



CHEB MAMI CONDAMNÉ EN FRANCE POUR PLAGIAT P.4

Iftar	
Oran	20h23
Alger	20h11
Constantine	19h56
Imsak	
Oran	04h03
Alger	03h42
Constantine	03h32



Publicité

LAOUFI.COM

15.6" **lenovo** 30.900 DA TTC
Windows 8.1 ORIGINAL

12 GARANTIE

TOUS NOS PRODUITS SUR:
www.laoufi.com

hp acer TOSHIBA lenovo SONY DELL SAMSUNG

041 211 146 - 041 211 671 - 041 902 561

Hydrocarbures

LES HÉSITATIONS INQUIÉTANTES DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE P.3



Incendies dans les marchés
LA SÉRIE NOIRE CONTINUE P.5

Douze «harraga» interceptés au large de Annaba P.5



Hammam Bouhadjar
Hold-up «raté» dans une poste P.4

Ghardaïa IBADITES ET MALÉKITES APPELLENT AU CALME P.2

NABNI
«Quelle langue parleront les Algériens en 2030 ?»

P.4



Ghardaïa

Ibadites et Malékites appellent au calme

Yazid Alilat

Les notables des communautés ibadite et malékite ont appelé, hier lundi, «au calme» et à «la vigilance», alors que l'armée s'est, très discrètement, déployée à Ghardaïa où la vie reprend timidement, quelques jours après les violents affrontements qui ont fait au total, selon un bilan non officiel, 25 morts, à Guerrara, Berriane et Ghardaïa, 22 dont certains par balles, selon un bilan officiel. Des éléments de l'ANP ont été déployés aux côtés de la police et de la gendarmerie nationale, dans les principaux barrages filtrants, menant vers le centre-ville de Ghardaïa, ainsi que sur les points de communication entre les 'ksours' de la vallée, vers Bounoura ou Daya Ben Dahoua, et même les carrefours qui mènent vers la grande palmeraie de Ghardaïa. Les barrages filtrants de l'ANP ont été installés, conjointement, avec la police et la gendarmerie, dont un, au sud de Ghardaïa, au carrefour menant vers la zone industrielle de Bounoura (sur la route de Ouargla) et vers la RN1. Un second a été dressé, au nord, sur le CW147, près de la grande palmeraie de la vallée du M'zab. Les services de sécurité ont renforcé, en nombre et en moyens, leur présence dans les principales zones de tension entre les deux communautés, mozabite et Chaambie, autant à Ghardaïa qu'à Berriane et Guerrara, là où avaient débuté, mercredi dernier, les affrontements, avec utilisation d'armes à feu et de cocktails 'molutov'. Dans ces trois villes du M'zab, le décor est dantesque: des maisons incendiées, des symboles de l'Etat détruits, des quartiers ravagés et, surtout, une population locale (mozabite et chaambie qui ont peur l'une de l'autre) qui panse ses blessures et pleure ses morts. La présence de l'armée et les milliers de gendarmes et policiers semblent ramener le calme, sinon l'imposer, même si la tension est perceptible, à travers les

témoignages des représentants des deux communautés.

Par ailleurs, les arrestations continuent, toujours, ciblant des éléments soupçonnés d'être derrière ces événements, ainsi que ceux qui auraient usé d'armes à feu. Les autorités judiciaires locales ont reçu le feu vert du gouvernement pour mener des mandats de justice, et poursuivre les responsables de cette dramatique violence.

Par ailleurs, les notables de la communauté ibadite du ksar de Ghardaïa ont affirmé, dans un communiqué rendu public, hier lundi, «rejeter toute forme de violence» et dénoncent les actes criminels perpétrés contre des personnes et leurs biens. Ils ont, également, appelé les citoyens à se «conformer aux décisions de l'autorité publique pour dépasser cette situation douloureuse».

«Le Madjlis (conseil) des notables s'oppose, fermement, à toute atteinte à l'unité du peuple et à l'intégrité du pays», ajoutent-ils, avant d'espérer que la visite du Premier ministre, dans la région soit une «concrétisation des aspirations de la population, à vivre dans la quiétude, la sécurité et la stabilité». Ils ont, également, invité les habitants de la région à «la retenue, à la sagesse et au bon sens» Quant au Madjlis malékite, il a estimé, dans un communiqué, que les décisions énoncées par le Premier ministre, à Ghardaïa, ont été «toujours revendiquées par le conseil malékite», et a appelé les citoyens de Ghardaïa à se «conformer et à respecter l'autorité publique». Le conseil malékite a, également, invité les habitants de la région à «la vigilance, l'assiduité et à contribuer, au côté des autorités, au rétablissement de la paix et de la sécurité, dans la région». Les notables des deux communautés de Ghardaïa ont, d'autre part, condamné les actes de «violence et d'incivisme» avant d'exprimer leur attachement indéfectible aux valeurs religieuses et démocratiques du «vivre ensemble, dans le respect mutuel, en dépit des différences».

Université

24,09% des nouveaux bacheliers préinscrits

Le nombre de préinscriptions des nouveaux bacheliers s'élève, lundi après-midi, à 87.483, soit 24,09% du nombre total des bacheliers, selon des statistiques globales du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le nombre d'accès des nouveaux bacheliers au site des inscriptions (nombre de signatures) s'élève à 290.678, soit 80,05% du nombre total des bacheliers, a précisé la même source. Un total de 363.141 bacheliers ont décroché le baccalauréat sur 853.909 candidats.

Tous les moyens ont été mobilisés pour réussir le processus de l'opération d'inscription à l'univer-

sité des nouveaux bacheliers, avait affirmé dimanche le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. La période de préinscription est prévue du 12 au 16 juillet, celle de la confirmation du 20 au 21 juillet, alors que l'opération d'affectation et de recours est prévue le 28 du même mois. Les inscriptions définitives (après les recours) s'étaleront du 29 juillet au 6 août. Au sujet de l'orientation des nouveaux bacheliers, le ministre a précisé que «l'orientation est un concours sur classement», précisant que la moyenne générale du bachelier demeure le premier paramètre à prendre en compte.

Alors que la justice a déclaré la grève des tramways illégale Le «service minimum» reprend



Abdelkrim Zerzouri

Chaude journée, hier, pour les parties en conflit au sein de la Setram. L'administration, en possession d'une décision de justice qui a déclaré «illégal» la grève déclenchée par les tramways depuis lundi 6 juillet, a fait appel aux gendarmes qui se sont déplacés vers la station principale de Zouaghi, où ils tenteront de débloquer la situation. Surtout, dégager la voie jusque-là bloquée par les grévistes, et faire sortir les rames afin de les remettre en exploitation. Mais, il fallait compter sans la détermination des grévistes qui ont campé sur leur position, bloquant les rames au niveau de la station principale. Les gendarmes n'ont pas eu la tâche facile et ils ont usé de toute leur diplomatie pour éviter que la situation ne dégénère vers le pire. Car les grévistes ont constitué un bouclier humain sur la voie afin d'empêcher toute sortie de rames. Mais, les discussions avec les délégués des travailleurs et les grévistes ont permis de trouver un consensus entre les parties en conflit, remettre en exploitation les 4 rames qui ont assuré le service minimum jusqu'à jeudi dernier, et entreprendre des négociations pour trouver une issue à cette grève qui entame sa deuxième semaine. L'un des délégués des travailleurs nous dira que le mouvement de grève continue, et il confirmera que le service minimum, à l'arrêt depuis jeudi, est assuré depuis hier. «Je tiens à vous signaler que ce ne sont pas les grévistes qui assurent le service minimum. Les trains sont conduits par des cadres de l'administration, non habilités à assurer cette tâche, et c'est à l'administration de prendre ses responsabilités en cas de dégâts», indique-t-il. On apprendra aussi que des discussions devaient être engagées dans la soirée d'hier entre les partenaires sociaux pour essayer de réduire la tension au sein des travailleurs. «Nous insistons particulièrement sur l'établissement d'une convention collec-

tive qui réponde aux préoccupations des travailleurs, et l'octroi de la prime annuelle (120 %) à généraliser pour tous les pôles de travailleurs», souligne-t-on. Par ailleurs, des grévistes qui ont dénoncé la publication des salaires des travailleurs sur des supports médiatiques, non sans faire remarquer que «la transparence» de la Setram s'est arrêtée aux salaires accordés aux cadres, sans oser rendre public le salaire des cadres dirigeants, n'ont pas caché leur souci de devenir des victimes de représailles lorsque l'accalmie reprendra le dessus. Interrogé à ce propos, le secrétaire de wilaya chargé des conflits sociaux Ugta, M. Belami, nous dira que l'Union locale organise aujourd'hui une conférence à ce propos, en présence des syndicalistes de tous les secteurs d'activité, pour aborder la question relative aux risques de représailles contre les grévistes ainsi que d'autres aspects du conflit en cours à la Setram.

ANALYSE

Moncef Wafi

Quand le pouvoir prend les devants

Quel sens donner aux dernières instructions adressées aux walis par le ministre de l'Intérieur et des Collectives locales ? Des directives de rappel jugées d'importance assez

considérable par le gouvernement pour ne pas hypothéquer le prochain semestre. Période estivale et rentrée scolaire sont ainsi mises en avant et instruction est donnée aux responsables des exécutifs pour qu'elles ne soient pas compromises.

Si les instructions sont conjoncturelles, il n'en demeure pas moins que ces directives poussent à réflexion puisqu'il est du devoir premier d'un wali de veiller à une prise en charge appropriée de tous les aspects liés à la vie quotidienne du citoyen. Sinon comment les interpréter dans un contexte lourd avec cette crise qui commence à peser parce qu'on en parle ouvertement là-haut et surtout avec les événements sanglants de Ghardaïa. Cette tension rendue d'autant plus pressante avec la dernière sortie partisane de Ouyahia qui mettait en garde contre les discours rassurants de Sellal sur les conséquences d'une crise appelée à durer dans le temps.

Si l'impression première que donne ce gouvernement, après les épisodes malheureux de Bouchouareb, Benyoune et Benkhalfa, est de naviguer à vue, il semble que le tir a été rectifié ces derniers jours. Le discours du SG du RND n'est

ni critique ni défavorable à la politique de Sellal. Il est en fait complémentaire. Une sorte de chaud et de froid que chacun des deux soufflent sur les Algériens. Sellal, en bon Premier ministre, rassure, reconforte et promet

alors que Ouyahia, qui est dans son rôle favori, rappelle, prévient et menace. Deux faces d'une même pièce et chacun dans son rôle, le temps de passer ce cap. C'est dire que le système au pouvoir ne risque pas de changer incessamment puisque le script est écrit d'avance, que le casting est fini et que les rôles sont distribués, ne laissant que peu de place à l'improvisation.

Les instructions de Bedioui s'inscrivent dans cette logique de survie et les walis sont tenus de les respecter. Les Algériens veulent savoir si un responsable local a besoin des consignes d'Alger pour mener à bien sa mission. Qu'un ministre de l'Intérieur dise à un wali qu'il faut chauffer les classes d'école l'hiver ou de prévenir les maladies transmissibles et les risques sanitaires l'été. Non, et mille fois non et ce rappel sonne comme un désaveu du travail fait jusqu'ici par les walis. Par contre, Alger demande à ses représentants de faire de la publicité autour de ses actions, histoire de faire étalage public de l'intérêt accordé au plus simple des citoyens. Une mentalité qui trahit une appréhension d'un été difficile propice à toutes les explosions sociales.

Tirage du N° 6277
119.035 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Hydrocarbures Les hésitations inquiétantes du ministre de l'Energie

Deux mois après sa nomination, le nouveau ministre de l'Energie, M. Salah Khebri, hésite encore. Aucune initiative, aucune innovation, alors que le temps presse.

Abed Charef

M. Salah Khebri ne va visible-ment pas révolutionner le secteur pétrolier algérien. Deux mois après sa nomination, le nouveau ministre de l'Energie, très discret, se laisse entraîner par le fonctionnement de la gigantesque machine déjà en place, sans réussir à avoir un impact quelconque sur les événements. Aucune action spectaculaire n'a été lancée depuis sa nomination, toute récente, certes, mais aucune initiative n'a été prise pour tenter d'infléchir le cours des choses, dans un sens ou dans l'autre.

Mardi, le ministre de l'Energie devrait se rendre à la raffinerie d'Alger, après des visites effectuées dans les deux grands pôles énergétiques, Skikda et Arzew. Des tournées durant lesquelles il était accompagné des patrons des deux grandes compagnies, Sonatrach et Sonelgaz, dans une sorte de routine familière des us politiques algériens.

La seule déclaration quelque peu significative de M. Khebri a été faite à Skikda le 9 juillet. Il a affirmé que la prospection sera désormais réorientée et dirigée vers les zones où les probabilités de trouver des hydrocarbures et de les exploiter rapidement seraient les plus fortes. Cela se fera au détriment des « découvertes qui ne se transforment pas en production, car éloignées des centres de traitement ». C'est une manière de dire que l'exploration va se resserrer dans les périmètres déjà connus, proches des gisements en exploitation, où existent déjà des canalisations pour transporter une production éventuelle. Indirectement, M. Khebri confirme l'urgence qu'il y a, pour l'Algérie, de pouvoir exploiter de nouvelles ressources, pour faire face à la baisse de la production et à la chute des revenus extérieurs du pays, consécutive à la baisse des prix du pétrole. Le ministre de l'Energie a d'ailleurs confirmé que l'augmentation de la production demeure, pour lui, un objectif central. Dans la même ligne que son prédécesseur Youcef Youfsi, il a annoncé une augmentation de la production pour 2016, grâce à « l'entrée en production de nouveaux projets ».

HÉSITATIONS

Sur le reste, toutefois, M. Khebri peine à définir une nouvelle ligne de conduite, à défaut d'une politique. Ses déclarations se limitent soit à des généralités, soit à des hésitations. Cela change, certes, du style flamboyant et ruineux de Chakib Khelil, mais ce n'est guère rassurant quand cela se transforme en une langue de bois style Youcef Youfsi. Pour l'heure, il se contente d'évoquer « l'importance » du développement du secteur de l'énergie, « essentiel à la relance de l'économie nationale ».

Sur les sujets brûlants, brièvement évoqués, ses déclarations montrent clairement que la décision n'est pas encore arrivée à maturation. Il n'a pas encore une idée bien arrêtée sur l'avenir du Polymed, un complexe de production de polyéthylène installé à

Skikda, en déficit chronique. M. Khebri n'en écarte pas la fermeture, mais rien n'a été décidé. « Nous allons voir quelle solution définitive adopter », hésitant entre « restructurer ou fermer » le complexe. Mais dans la plus stricte orthodoxie gouvernementale, il se veut d'abord rassurant envers les travailleurs qu'il ne veut surtout pas inquiéter. Certes, il trouve « inacceptable » que le complexe soit à l'arrêt, mais il promet de « réorienter le personnel vers d'autres unités » en cas de fermeture. « Il n'y aura aucun impact négatif sur les travailleurs », insiste-t-il.

Des projets pour l'éthane ? « Des études sont en cours », répond le ministre. « Si ces projets s'avèrent rentables, nous les lancerons », ajoute-t-il. Difficile d'être plus évasif. Seule certitude pour lui : « la priorité des priorités, c'est l'amont pétrolier », dit-il, insistant sur l'intensification de l'effort d'exploration.

Mardi, le ministre pourrait évoquer la difficulté éprouvée par Sonatrach à exécuter certains contrats, comme celui qui devait aboutir à la rénovation de la raffinerie d'Alger. Un contrat de près d'un milliard de dollars, conclu avec le français Technip en 2010, a été résilié. En attendant, l'Algérie continue à acheter du carburant à l'étranger, pour le revendre au quart de son prix sur le marché algérien !

MARGE ÉTROITE

C'est une situation héritée, mais qui révèle les grands dossiers qui attendent M. Khebri, et sur lesquels il ne se prononcera pas. Que peut-il dire à propos des grands contrats qui ont donné lieu à tant de scandales ? Pourra-t-il évoquer les investissements gigantesques lancés à Arzew pour augmenter les capacités de liquéfaction de gaz alors que la production ne suffit même plus à faire tourner les anciennes installations ?

M. Khebri avance sur un terrain totalement miné. Une odeur de scandale plane encore sur le ministère de l'Energie et dans les couloirs de Sonatrach. De plus, sa marge est très étroite. Il n'est pas habilité à toucher au prix du carburant, ni aux subventions, lui a rappelé le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de l'installation du nouveau PDG de Sonatrach. Ce sont des décisions qui relèvent de la compétence exclusive du président Bouteflika.

A l'extérieur, l'Algérie n'a aucune maîtrise sur l'évolution des prix. Elle subit, sans pouvoir réagir, l'impact de la guerre menée par l'Arabie saoudite pour maintenir sa mainmise sur le marché. Sur le dossier du gaz de schiste, le précédent gouvernement s'y est tellement mal pris qu'une richesse potentielle s'est transformée en une bombe à retardement. M. Khebri ne sait plus comment aborder la question.

Au final, on ne sait plus ce qui est le plus préjudiciable : est-ce l'accumulation des problèmes dans le secteur de l'énergie, ou est-ce le silence d'un ministre qui donne l'impression de ne pas avoir décidé par quel bout les aborder ?



Ph.: APS

Raina Raïkoum

El yazid Dib

Oligarchie. Insignifiant mais lourd de sens et de faits. Un fait palpable, non reconnu peut-être, mais il est là, envahissant, dans nos ports, nos chantiers et nos routes. « Le sens de l'effort et du travail a reculé », venait de reconnaître un Ouyahia redevenu plus employeur que patron. Qui est responsable de ce recul ? Froissant une histoire de toute une économie publique et sans rougir, il clamait son « vive l'oligarchie algérienne ! » Autrement dit, son parti et une partie des prérogatives qu'il exerce au sein du pouvoir sont pour cette nouvelle forme de gouvernance où la domination d'un groupe dispose de tout jugement d'avenir. Les plus huppés dans la fortune et la politique trouveront ainsi au postérieur des comptoirs bancaires toute la latitude de la générosité, de l'entretien gratuit, de la garantie du service après-vente.

Combien de personnes, de cœurs et d'esprits n'ont-ils pas eu à connaître les affres douloureuses d'une remise en cause totale d'actes accomplis à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ou de la réalisation de leurs passions fonctionnelles ? La situation qui sévissait dans le monopole de l'Etat dans ces années de socialisme spécifique faisait jaser plus d'un sur la faillite de la société nationale ou de l'entreprise publique. Les lois sociales des mêmes années étaient perçues généralement comme une panacée à la régression économique qui menaçaient, disait-on, tant l'avenir du pays. Et c'est ainsi qu'une nouvelle race de quêteurs de fonds par un esprit mercantile goinfre et irrésistible, se voyaient devenir des maîtres incontestés de la nouvelle configuration du marché tant national que des bribes que leur offrait un monopole abattu à bout portant. L'in-

vestissement privé à l'époque a failli, à la limite, être qualifié de kofr, l'importation d'attitude au fondement de l'économie nationale. La simple idée de réfléchir sur un projet mettant en valeur une si petite unité de production pouvait s'assimiler à une grave entorse au principe de la propriété non exploitante. Petit à petit, tout s'est englouti avec la restructuration, dans ses abîmes desquels l'on ne voit plus la croissance ou l'embellie financière générale. D'où le recul de l'effort et du travail. La classe sociale restreinte et privilégiée nouvellement mise en route tend par ses « relais » partisans à se mettre dans le cœur du pays. Changer un monopole par un autre et en toute facilité n'est qu'une duperie d'une ouverture mal entamée. C'est à l'effort seul et scellé au travail acharné que doit revenir toute place de privilège. L'Etat n'a pas à créer des groupes plus qu'il ne doit mettre sa tête dans le maintien de ce que le peuple a créé.

L'on ne se soucie point de penser que chaque force économique dissimule à travers l'octroi de crédits une force politique et vice-versa. Le mythe de qui donne à qui d'entre l'argent et le pouvoir n'est plus à démontrer. Lorsqu'un ex-chef de gouvernement ne se trouve pas empêché de convoquer sa récente histoire, ses écoles et ses origines ; l'on se dit que l'année rend aveugle le plus perspicace. En 62, l'oligarchie avait un qualificatif. En 2015, on lui lance de bravos. Eu égard aux disparités qui loinent de le désunir, élargissant tout de même son incohérence idéologique, Ouyahia semble réagir par mandat. Un rassemblement national est une noble idée et non pas une succursale d'un forum d'entreprises. Alors oligarchie ou pas, le sou est déjà pris.

Inauguration d'un centre commercial et de loisirs à Alger

Le centre commercial et de loisirs « City Center » a été inauguré officiellement lundi à Alger, s'ajoutant aux autres surfaces de grande distribution qui connaissent un grand essor ces dernières années en Algérie particulièrement dans la capitale. Intervenant près d'un mois depuis son ouverture au public, cette cérémonie d'inauguration a été marquée par la présence, notamment, du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhelifa, et du directeur général de la société algéro-saoudienne d'investissement (Asicom, promoteur du projet), Abdelkrim Bouzred. Le projet représente un investissement global de 3,6 milliards de DA composés de deux crédits fournis, respectivement, par la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) pour un montant de 2,55 milliards de DA, et par la Société financière d'investissement (Sofinance) pour 350 millions de DA, alors que l'apport

d'Asicom a été de 700 millions de DA. D'une surface totale de 32.927 m², le City Center est composé de deux bâtiments dont l'un comprend un hypermarché de la marque française Carrefour et une galerie marchande sur deux niveaux, alors que le second comprend des espaces de restauration et de loisirs, ainsi qu'un parking à étages de 700 places.

Implanté dans la commune de Mohammadia (à proximité du quartier des Bananiers), le City Center est la propriété de la société par actions Oceano Center (filiale d'Asicom) et géré par l'entreprise Hyper distribution Algérie (HDA) qui est détenue à hauteur de 70% par la filiale tunisienne de Carrefour et de 30% par Asicom avec de personnes physiques algériennes. Le centre emploie 620 personnes dont 320 dans l'hypermarché, 200 dans les boutiques et 100 dans la gestion du centre. Asicom est une société d'investisse-

ment mixte créée en 2008 par une convention entre l'Algérie et l'Arabie saoudite. D'un capital de huit (8) milliards de DA détenu à parts égales par les deux Etats, Asicom a pour principale mission de promouvoir l'investissement en Algérie dans tous les secteurs d'activité, soit par la création de sociétés ou l'acquisition et la prise de participations dans des sociétés existantes. A l'issue de sa visite au centre, le ministre des Finances a indiqué à l'APS que ce projet représentait une « valeur symbolique » du fait de la nature de ses bailleurs de fonds (une banque et deux sociétés d'investissement). Il a ajouté que ce modèle d'investissement, basé sur un capital mixte entre l'Algérie et un partenaire étranger, et avec des franchises internationales, devrait se reproduire dans l'avenir et se généraliser sur tout le territoire national mais tout en profitant aussi à la production locale.

Après Khaled Cheb Mami condamné en France pour plagiat



Moncef Wafi

Cheb Mami, 49 ans, a été reconnu coupable, ce vendredi, par le tribunal de grande instance de Paris pour plagiat et condamné à verser 200.000 euros à l'auteur Rabah Zerradine, alias Cheb Rabah. On lui reproche d'avoir notamment reproduit, au moins en partie, les paroles de plusieurs chansons écrites par Cheb Rabah portant ainsi «atteinte aux droits patrimoniaux» de ce dernier. La justice française estime que M. Zerradine doit être considéré comme étant «le seul auteur» des quatre chansons remises en question «Le raï c'est chic, Madanitch, Ma vie deux fois, Gualbi Gualbi» et le co-auteur des paroles de «Désert rose», qui avaient rencontré un succès international au début des années 2000. Le tribunal s'est appuyé sur une analyse comparative des textes traduits de l'arabe au français pour rendre son verdict. Il a ainsi conclu à une «grande similitude» entre les textes, un expert ayant relevé par exemple que «quatre des cinq» couplets de Madanitch chanté par Cheb Mami sont repris du texte «Omri» de Cheb Rabah, ou encore «Nti dori nti doua» rebaptisée «Ma vie deux fois» par celui qui fut un jour le Prince du raï. Le jugement rendu confirme les opportunités ratées par M. Zerradine qui «a perdu une chance de gagner une notoriété importante du fait du succès des chansons qu'il avait en réalité écrites». Le tribunal a donc condamné Cheb Mami et la société EMI à lui payer solidairement 100.000 euros au titre du préjudice moral. Ils sont également condamnés à lui verser 100.000 euros en réparation des atteintes à son droit moral d'auteur. Cheb Mami a vu sa carrière artistique compromi-

Lamamra à Tunis

Le ministre d'Etat ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramatane Lamamra, effectuée, depuis hier, une visite à Tunis, a indiqué un communiqué du ministère. «Le ministre d'Etat ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramatane Lamamra, effectuée les 13 et 14 juillet une visite à Tunis», a précisé la même source, dans un communi-

se après sa condamnation, en 2009, en France à cinq ans de prison ferme pour des violences commises à l'encontre de son ancienne compagne, ainsi que pour avoir tenté de la faire avorter de force. Même s'il a été libéré en conditionnelle deux ans plus tard, son nom reste désormais associé à ce fait divers sordide surtout à l'étranger. Programmé en tête d'affiche du Festival du monde arabe de Montréal en 2012, le chanteur de raï avait vu sa participation purement et simplement annulée. Une décision prise alors par le comité d'organisation du festival suite aux vives réactions d'hostilité du public canadien déclenchées suite à l'annonce de sa présence. Rappelons que c'est ce même tribunal de grande instance de Paris qui a condamné, le 3 avril dernier, Cheb Khaled pour avoir plagié la musique du toujours Cheb Rabah, pour la composition de son plus grand tube international, Didi. Dans sa décision, l'instance judiciaire a condamné le chanteur, 55 ans, à restituer à Cheb Rabah les droits d'auteur perçus pour la composition musicale de l'œuvre, commercialisée à partir de 1991, au titre de son exploitation dans le monde, mais aussi pour une période postérieure à juin 2003 en raison d'une prescription partielle. Le roi du raï a également été condamné à payer à Cheb Rabah 200.000 euros en réparation de son préjudice moral et des atteintes à son droit moral d'auteur. En outre, le tribunal avait ordonné à la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) «de modifier toute sa documentation» concernant la chanson Didi pour faire désormais bénéficier Cheb Rabah d'une part des droits de reproduction mécanique et d'exécution publique «en tant que seul compositeur» de l'œuvre.

qué, ajoutant que M. Lamamra est «porteur d'un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à son homologue tunisien, Béji Caid Essebsi.

Au cours de son séjour en Tunisie, M. Lamamra sera reçu par le président et le chef du gouvernement tunisiens. Le ministre aura, également, des entretiens avec son homologue tunisien, a indiqué le communiqué.

NABNI «Quelle langue parleront les Algériens en 2030 ?»

R. N.

NABNI (notre Algérie bâtie sur de nouvelles idées), qui a consacré de nombreuses rencontres depuis 2011 dédiées exclusivement à l'économie, s'intéresse aujourd'hui au monde de la culture et des langues.

«Algérie rêvée» est en fait, selon NABNI, une réflexion sur des questions sociétales dans une démarche prospective à l'horizon 2030. En effet, dans le cadre de ces cycles de conférences initiées depuis trois années, le collectif de NABNI a organisé avant-hier soir au cercle Frantz Fanon de Riadh El Feth à Alger, une rencontre dédiée au problème linguistique en Algérie.

Quelle langue parleront les Algériens en 2030 ? telle est l'interrogation soumise à un panel d'enseignants universitaires, de chercheurs et d'auteurs par NABNI qui a voulu par cette rencontre susciter le débat autour d'un sujet qui fâche le pouvoir politi-

que du fait de son «idéologie» qu'il a tenté, sans succès, d'appliquer dans une Algérie plurilingue. Pour y débattre, les professeurs Khaoula Taleb-Ibrahimi, Abderrezak Dourari, Abdelhamid Bourayou, ainsi que le cinéaste et producteur de cinéma, Mounès Khammar, ont été conviés à apporter leur contribution.

Pour la professeure Khaoula Taleb-Ibrahimi, enseignante à l'université Alger II, avant de se projeter en 2030 il faudrait d'abord s'interroger sur la langue parlée des Algériens en 2015.

L'Algérie est incontestablement plurilingue, en dépit de toutes les tentatives du pouvoir d'étouffer dans l'œuf certaines langues, affirme Mme Taleb-Ibrahimi qui souligne que si l'on veut rêver un jour il faudrait respecter les Algériens dans leur diversité.

La défaillance de l'Etat est manifeste dans sa politique linguistique, de l'avis de notre enseignante qui rappelle à cet effet le problème de la langue ta-

mazight qui n'a été reconnue en tant que langue que sous la pression de la rue alors que des millions d'Algériens parlent cette langue en Algérie.

Le «déficit politique et démocratique» a fait que tamazight n'a pas eu la place qui lui sied au nom de «l'idéologisation de la société», estime encore notre conférencière, qui rappelle que les Algériens sont pourtant ouverts à toutes les langues, y compris le russe, le chinois et le turc. L'échec de l'école algérienne est un autre facteur déterminant qui a fait que la langue tamazight était délaissée ce qui a créé le problème d'identité nationale qui dure depuis des décades dans notre pays.

La réhabilitation de notre patrimoine langagier est un impératif, note par ailleurs Mme Taleb-Ibrahimi qui a tenu à souligner également «l'engouement» des Algériens à s'ouvrir à d'autres langues que personne ne soupçonnait il y a seulement quelques années.

Hammam Bouhadjar Hold-up «raté» dans une poste

Mohamed Bensafi

Le bureau de poste de la localité de Aïn-Beïda, située à 03 km, au nord de Hammam Bouhadjar, dans la wilaya de Aïn Témouchent, a fait l'objet avant-hier, d'un hold-up apprend-on. Fort heureusement ce «coup» s'avérera raté puis-

que les auteurs sont repartis avec un sac postal contenant simplement du courrier !

Comme dans une action digne d'un film hollywoodien, les assaillants ont, selon notre source, fait irruption en début de matinée, sommant le préposé au guichet de leur remettre la «caisse». Ce dernier s'exécu-

ta sous la menace d'armes blanches, leur remettant un sac de messageries, avant de les voir prendre la poudre d'escampette vers une destination inconnue.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité concernés afin d'identifier et arrêter les auteurs.

Aïd El Fitr La SNTF renforce ses dessertes, à partir de demain



La Société nationale des Transports ferroviaires (SNTF) prévoit de renforcer ses dessertes de grandes lignes, à partir de ce mercredi, à l'occasion de l'Aïd El fitr, a indiqué, hier, un communiqué de la société. Pour la desserte Alger-Oran sur train ordinaire, les horaires de départ sont programmés, respectivement à 6h25 et à 12h30 à partir de la gare d'Agha (Alger), l'arrivée à Oran est prévue à 11h30 et 17h39. Quant à la liaison Alger-Oran par train de type confort, les horaires de départ sont programmés, respectivement, à 08h et 15h, à partir de la gare d'Agha, l'arrivée à Oran est prévue à 12h et 19h. Le départ d'Oran vers Alger sur train ordinaire est fixé à 06h25 et 12h30, quotidiennement, de

la gare d'Oran, l'arrivée est prévue à 11h29 et à 17h44 à Alger.

Pour la desserte Oran-Alger, sur train confort, les horaires de départ sont programmés, respectivement, à 08h et à 15h, à partir de la gare d'Oran, l'arrivée à celle d'Agha (Alger) est prévue à 12h et 19h. Concernant la ligne Alger-Constantine, disponible, seulement sur train ordinaire, le départ d'Alger est programmé à 7h25 et l'arrivée à Constantine, à 14h30, tandis que le départ de Constantine vers Alger est fixé à 6h40 et l'arrivée à 13h15. Par ailleurs, les départs de la desserte Alger-Annaba, sur train couchettes et assises, sont programmés respectivement à 21h30 de la gare d'Alger, arrivée à 07h13 à Annaba et à 21h30 de la gare de

Annaba, arrivée à 07h29 à Alger. Pour la desserte Oran-Béchar, les horaires de départ sont fixés, respectivement, à 23h30 de la gare d'Oran, arrivée 08h46 à Bechar et à 23h00 de la gare de Bechar, arrivée à 9h00 à Oran.

Toutefois, la SNTF précise qu'à partir du samedi 18 juillet 2015, les horaires de départ des trains Alger-Annaba et retour sont programmés respectivement à 19h40 de la gare d'Alger, arrivée à 05h38 à Annaba et à 20h20 de la gare d'Annaba, arrivée à 06h26 à Alger. Pour la desserte Oran-Béchar, les horaires de départ sont fixés à 20h30 alors que l'arrivée est à 05h46 à Béchar. Le départ de Béchar est prévu, quant à lui, à 20h et l'arrivée à 5h à la gare d'Oran.

Incendies dans les marchés

La série noire continue

Les incendies se multiplient dans nos marchés, un phénomène qui s'installe en l'absence de conditions minimum de sécurité.



Nait Ali H.

Les départs d'incendies dans des marchés a pris de l'ampleur ces dernières années jusqu'à constituer un phénomène sur lequel les pouvoirs publics devraient se pencher car ce ne sont pas les conséquences du non-respect des normes pour une meilleure sécurité dans ces espaces.

Dans la majorité des cas, une défaillance dans les installations électriques est à l'origine d'autant plus que la majorité de nos marchés ne sont pas conçus conformément aux normes requises. Généralement des vieilles bâtisses héritées de la période coloniale qui sont transformées en marchés ou en foires. Dans l'enceinte des structures faites pour accueillir des foules surtout en période de fin de semaine ou de fêtes religieuses peu de règles de sécurité et d'hygiène sont respectées à commencer par les installations électriques avec des fils dénudés et des prises qui traînent par terre. Le bricolage chez les occupants de ces marchés finit par être payé au prix fort voire même par la destruction totale du commerce. Les cas sont nombreux à relever en la matière à l'échelle nationale car nos villes disposent presque toutes de ces marchés à l'allure provisoire qui dure des décennies sans que leurs occupants mettent la main dans la poche pour améliorer déjà leurs conditions de travail puis offrir ce cadre acceptable pour leurs clients. Rien que durant la période de janvier à juillet plus d'une dizaine d'incendies dans les marchés ont été signalés un peu partout à travers le pays dont les plus importants ont touché la semaine écoulée une partie du marché de fruits et légumes et d'alimentation générale à Dergana à l'est d'Alger détruisant des magasins, des locaux et des étals avant que le feu ne soit maîtrisé. Deux jours plus tard c'était au marché de fruits et légumes du centre-ville de Ksar-Chellala dans la wilaya de Tiaret qu'un incendie s'était déclaré causant d'importants dégâts matériels. Il y a trois mois c'était au marché couvert de Constantine où s'était déclaré un violent incendie qui a ravagé une quarantaine de boutiques, des ta-

bles et d'autres installations. Tout de suite après, ce fut l'incendie au marché dit du souterrain toujours dans l'antique Cirta.

En avril dernier, le marché communal de Ain Benian à l'ouest d'Alger qui avait pris feu aux locaux spécialisés dans les tissus, les vêtements et la chaussure qui sont d'ailleurs partis en fumée. Plutôt encore, février dernier, c'était le marché Ferrando en plein centre-ville de Constantine qui était en proie à des flammes ravageuses causant d'importants dégâts matériels dans une quinzaine de magasins. Les exemples ne manquent pas ces dernières années à travers les villes du pays qui n'ont pas pu offrir des espaces adéquats.

Le dernier incendie enregistré date de dimanche soir à Tizi Ouzou peu après la rupture du jeûne quand une foire commerciale d'habillement implantée à la nouvelle ville a pris feu. Les flammes ravageuses ont complètement détruit les dizaines de boutiques qu'abrite la foire située en face du quartier dit «la Tour». La cinquantaine d'agents de la Protection civile arrivés sur les lieux ont mis plus de trois heures pour circonscrire l'incendie qui s'est vite propagée dans l'enceinte de la foire partiellement composée de hangars en tôle. La priorité des pompiers était d'empêcher la propagation du feu vers les immeubles de la cité des 2000 logements sans manquer de lancer l'extinction du sinistre en déployant quatre camions-citerne et en utilisant les bouches d'incendie du quartier. Ce n'est que peu avant minuit que le feu a été totalement circonscrit. Les lieux ont été réduits en cendres mais fort heureusement aucune perte humaine n'est à déplorer. L'origine de ce sinistre, en attendant confirmation de l'enquête, serait une surcharge électrique.

En somme les pouvoirs publics doivent se pencher sérieusement sur les règles régissant ces espaces commerciaux et les soumettre aux mêmes lois que celles appliquées aux magasins individuels et du coup mettre fin à l'anarchie dans laquelle sont exploités les espaces qui accueillent du public dans des conditions parfois loin de toute sécurité.

BTPH

Les congés de plus de 100.000 travailleurs payés avant l'Aïd

Les congés de plus de 100.000 travailleurs exerçant dans le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique (BTPH), relevant des employeurs affiliés à la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries (CACOBATPH), seront payés avant la fête de l'Aïd-el-fitr, a-t-on appris hier auprès de cette Caisse. «La Cacobatph avait avancé la date de déclaration annuelle des salaires des travailleurs du BTPH, au 20 juin 2015, ce qui permettra de payer les congés de 115.000 travailleurs avant la fête de l'Aïd-el-fitr», a déclaré à l'APS le directeur général de la Caisse, Abdelmadjid Chekakri. Le même responsable a précisé que la date des déclarations annuelles à la caisse des salaires des travailleurs du BTPH qui est fixée le 1 juillet de chaque année, a été ramenée cette année au 20 juin, afin de permettre la liquidation du paiement des congés des travailleurs «dans les meilleurs délais». Il a fait savoir que le paiement des congés aux travailleurs du BTPH, qui a été lancé la semaine dernière, se poursuivra après l'Aïd pour les 900.000 travailleurs restants ouvrant droit aux congés. «Le droit au congé est déterminé en fonction de la période de travail effectuée dans une ou plusieurs entreprises appartenant à une activité professionnelle relative au BTPH, a-t-il expliqué. Il a ajouté que la Cacobatph, qui relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a pour mission principale d'assurer les prestations de congés payés et du chômage-intempéries dont bénéficient les travailleurs déclarés du BTPH. L'entreprise cotise auprès de la Caisse pour le travailleur salarié déclaré et le cumul de ces cotisations lui permet de bénéficier d'un congé calculé sur la base de la durée de travail qu'il aura fournie.

Les visites inopinées effectuées par des contrôleurs de la Cacobatph dans plusieurs entreprises durant le premier semestre 2015, ont permis d'identifier 24.999 travailleurs non déclarés dans les secteurs du BTPH sur 188.381 effectifs contrôlés, a indiqué M. Chekakri. L'inspection effectuée par les agents de la Caisse en collaboration avec des inspec-



Ph: Arch.

teurs du travail à la même période, a concerné 11.856 entreprises à travers 6.566 chantiers. M. Chekakri a affirmé que ces travailleurs non déclarés ont été récupérés pour qu'ils puissent bénéficier des prestations de cette Caisse relevant du système de sécurité sociale, notamment en ce qui concerne les congés payés et les indemnités servies au titre du chômage-intempéries. Par ailleurs, il a indiqué que le nombre de travailleurs déclarés à fin juin 2015, a atteint 1.018.000 salariés déclarés par 64.050 employeurs actifs affiliés à la Caisse. Il a ajouté que 97% de la totalité des déclarations effectuées par les employeurs sont faites par télédéclaration et que seulement 3% des déclarations sont déposées à la Caisse. La télédéclaration, lancée en 2013, a permis la rapidité et a facilité aux employeurs la déclaration à distance de leurs travailleurs.

M. Chekakri a également relevé que la Caisse a enregistré durant le premier semestre de

l'année 2015, des travailleurs en situation de sous-déclaration, précisant que 4.192 travailleurs du BTPH ont reçu un salaire en dessous du salaire national minimum garanti (SNMG). Les dossiers relatifs à la non-déclaration ou la sous-déclaration des travailleurs, enregistrés dans 2.933 entreprises, sont soumis à l'Inspection du travail, seule habilitée à les transmettre à la justice, a-t-il précisé.

«Les entreprises qui ne respectent pas la législation du travail sont dans l'obligation de verser les cotisations de toute la période non déclarée, en plus des pénalités de majoration de retard, puisque la non-déclaration est sanctionnée par la loi», a-t-il expliqué. Dans ce contexte, le même responsable a mis en avant la participation de la Caisse dans la lutte contre le travail informel dans le BTPH, ajoutant que son organisme «veille à la régularisation de la situation des travailleurs non déclarés et intervient pour transmettre les dossiers des entreprises concernées à l'Inspection du travail».

12 «harraga» interceptés au large de Annaba

Douze jeunes gens qui tentaient d'émigrer, clandestinement, en traversant la Méditerranée à bord d'une embarcation de fortune, ont été interceptés, hier matin, par une patrouille des garde-côtes, apprend-on auprès du groupement territorial de ce corps. Ces «harraga», âgés de 19 à 24 ans et tous originaires

de Annaba, avaient pris la mer vers 2h, à la plage d'El Chatt, dans la wilaya voisine d'El Tarf, précise-t-on, ajoutant que l'opération d'interception par une patrouille des garde-côtes a eu lieu à environ 13 miles, au large de ras El Hamra (Annaba) vers 4h. Les 12 jeunes personnes ont subi une visite médicale

d'usage avant d'être présentés devant le procureur de la République, près le tribunal de Annaba pour tentative d'émigration clandestine, fait-on savoir de même source. Au moins 125 «harraga» ont été interceptés, dans des conditions analogues, depuis le début de l'année 2015, au large des côtes annabies.

Un terroriste abattu à M'sila

Une opération déclenchée, dimanche dernier quelques minutes, avant le 'ftour' par les éléments de la Gendarmerie, a permis l'élimination d'un terroriste et l'arrestation de son frère qui l'accompagnait, à bord d'un

véhicule, intercepté à quelques encablures du lieu-dit 'Bouty Sayeh' distant de 80 km, à l'ouest, de M'sila. En effet, les gendarmes, après avoir été la cible de tirs, provenant d'un véhicule, ont riposté, abattant le ter-

roriste et arrêté son frère qui devait l'accompagner, à son domicile familial, sis à Aïn El Hadjel, ajoute notre source. A noter que le terroriste abattu était, activement, recherché depuis 5 années.

Merzougui Mohamed

Accord entre la zone euro et la Grèce après des négociations marathons

Après dix-sept heures de négociations ardues, les dirigeants de la zone euro ont conclu hier matin un accord «unanime» pour négocier un troisième plan d'aide à la Grèce et éviter in extremis une sortie du pays de l'union monétaire.



Par Aurélie MAYEMBO et Catherine BOITARD

«Le sommet de la zone euro a trouvé un accord à l'unanimité. Sommes tous prêts pour un programme d'aide pour la Grèce via le Mécanisme européen de stabilité (MES), avec des réformes sérieuses et un soutien financier», a indiqué le président du Conseil européen, Donald Tusk. L'euro a réagi à cette annonce en remontant à 1,1194 dollar un peu avant 07H00 GMT. «L'accord a été laborieux», a reconnu le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker. «L'Europe a décidé d'une feuille de route. Maintenant tout dépend de la mise en oeuvre», a prévenu le Premier ministre estonien, Taavi Roivas sur son compte Twitter. Toute la nuit, les chefs d'Etat et de gouvernement des 19 pays de la zone euro avaient poursuivi leurs laborieuses tractations pour tenter de boucler un compromis permettant de maintenir la Grèce dans l'euro, à l'approche d'une réunion cruciale de la Banque centrale européenne. A l'aube, un compromis s'était dessiné, soumis aux 19 dirigeants, sur la liste des exigences réclamées à Athènes pour renouer le dialogue en vue d'un renflouement du pays.

Mais pas suffisant pour que le gouvernement grec de gauche radicale cède, alors que des milliers de tweets l'appelaient - sous le hashtag «Thisiscoup» (C'est un coup d'Etat) - à résister aux diktats des créanciers du pays. La Grèce ne voulait pas que le FMI participe au financement d'un nouveau plan d'aide, pourtant exigé par l'Allemagne, et rejetait l'idée de créer hors du pays un fonds regroupant des actifs grecs à hauteur de 50 milliards d'euros pour garantir les privatisations promises. Selon un tweet du Premier ministre slovène, le premier à jeter l'éponge lundi matin en raison d'autres obligations, l'écart s'était toutefois réduit, «une seule question» restant à régler.

En fin de nuit, le sort de la Grèce se jouait à quatre, entre la chancelière allemande Angela Merkel, le président français François Hollande, Donald Tusk et Alexis Tsipras. «Ils sont enfermés à quatre, on ne sait rien de ce qu'ils se disent», affirmait une source européenne. Si le texte soumis au petit matin ne prévoit a priori pas de sortie temporaire de la Grèce de la monnaie unique, comme évoqué noir sur blanc dans un projet des ministres des Finan-

ces, la menace a repris corps au fil des heures. D'autant qu'une fois conclu un accord, le gouvernement de gauche radicale d'Alexis Tsipras aura fort à faire pour amadouer son opinion publique, à laquelle il avait promis de rompre avec l'austérité et les diktats des bailleurs de fonds. Or les réformes à présent réclamées par les créanciers de la Grèce, hautement impopulaires, sont encore plus sévères que celles qui ont été rejetées massivement par 61% des électeurs lors du référendum du 5 juillet. Pour se garder une marge de manœuvre, Alexis Tsipras a dû se rapprocher de l'opposition, au prix de dissensions internes à son parti Syriza, ce qui laisse craindre une nouvelle crise politique.

«PISTOLET SUR LA TEMPE»

«Avec un pistolet sur la tempe, toi aussi tu serais d'accord», a lâché, pour justifier les concessions, une source gouvernementale grecque. Les heures sont de fait comptées pour la Grèce, dont les caisses sont vides et l'économie exsangue. Le pays, soumis à un contrôle des capitaux et dont les banques sont fermées depuis le 29 juin, vit suspendu aux aides d'urgence de la BCE. Or celle-ci attendait «un signal politique» pour décider de maintenir ou non l'économie grecque sous perfusion, a souligné dimanche une source européenne proche des discussions. Sur le front européen, le chef du gouvernement grec a dû tout mettre en oeuvre pour rebâtir la confiance qui s'est brisée au fil de ces six mois de négociations houleuses. Les discussions sur le sort de la Grèce ont aussi mis à rude épreuve le reste de la zone euro, en particulier le couple franco-allemand. Dès le début, le sommet de dimanche a pris l'allure d'un affrontement entre l'Allemagne, inflexible, et la France, qui prônait une ligne plus souple. La France «va tout faire» pour garder la Grèce dans la zone euro, avait assuré le président François Hollande. Pour la chancelière allemande Angela Merkel, il n'était pas question au contraire d'un accord «à n'importe quel prix». «La valeur la plus importante, à savoir la confiance et la fiabilité, a été perdue» avec Athènes, avait-elle ajouté. Les dirigeants ont négocié d'arrache-pied sur un document ébauché par leurs ministres des Finances, plaçant la Grèce sous étroite tutelle en échange d'un éventuel plan d'aide financière, le troisième depuis 2010.

Terrorisme

Trois dirigeants du principal groupe djihadiste tunisien abattus

Trois dirigeants du principal groupe extrémiste armé tunisien, lié à Al-Qaïda, figurent parmi les cinq djihadistes abattus vendredi par la police, a annoncé le ministre de l'Intérieur Najem Gharsalli. Les forces de l'ordre ont tué «cinq éléments terroristes dangereux, dont trois principaux dirigeants de la Phalange Okba Ibn Nafaa (...). Pas de simples (éléments), mais des poids lourds», a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse dimanche soir. La Phalange Okba Ibn Nafaa, une branche d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), est l'auteur de plusieurs attaques meurtrières contre les forces armées tunisiennes. Selon Tunis, elle est aussi responsable de l'attentat contre le musée du Bardo le 18 mars, bien qu'il ait été revendiqué par le groupe Etat islamique (Daech).

Cette «opération a cassé le dos de la Phalange Okba Ibn Nafaa, je peux dire jusqu'à 90%», a assuré le ministre. Les trois hommes tués sont des «prolongements» du chef d'Aqmi, Abdelmalek Droukdel, et du chef djihadiste Mokhtar Belmokhtar, selon lui. Ils ont été identifiés comme Mourad Gharsalli, l'un des djihadistes les plus recherchés de Tunisie, Hakim Hazi et l'Algérien Lounis Aboul Fath. Les deux autres personnes abattues vendredi par la police n'ont pas encore été identifiées, selon la même source. Cette cellule «se préparait à exécuter une série d'opérations» et a embrigadé des aspirants djihadistes avant de les aider à rejoindre des zones de conflit, a-t-il encore dit. Elle avait aussi selon lui l'intention de mettre sur pied «un camp dans la région de Gafsa, à l'instar de ce qu'il y a à Chaambi».



Le mont Chaambi, à la frontière avec l'Algérie, est le principal maquis djihadiste de Tunisie. Les autorités tentent d'en déloger des groupes armés depuis fin 2012. Le chef de la Phalange Okba Ibn Nafaa, Lokmane Abou Sakr, accusé par Tunis d'avoir «dirigé» l'attentat du musée du Bardo, avait été tué fin mars lors d'une opération des forces spéciales dans la région de Gafsa, ainsi que plusieurs autres djihadistes. L'attentat du Bardo, qui a fait 22 morts dont 21 touristes, a toutefois été revendiqué par Daech, tout comme celui qui a provoqué la mort de 38 touristes le 26 juin dans un hôtel de la

zone touristique de Port El Kantaoui. Tunis a jugé possible une scission au sein de la Phalange Okba Ibn Nafaa, dont une partie aurait rejoint l'EI. «Il n'y a pas encore de présence en Tunisie d'une organisation structurée appelée Daech. Cela n'empêche pas l'existence de certains éléments ayant prêté allégeance à Daech» dans le pays, a dit M. Gharsalli.

Depuis sa révolution en janvier 2011, la Tunisie fait face à une progression de la mouvance djihadiste, responsable de la mort de plusieurs dizaines de policiers et de militaires ainsi que de 59 touristes étrangers.

Al Aâyoun

Une manifestation des chômeurs sahraouis violemment réprimée

La Coordination des diplômés chômeurs sahraouis a organisé un sit-in pacifique dans la ville d'Al Aâyoun (territoires sahraouis occupés) pour protester contre les pratiques répressives des autorités d'occupation marocaines à l'encontre de ses membres et toutes les populations civiles sahraouies dans les territoires occupés, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie

(SPS). «Les forces de répression marocaines, en uniforme et en civil, ont intervenu brutalement pour disperser les participants qui manifestaient pacifiquement, faisant plusieurs blessés», a indiqué la coordination dans un communiqué. Suite à cette intervention brutale, la coordination des diplômés chômeurs sahraouis a réitéré son attachement à son droit à la manifestation pacifique pour défendre toutes ses reven-

dications sociales légitimes garanties par toutes les conventions internationales.

Le communiqué a également condamné la politique de black-out médiatique exercée par les autorités d'occupation marocaines dans les territoires occupés, dans une tentative visant à cacher ses graves violations des droits de l'homme perpétrées contre les citoyens sahraouis sans défense.

Pétrole

L'Opep prévoit une accélération de la demande en 2016

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a révisé à la hausse sa prévision de demande mondiale de brut cette année, et table sur une nouvelle accélération en 2016 grâce à un rebond de la croissance mondiale, dans son rapport mensuel paru lundi. La hausse cette année s'accompagne cependant également d'une progression prévisible de la production, ce qui laisse le marché en situation de surproduction structurelle dans un contexte de prix modérés, avant un début de rééquilibrage l'an prochain. Pour 2015, l'Opep prévoit une hausse de la demande de 1,28 million de

barils par jour (mbj), soit 100.000 de plus que dans sa précédente estimation.

Selon la première prévision de l'organisation pour 2016, la hausse de la demande doit s'accroître à 1,34 mbj l'an prochain, en raison d'un rebond de la croissance mondiale à 3,5%, après 3,2% cette année. Les estimations de l'Opep divergent de celles de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui avait indiqué vendredi s'attendre à une baisse de la croissance de la demande mondiale d'or noir à 1,2 million de barils l'an prochain, après 1,4 million estimés pour 2015. En 2015, la hausse

supplémentaire sera mathématiquement plus qu'absorbée par la production des pays tiers, révisée à la hausse de 0,18 mbj. Le marché reste ainsi structurellement excédentaire, la demande de brut adressée à l'Opep baissant de 0,1 mbj à 29,2 mbj cette année, selon le rapport. Or le quota de production que s'est fixé le cartel de douze pays, qui pompe environ un tiers du brut mondial, est de 30 mbj, un chiffre une nouvelle fois dépassé en juin (31,38 mbj). L'an prochain, selon l'organisation, la demande adressée à l'Opep devrait cependant se redresser pour atteindre 30,1 mbj, ce qui augure d'un rééquilibrage du marché.

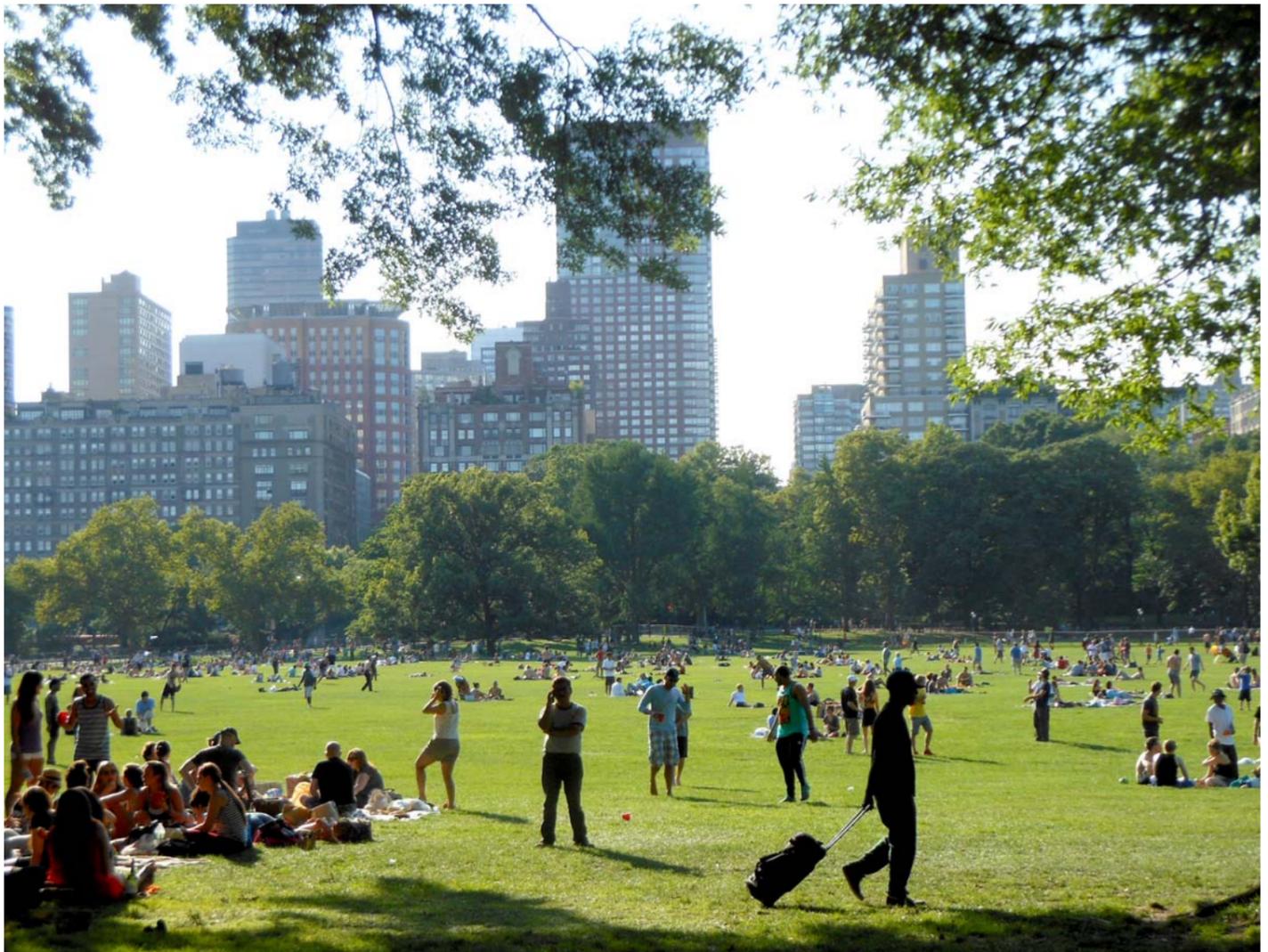
Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Par Kristie Daniel

Les villes joueront un rôle important dans la réalisation des ODD

Une vision de la conception des villes n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui. Plus de la moitié des habitants de la planète vivent dans les villes et ce mouvement migratoire devrait se poursuivre. D'ici à 2050, plus des deux tiers de la population mondiale auront migré vers les villes. On s'attend à ce que le nombre de citadins double en Inde, ajoutant 404 millions de nouveaux habitants au cours des 35 prochaines années¹.

Ce sera donc sous l'impulsion des villes que nous réussirons ou non à atteindre nos objectifs en matière d'éradication de la pauvreté, d'égalité, d'atténuation des changements climatiques et de qualité de vie. Ce seront elles qui détermineront si nous réalisons une croissance partagée ou accentuons les inégalités. Ce sera dans les villes que les gens rechercheront des possibilités d'accès aux études supérieures et à l'emploi. Ce seront les villes qui détermineront si nous continuerons à épuiser les ressources naturelles ou si nous pouvons nous orienter vers une voie plus durable. C'est pourquoi l'objectif de développement durable (ODD) 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables » est si important. La réalisation des cibles de l'ODD 11 prépare le terrain à la réalisation des cibles de nombreux autres ODD. Nous en prendrons seulement deux comme exemple.



Cible 11.2 : d'ici à 2030, fournir l'accès à des systèmes de transport abordables, accessibles, sûrs et durables, pour tous, améliorer la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, avec une attention particulière aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées. Le mode de transport est un élément essentiel du développement, et la cible 11.2 est importante pour assurer des conditions propices à rendre les villes sûres, résilientes et durables. La réalisation de la cible 11.2 sera aussi nécessaire si nous voulons nous attaquer à certaines cibles de l'ODD 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé), notamment réduire les maladies non transmissibles. Le transport actif peut contribuer à atteindre ce but en offrant des lieux sûrs et attrayants pour la marche ou la bicyclette. Les citadins peuvent se rendre à leur destination à pied et à bicyclette afin d'atteindre le niveau d'activité physique nécessaire pour diminuer les risques de pathologie chronique. La marche et la bicyclette sont des moyens de déplacement à la fois abordables et accessibles pour les personnes vulnérables, y compris les femmes et les pauvres.

En plus, le transport actif peut contribuer à réaliser la cible visant à réduire de moitié le nombre de décès et de blessures dans le monde causés par les accidents de la circulation. Sur 1,2 million de personnes tuées chaque année dans des accidents de la route, 65 % sont des piétons, dont 35 % des enfants. L'aménagement d'espaces sûrs pour les piétons réduit donc consi-

dérablement le nombre de victimes².

Alors que les avantages pour la santé sont évidents, des moyens de transport durables contribueront aussi à faciliter l'accès à d'autres services essentiels, comme l'éducation et l'emploi, et est donc indirectement lié à l'ODD 1 (Éliminer la pauvreté) et à l'ODD 4 (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité). Enfin, des systèmes de transport efficaces peuvent soutenir l'ODD 5 (Égalité des sexes) en s'assurant qu'ils répondent aux besoins uniques des femmes. Or, la plupart du temps, les systèmes de transport urbains sont créés pour répondre aux besoins des hommes en tenant peu compte de ceux des femmes. Comparées aux hommes, les femmes se déplacent dans les villes à différents moments, pour des raisons différentes, de différentes façons et ont des ressources financières plus modestes; elles n'ont pas toujours les moyens d'utiliser les moyens de transport qui leur sont offerts³. Un système bien conçu qui privilégie la marche, la bicyclette et les transports en commun permettra à tous de participer pleinement à la vie communautaire et créera des lieux plus sûrs, plus propres, plus sains et plus chaleureux.

La façon dont nous réaliserons la cible 11.2 est importante. Elle vise à améliorer les transports publics. Ceux-ci sont indispensables dans les villes. Toutefois, il est décevant de constater que les deux formes de transport les plus durables, les plus saines, les plus abordables et les plus accessibles, la marche et la bicyclette, n'y figurent pas. De nombreux lieux d'activités quotidiennes sont accessibles à pied ou à bicyclette si

l'infrastructure est sûre et adaptée. En 2012, les principales banques de développement s'étaient engagées à consacrer 175 millions de dollars au financement de transports durables pour les 10 prochaines années. Cet engagement est fondamental. Il est important qu'une partie du financement soit allouée aux infrastructures cyclables et piétonnes, soit dans le cadre de projets en matière de transports publics, soit de projets autonomes.

Cible 11.7 : d'ici à 2030, fournir un accès universel à des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles, en particulier pour les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Les espaces publics et verts offrent à tous les citadins un cadre de vie bénéfique pour leur santé et leur développement. Ils contribuent à leur santé physique et psychologique, au bien-être des communautés et font des quartiers des lieux plus agréables pour y vivre ou y travailler. La cible 11.7 contribuera à la cible relative aux maladies non transmissibles de l'ODD 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé) en offrant aux gens des espaces où ils peuvent avoir une activité physique. Les espaces verts, en particulier, contribueront à la réalisation de l'ODD 7 (Garantir l'accès de tous à des services énergétiques) en diminuant la température en ville. L'augmentation des surfaces artificielles, comme le béton, et la réduction des espaces verts sont l'une des causes de l'augmentation de la température dans les villes. Les espaces verts permettent d'atténuer ce facteur en rafraîchissant l'air, en offrant des espaces ombragés et en absorbant les

polluants de l'air⁴. Enfin, ils fournissent aux pauvres des lieux où ils peuvent vendre leurs produits et leurs services pour gagner leur vie, ce qui contribue à la réalisation de l'ODD 8 (Croissance économique).

Malgré le rôle important des espaces verts et publics, ceux-ci sont souvent menacés par la migration dans les villes. Alors que les terres sont de plus en plus convoitées, les espaces verts et les espaces publics sont convertis en zones bâties et en commerces. C'est pourquoi la cible 11.7 est si importante. Sans un engagement fort des gouvernements pour préserver, protéger et prendre en compte ces espaces, ils seront à jamais perdus.

Il y a de nombreux obstacles à surmonter.

Les villes devront élaborer des plans de mise en œuvre solides et bénéficier d'un appui pour y parvenir. Des solutions innovantes sont nécessaires pour créer des villes centrées sur l'être humain où les citoyens ont leur mot à dire sur la façon dont

ils vivent et interagissent avec la collectivité. La société civile peut jouer un rôle important dans le rapprochement des populations locales et des gouvernements.

Par exemple, le partenaire de HealthBridge, à Hoi An (Viet Nam), a créé un processus d'engagement communautaire dans un projet de construction de parcs et d'aires de jeux dans le cadre duquel la collectivité a organisé une collecte de fonds et participé à la construction de nouvelles aires de jeux. Les leçons tirées de ce processus font partie intégrante du Plan directeur du parc qui est développé par la ville. L'ODD 11 peut largement contribuer aux ODD.

Comme de nombreux autres objectifs, les cibles proposées doivent être concrètes et mesurables. Nous devons définir clairement en quoi consiste l'« accès aux espaces verts » et déterminer comment « l'accès de tous » à des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles et durables devra être mesuré. Les cibles peuvent avoir un impact réel sur de nombreux ODD - veillons à ce que ce soit le cas.

Notes

- 1- Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision, Highlights* (ST/ESA/SER.A/352), New York, 2014.
- 2- John Rennie Short et Luis Mauricio Pinet-Peralta, « No Accident: Traffic and Pedestrians in the Modern City », *Mobilities*, vol. 5, n° 1 (2010), pp.41-59.
- 3- Banque asiatique de développement, *Gender Tool Kit: Transport. Maximizing the Benefits of Improved Mobility for All*. (Manila, 2013). Disponible sur le site <http://www.adb.org/documents/gender-tool-kit-transport-maximizing-benefits-improved-mobility-all>.
- 4- Agence de protection environnementale, *What is an urban heat island?* Disponible sur le site <http://www.epa.gov/heatisland/about/index.htm>. Publié pour la première fois dans *Chronique ONU*, Département de l'information, Nations Unies. Kristie Daniel est directrice de programme du Livable Cities Program à la Healthbridge Foundation of Canada, à Ottawa.

MÉDÉA

Plusieurs feux de forêt et un incendie urbain

Rabah Benaouda

Les très fortes chaleurs, dues aux températures extrêmement élevées et allant, jusqu'à 39°C, qui caractérisent, actuellement, le climat dans la wilaya de Médéa, n'ont pas été, malheureusement, sans effets sur la couverture végétale dont plus de 70 ha, entre pins d'Alep, maquis et broussailles, ont été détruits à la suite de 2 importants feux de forêts. Et, un malheur n'arrivant jamais seul, ces deux feux de forêt ont été suivis d'un incendie, tout aussi important, de compteurs électriques qu'abritait une armoire dans un bâtiment de l'OPGI. Ces trois sinistres ayant eu lieu en l'espace de 4 jours. C'est ce qu'indique, en effet, un communiqué de presse émanant de la cellule concernée de la direction de la Protection civile de la wilaya de Médéa. Ainsi, le premier feu de forêt, le plus important, de par la nature des dégâts matériels occasionnés et du temps mis pour sa circonscription, s'était déclaré, ces derniers jours, au lieu-dit 'Yemma M'sennou', dans la commune d'El-Hamдания, daïra d'Ouzera.

Un feu de forêt ayant nécessité un

important dispositif, aussi bien humain que matériel, composé de près de 150 éléments d'intervention, tous grades confondus, issus de la « Colonne mobile de lutte contre les feux de forêts et les feux de récoltes céréalières », de l'unité principale d'intervention de la Protection civile de Médéa-Aïn D'heb ainsi que de la Conservation des forêts de Médéa.

Des moyens humains appuyés par plus d'une trentaine d'engins de différents types. Et ce n'est qu'après plus de 3 heures d'efforts soutenus que le sinistre a pu être maîtrisé, en début de soirée de jeudi dernier, avec un lourd bilan de dégâts matériels s'élevant à 3 ha de pins d'Alep, 18 ha de maquis et 44 ha de broussailles.

Le lendemain de ce premier feu de forêt, soit dans la soirée de vendredi dernier, un 2^{ème} foyer se déclarait dans la forêt du lieu-dit 'El-Bakar', dans la commune et chef-lieu de daïra de Tablat. Et, là aussi, il aura fallu près de 3 heures d'efforts soutenus, aux éléments de l'unité secondaire d'intervention de la Protection civile de la daïra de Tablat, pour venir à bout de ce sinistre dont les dégâts matériels occasionnés ont été de plus de 1 ha

de pins d'Alep, en plus de surfaces de maquis et de broussailles.

Le lendemain de ce 2^{ème} feu de forêt, soit samedi dernier, tôt le matin, à, exactement, 5h15, c'est un incendie qui s'était déclaré dans une armoire abritant des compteurs électriques, dans l'un des bâtiments de l'OPGI, dans le quartier 'El-Ançor', à la périphérie sud-ouest de la ville de Médéa. Un incendie qui a mobilisé pas moins de 27 éléments, tous grades confondus, de l'unité principale d'intervention de la Protection civile de Médéa-Aïn D'heb, appuyés de 3 ambulances et d'autant d'engins de lutte contre les incendies, qui ont mis plus de 2 heures pour parvenir à maîtriser ce sinistre avant qu'il ne se propage aux appartements. Un incendie à l'issue duquel pas moins de 20 compteurs ont été, totalement, calcinés et qui a, également, occasionné des difficultés respiratoires allant presque à l'asphyxie, à pas moins de 14 personnes âgées de 2 à 73 ans, qui, après avoir reçu, sur place, les premiers soins de secours, ont été évacuées aux urgences de l'Etablissement public hospitalier 'Mohamed Boudiaf' de la ville Médéa.

BOUIRA

Plaidoyer pour la Solidarité

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a insisté, dimanche, à Bouira, sur la nécessité de multiplier les cellules de proximité, à travers le pays, pour prendre en charge les préoccupations des catégories sociales vulnérables. « Il faut renforcer ces cellules de proximité pour prendre en charge les problèmes dont souffrent les femmes divorcées, les femmes rurales ainsi que les personnes souffrant de marginalisation, de pauvreté dans les différentes régions, notamment, les localités isolées », a souligné Mme Meslem à M'Chedallah (est de Bouira), où elle a procédé à la pose de la première pierre d'un centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux. La wilaya de Bouira compte, seulement, deux cellules de proximité, à travers tout son territoire, un nombre insuffisant par rapport à la population que compte cette wilaya, du centre du pays, a-t-elle fait remarquer. « Il est, donc, temps de multiplier ces cellules », a-t-elle, encore, insisté, appelant les autorités locales à aider les parties concernées à trouver des lo-

caux et des espaces afin de créer ces cellules à travers les daïras de la wilaya. Après avoir lancé un projet de réalisation d'un centre psychopédagogique, à Lakhdaria (nord-ouest) et inspecté une école pour jeunes aveugles à Sour El-Ghozlane, Mme Meslem s'est rendue au chef-lieu de wilaya où elle a inauguré un nouveau siège de la direction locale de la Solidarité avant de visiter un centre des personnes âgées et un foyer pour enfants assistés. La même responsable s'est rendue à Draâ El-Bordj où elle a visité un restaurant de la 'rahma' ouvert par un particulier durant ce mois sacré. Sur place, elle a écouté un exposé sur le secteur de la Solidarité et les activités caractérisant le mois de Ramadan, à Bouira, où une vingtaine de restaurants de la 'rahma' sont ouverts et livrent 4.200 repas, au profit des nécessiteux et des passagers. A l'Institut national de la formation professionnelle de Draâ El-Bordj, elle a tenu une rencontre avec des associations à caractères humain et social, et avec la société civile de la wilaya, à l'issue de laquelle elle a remis des cadeaux et des attestations d'honneur

aux lauréats sourds-muets qui se sont illustrés aux examens du B.E.M.

Au cours de la même cérémonie, Mme Meslem a remis des décisions d'attribution de micro-crédits au profit de jeunes ayant bénéficié de projets, dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit. Elle a, en outre, affirmé que son département « ne fournira pas d'aides financières aux associations qui n'activent pas, réellement, sur le terrain et qui ne répondent pas à la politique de la Solidarité nationale ».

Par ailleurs, Mme Meslem a fait part de la création prochaine d'un centre pour enfants autistes à Bouira, estimant que cette maladie s'est amplifiée ces dernières années, dans le pays. « La prise en charge et le diagnostic de cette maladie ne sont pas faciles », a-t-elle admis. A l'issue de sa visite, la ministre a annoncé un programme complémentaire de plus de 1 million de DA, pour l'Agence nationale de la gestion du micro-crédit (Angem) et une autre enveloppe de plus de 300 millions de DA pour l'Agence de développement social de la wilaya.

TIPAZA

Un nouveau plan de circulation de la ville

Le nouveau plan de circulation de la ville de Tipaza est entré, dimanche, en exploitation à titre expérimental, en perspective de la saison estivale qui verra, quotidiennement, une déferlante de visiteurs et touristes sur cette ville du littoral algérien, a-t-on constaté. Un grand nombre d'agents de l'ordre a été observé, à l'occasion, sur le boulevard du 1^{er} Novembre, artère principale de la ville, traversée par la RN 11, en vue d'organiser la circulation et fournir des informations aux citoyens au sujet de ce nouveau plan.

Le boulevard de la Gendarmerie nationale, second axe principal de la ville, objet d'un important trafic

automobile, tout le long de l'année, a, également, enregistré une présence massive de policiers, chargés de l'orientation des automobilistes sur cette artère, reliant le centre-ville à de nombreux quartiers, à forte densité de population.

Selon le directeur des Transports de la wilaya, Kouider Remache, ce nouveau plan, visant « de meilleures fluidité et organisation du trafic durant les week-end et la saison estivale qui enregistre un flux de 6 millions de véhicules, à travers la wilaya a été, essentiellement, axé sur les 2 artères principales de la ville, soit les boulevards du 1^{er} Novembre et celui de la Gendarmerie nationale ».

« Si la période expérimentale est concluante, l'exploitation de ce nouveau plan de circulation sera généralisée », a-t-il observé.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a, en outre, signalé un « retard intervenu dans la mise en exploitation de ce plan, fixée, initialement, à juin dernier, en vue de désengorger le trafic, dans la ville ». Le plan en question est axé sur le boulevard 1^{er} Novembre, menant d'est en ouest, ainsi que le boulevard de la Gendarmerie menant vers la route de la wilaya, en passant par la cité des 'Enseignants', organisant la circulation de l'ouest à l'est, a ajouté ce responsable.

TÉBESSA

Tentative d'assassinat, une arrestation

Ali Chabana

L'auteur présumé d'une tentative d'assassinat, sur un jeune de 18 ans, a été arrêté par les services de police. La victime avait reçu un violent coup sur la tête, à l'aide d'un instrument tranchant. L'agresseur de même âge a aussitôt pris la fuite, une fois son méfait commis, mais les policiers n'ont pas mis longtemps pour l'identifier et

l'appréhender, selon la cellule de communication de la Sécurité de la wilaya de Tébéssa. Par ailleurs et d'après la même source, les services de police ont intercepté un véhicule à Bekkaria, localité située à l'est de Tébéssa, chargé d'une quantité de tabac pour narguilé, estimée à quelque 345 étuis.

Le conducteur de la voiture âgé de 28 ans a été interpellé et écroué, a-t-on ajouté.

SKIKDA

La pêche fait mieux

La direction de la Pêche et des Ressources halieutiques, de la wilaya de Skikda, table sur une production de 45.000 tonnes de poissons, au terme de l'exercice 2015, a indiqué le directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques, Hocine Bousbaâ.

Ce volume de production marquera une « hausse » de la production de poissons, comparativement, à l'année précédente durant laquelle 32.000 tonnes avaient été pêchées, a affirmé le même responsable, à l'APS.

La production halieutique a enregistré une augmentation de 25 % durant les 4 premiers mois

de l'année, en cours, par rapport à la même période de l'année passée, soit 1.024 tonnes en 2015 contre 780 tonnes en 2014, selon M. Bousbaâ.

Cette performance est le fruit de la mise en service, début 2015, de 16 nouvelles unités de pêche, portant le nombre d'unités exploitées, dans cette wilaya, à 502, a encore souligné le même responsable, relevant « l'impact favorable des bonnes conditions climatiques ».

La production escomptée sera dominée par le poisson bleu (85 %), le reste étant constitué de poisson blanc et de crustacés, a, également, précisé le même responsable.

Pilleurs de sable en échec

Boudrouma

La commune de Oued Z'hor, aux confins ouest de la wilaya s'est soldée par la saisie de 3 camions de marque 'Chank-si' chargés de 60 m³ de sable de mer, au total et l'arrestation de leurs conducteurs.

Aussitôt avisés, le groupement de Gendarmerie dépêche une patrouille qui dresse un barrage routier au carrefour du

lieu-dit 'Tarras' et du chemin de wilaya (CW7), dans le massif de Collo. Les véhicules lourdement chargés seront alors « cueillis » par les gendarmes, à une heure tardive (22h30).

Leurs conducteurs ont été présentés devant le parquet de Collo, jeudi dernier, pour répondre de leurs actes. Les camions et leur chargement de sable de mer ont été acheminés à la fourrière municipale de Ouled Attia.

OUARGLA

Des projets pour El Borma

Plusieurs projets de développement ont été retenus pour la daïra d'El Borma (420 km au sud-est du chef-lieu de wilaya), pour améliorer les conditions de vie des citoyens de cette région frontalière.

Parmi ces projets, une centrale électrique d'une capacité de 2.600 kw, vient d'être mise en service, qui devrait alimenter, en énergie électrique, les populations des régions enclavées d'El Borma, Chouachene, Zenaïka et Gour El Baguel, et atténuer, ainsi, leurs souffrances, en matière d'approvisionnement, ont déclaré les responsables de cette collectivité. Par ailleurs, les travaux des 4^{ème} et 5^{ème} tranches de dédoublement de la voie, traversant la commune d'El Borma, ont été achevés, a indiqué la même source, ajoutant qu'une enveloppe financière de plus de 70 millions de DA a été allouée pour la réalisation

de cette route d'une longueur de 2 km.

La daïra d'El Borma a bénéficié, également, d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), qui sera inauguré, lors de la prochaine rentrée 2015-2016. Cette structure appelée à prendre en charge les élèves exclus du cursus scolaire, est composée de 4 ateliers, un pavillon d'hébergement (70 lits) et une cantine scolaire (200 repas/jour) selon la fiche technique du projet. Un lycée est en cours de construction dans cette région pour un montant de 21 millions de DA, qui comporte une salle scientifique, une autre pour l'informatique, un amphithéâtre et des laboratoires pédagogiques. La population d'El Borma a bénéficié, aussi, d'un château d'eau d'une capacité de 300 m³, réalisé au quartier El Zenaïka, pour un montant de 70 millions de DA, a-t-on ajouté.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

27 ramadhan 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h52	12h54	16h45	20h11	21h48



Logements sociaux

Des mécontents assiègent la daïra

Près d'une centaine d'occupants d'habitations précaires, des cités de Bencherqui, Aouinet El Foul, El Gammas et Oued El Had, et de demandeurs de logements sociaux classés dans la catégorie « rouge », de Bentellis d'El Ménia et de Chaab Erssas, se sont rassemblés devant le siège de la daïra de Constantine pour protester contre leur exclusion des opérations de déménagement en cours, pour les premiers, ainsi que du tirage au sort concernant leur catégorie, pour les seconds.

El Abci

Les habitants des cités composées de maisons précaires, dont le relogement en cours se fait au niveau des unités de voisinage (UV) 16 et 20 de la nouvelle ville de Ali Mendjeli, disent avoir été exclus injustement de la liste des bénéficiaires de relogement, au départ, mais bien que rétablis dans ce droit grâce au dépôt de recours ils se voient, malgré tout, toujours non concernés par les déménagements en cours, pesteront-ils.

Et c'est ce qu'ils sont allés affirmer avec force et colère à l'officier de police, qui tout en les priant de ne pas gêner la circulation a tenté de les raisonner, mais c'était compter sans certains habitants de Bencherqui et de Aouinet El Foul. Ces derniers, en effet, ont fait montre de plus de virulence que les autres. Situation qui a failli dégénérer, n'était-ce l'intervention de quelques « sages » parmi les protestataires et même parmi les passants, qui ont finalement réussi à calmer les esprits.

Pour leur part, les protestataires pour le logement social et particu-

lièrement ceux de Bentellis et de Chaab Erssas voulaient coûte que coûte rencontrer le chef de daïra. Le représentant des habitants du quartier Bentellis soulignera qu'ils sont 94 familles bénéficiaires de décisions de pré-affectation depuis le mois de janvier 2014 et classés dans la catégorie « rouge », dont seulement 50 ont été convoqués pour le tirage au sort, alors que les 44 familles restantes classées dans la même catégorie ont été « oubliées » ou complètement « déclassées », s'insurgera-t-il. Et d'exhiber des décisions de pré-affectation comportant la mention « R », pour se faire mieux comprendre.

Pour les autres protestataires du social, à l'instar de ceux habitants de Chaab Erssas, leur représentant fera état de 11 familles classées dans la liste « rouge », mais qui n'ont pas été concernées par le tirage au sort qui a eu lieu depuis un bon mois maintenant, dira-t-il. En fin de matinée, les protestataires déçus de n'avoir pas été reçus par un responsable de la daïra, ont fini par se disperser en promettant de revenir à la charge incessamment.

Circoncisions et mises en garde

A. E. A.

Une campagne de circoncision des enfants des familles nécessiteuses, a été relancée, à la vielle de 'Leilet el kadr', opération pour laquelle la direction de la Santé a mobilisé les salles d'opération des hôpitaux et recommandé aux parents de procéder, auparavant, à des analyses pour les enfants concernés par cet acte chirurgical. Des analyses et tests assez simples à l'effet d'éviter toute complication éventuelle et ce, en application des instructions de la tutelle, soulignera le directeur de la Santé de la wilaya de Constantine, M. Assassi.

A l'hôpital El Bir de la 'ville des ponts', deux salles d'opération ont été réservées pour cette campagne, avec des équipes de médecins et de techniciens spécialisées, accomplissant en moyenne cinq à six opérations chirurgicales par jour. C'est ce qu'indique le responsable du service de chirurgie générale dudit hôpital, M. Smati, soulignant qu'une quinzaine d'enfants ont été déjà circoncis depuis plus d'une semaine, maintenant, mais depuis, dimanche dernier, une moyenne de six enfants sont opérés par jour. Deux chirurgiens seront mobilisés,

chaque jour, ajoutera-t-il, pour uniquement les opérations de circoncision dans deux salles réservées pour ces seuls actes, sachant que chacun de ces derniers nécessite près de 20 minutes de temps. L'utilisation du bistouri électrique est strictement interdite, notera-t-il et tout doit se faire à la main. Concernant les parents qui ne voient pas l'utilité de faire des examens préalables à leurs fils, il reviendra pour signifier que ces analyses sont, dans l'intérêt des enfants et ce, pour éviter des complications aux cas d'enfants hémophiles. Selon le directeur de la Santé de Constantine, M. Assassi, dans tous les hôpitaux de la wilaya, des salles spécialisées ont été réservées, pour répondre aux demandes des familles, qui veulent circoncire leurs enfants, en ce mois de Ramadhan. L'opération a débuté, il y a près d'une dizaine de jours et se poursuivra, au besoin, jusqu'après l'Aïd. « Ce qui nous intéresse, en l'occurrence, c'est d'abord la santé de l'enfant et il s'agit de faire des opérations, dans les règles de l'art, même si c'est en nombre limité. Le grand nombre est souvent source de précipitation avec tous les risques de fautes qu'il peut induire », conclura-t-il.

L'allocation touristique fait jaser

Rekibi Chikhi

Un voyage imprévu à l'étranger, c'est démoralisant quand on a déjà une petite idée des prix des billets d'avion. Mais de ce côté-là, cela peut s'arranger, quand même, par une "touisa" familiale. Reste donc, seulement, le change de la devise. Et là, les choses se compliquent sérieusement.

Hier, au niveau d'une antenne de banque située dans le quartier du Coudiat, dans le centre-ville de Constantine, on a rencontré une famille composée de quatre membres qui devaient prendre l'avion, le jour même pour voir un parent hospitalisé en Italie. « Son cas est critique, toute la famille et même des amis ont cotisé pour l'achat de nos quatre billets d'avion », lance la sœur du malade. Et d'ajouter : « Mais il est plus facile de demander l'aumône en devise que de demander ces quelques billets

à la banque, et ce n'est pas donné encore, 16.500 DA, contre un billet de 100 euros ». Un petit tour nous a conduit aux guichets de quelques antennes de banques situées dans le centre-ville de Constantine. Les employés de certaines banques avancent la non-disponibilité des imprimés nécessaires à l'opération de change en question et orientent les gens vers une autre agence de la même banque mais située plus loin dans la Casbah. Mais arrivés là-bas, on leur lance tout simplement à la figure : « On n'a pas de caissier ». Il faudrait donc voir ailleurs. Mais cet ailleurs n'est pas plus clément : « Aujourd'hui, on est occupé à payer les retraités qui touchent leurs pensions en devises, revenez un autre jour et vous serez servis ». A midi, il ne nous restait qu'une seule banque mais la caissière nous dit : « Il fallait venir avant, à neuf heures ». « Notre famille a renoncé à son

droit de faire le change réglementaire à la banque, on n'a plus qu'à se diriger vers le marché parallèle de devises, au moins là-bas, il n'y a pas de bureaucratie et les cambistes trouveront beaucoup de joie à nous rendre service », déclare, lassé, le frère du malade. Tous les employés de la banque se voulaient rassurants et affirmaient qu'il n'y a pas un réel problème, mais le constat est déjà là, le change touristique, on ne le fait pas dès qu'on a son billet d'avion en main et qu'il faudrait de ce fait ne pas compter sur les banques et d'essayer d'avoir toujours de la devise chez soi pour les imprévus heureux ou malheureux. Alors que l'Etat mène une stratégie pour l'éradication du marché parallèle de la devise, on pourrait aisément imaginer la facture payée juste pour la journée d'hier avec la concurrence de ces banques qui ont refusé de faire le change pour une raison ou une autre.

El Khroub

700 millions de dinars pour des écoles et l'amélioration urbaine



Une enveloppe de 700 millions de dinars a été mobilisée au bénéfice de la commune d'El Khroub (Constantine) pour la réhabilitation des écoles et l'amélioration urbaine, a indiqué lundi à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelhamid Aberkane. Cet élu a précisé que ce montant, puisé des programmes communaux de développement (PCD) et des program-

mes sectoriels décentralisés (PSD) permettra de financer, notamment, la réhabilitation de 68 groupes scolaires au chef-lieu de la commune ainsi qu'à Massinissa et Ali Mendjeli.

Les travaux qui seront lancés juste après l'Aïd El Fitr donneront lieu à la réfection des sanitaires des écoles, la reprise de la voirie et des réseaux d'assainissement, le revêtement des cours, la réparation de

l'étanchéité et la réhabilitation des cantines scolaires, a ajouté M. Aberkane. La même opération permettra également de mener des actions d'amélioration urbaine, notamment dans les quartiers périphériques et les nouvelles cités de la ville, a conclu le même élu après avoir fait part de la plantation « avant la fin de l'année » de 10.000 arbres à El Khroub, Ali Mendjeli et Massinissa.

Dégradations !

A. Z.

Moins de trois mois après sa réalisation à Ali-Mendjeli, un joli espace vert a été transformé dernièrement en un terrain vague, plein de déchets, d'arbustes arrachés et de gazon souillé. Cet espace vert, proche d'un nouvel hôtel qui a été inauguré à l'ouverture de « Constantine capitale de la culture arabe, 2015 », n'a pas été épargné d'une dévastation en règle. Malgré le fait qu'il soit situé tout près de la sûreté urbaine, ce petit lo-

pin de terre verdoyant, lieu de détente pour les familles, a subi une véritable furia de gens qui manquent de civisme, et c'est trop les honorer si on cherchait à leur trouver des excuses. Ce sont des habitants du quartier qui se sont plaint de la dégradation qu'on a fait subir à cet espace vert. « C'est difficile à supporter cette dégradation des lieux ; et le premier responsable de cette situation c'est le citoyen », nous dira un père de famille qui a pris l'habitude de passer ses soirées, avec ses enfants, sur ce tapis vert.

La canicule pousse les gens à sortir prendre de l'air frais après le f'tour et c'est là que la dégradation de ce lieu de détente a commencé. Des groupes de personnes convergent vers cet espace après le f'tour pour s'y installer, un réflexe normal sérieux nous tenté de dire, mais là où le bât blesse, ce sont ces grappes d'enfants qui accompagnent les parents et qui s'acharnent à détruire tout ce qui est vert. Les parents ? Ils ne s'en rendent même pas compte de ce qui se passe aux alentours !

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

27 ramadhan 1436				
El Fedjr 03h41	Dohr 12h40	Assar 16h30	Maghreb 19h56	Icha 21h32

peugeot.dz

L'AFFAIRE À FAIRE

OFFRES EXCEPTIONNELLES
DISPONIBILITÉ ET LIVRAISON IMMÉDIATE *

* STOCK LIMITÉ

PHOTOS NON CONTRACTUELLES

VÉHICULES UTILITAIRES TRANSFORMÉS
PRÊTS À SE RENDRE UTILES DE SUITE !

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

PEUGEOT SPONSOR OFFICIEL DES VERTS ET DE LA FAF

BOXER ISOTHERME : 3 600 000 DA TTC, BOXER NACELLE À PARTIR DE : 3 200 000 DA TTC, BOXER DEPANNEUSE : 3 350 000 DA TTC, BOXER BENNE : 1 900 000 DA TTC, BOXER GRAND VOLUME : 2 450 000 DA TTC, EXPERT FRIGO : 2 100 000 DA TTC DU 10 AU 30 JUILLET 2015, DANS TOUT LE RÉSEAU PEUGEOT.

PEUGEOT GAMME VÉHICULES TRANSFORMÉS

MOTION & EMOTION

PEUGEOT PROFESSIONNEL

SPA MAMI

au Capital de 910.000.000 DA

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DE LA SPA MAMI
DU 30 JUIN 2015

L'an deux mille quinze et le trente du mois de Juin à dix heures s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la SPA MAMI, à l'Unité de Transformation de Plastique, sise à la Zone d'Activités et d'Entrepôts de Ain Arnat (Sétif), sur convocation du Président du Directoire, Président de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires et a adopté les résolutions suivantes :

- PREMIERE RESOLUTION :** Examen des Comptes Sociaux de l'exercice 2014
Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents et représentés.
 - DEUXIEME RESOLUTION :** Affectation du résultat de l'exercice 2014
Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents et représentés
 - TROISIEME RESOLUTION :** Affectation d'une partie du montant du report à nouveau
Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents et représentés
 - QUATRIEME RESOLUTION :** Honoraires du Commissaire aux Comptes
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
 - CINQUIEME RESOLUTION :** Rémunération des Membres du Conseil de Surveillance
Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents et représentés
 - SIXIEME RESOLUTION :** Libération de la partie variable de la rémunération des Cadres Dirigeants
Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents et représentés
 - SEPTIEME RESOLUTION :** Election du Conseil de Surveillance
Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents et représentés
 - HUITIEME RESOLUTION :** Désignation du Commissaire Aux Comptes
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
 - NEUVIEME RESOLUTION :** Publicité légale
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
- Copie certifiée conforme à l'original
Signée le Président du Directoire
K. ADICHE

ETE DE REVE

OUZBEKISTAN

13 jours / 12 Nuits du 16/08 au 28/08/2015
Pension Complete - Excursions - Visites
Guide Français

Inscription et Reservation

Agence TTS

5, Rue Jean-Marie Laribere Oran
Tél : 041/333743 / 041 33 60 66 / 041 33 63 25
Mili voyage Alger : 021 63 36 43 / 44 / 55

NE VOUS Y PRENEZ PAS A LA DERNIERE MINUTE

OPHTALMOLOGIE: CORRECTION DE LA MYOPIE

New



Un Laser pour la myopie, de toute dernière génération de ZEISS, Germany combine pour la première fois dans le monde 2 Femtosecond Lasers utilisant la technique du RELEX pour créer le capot cornéen et le lenticule cornéen en même temps afin de corriger la Myopie et l'Astigmatisme. Aujourd'hui, il est à votre disposition à la

CLINIQUE DE LA VISION
63, Blvd les Castors, ORAN.

Contactez le Secrétariat du Dr CHIALLI

Mob : 0777.87.49.91 / 0553.73.86.36
Tél : 041.46.51.33/38
Fax : 041.46.75.42

Agence de Tourisme et Voyages

«LOGICOM»

Billets de Ferry vers l'Espagne sur les lignes maritimes

ORAN - ALMERIA
et GHAZAOUET - ALMERIA

Tél : 041.24.94.39
07.70.30.78.84
07.70.30.78.94

E-mail : voyages@logicom.dz

3, Rue Yakoub Abdelkader (Maraval) - ORAN

VOYAGES ORGANISES

TURQUIE 8 J / 7 Nuits & 12 J / 11 Nuits
Départ ORN IST le 08 et le 15 Août
MAROC 8 J / 7 Nuits
Départ ORN CASA le 06 et le 13 Août

GFAF VOYAGES

Oran : 041 400 400 M. 0561 65 21 15
Tlemcen : 043 27 60 60 M. 0561 65 03 70
Maghnia : 043 49 52 31 M. 0561 69 47 63
www.gfafvoyages.com M. 0550 24 92 18

ISTANBUL

Du 25/07 au 01/08/2015
Hôtel 5 étoiles Luxe - 3 jours de visite

MAROC

Du 17/08 au 27/08/2015
Casablanca, Marrakech et Agadir
Hôtel pieds dans l'eau.

ATLAS VOYAGES

14 Av. Tebessi ex-Loubet
041 330 102 / 041.331.319 / 041.332.945
E-mail : tourismeatlas@yahoo.fr

Un quota supplémentaire de 200 logements affecté à Es-Senia Vers l'éradication totale du bidonville «Le Virage»



Ph.: B. H. Karim

Houari Saaïdia

Un quota supplémentaire de 200 logements vient d'être réservé dans le cadre du relogement des familles occupant le bidonville dit «Le Virage», a-t-on appris de source officielle. Ces logements en voie d'achèvement, dépassant un taux d'avancement de 60%, qui relèvent du programme LPL implanté dans la daïra d'Es-Sénia, viennent renforcer le paquet fin prêt de 200 logements, déjà consacré à l'éradication de cet immense baraquement, qui tire sa toponymie populaire du virage à hauteur duquel il a été érigé, à mi-parcours entre l'entrée de la nécropole et le chef-lieu d'Aïn El-Beïda. Ainsi, 400 logements, au total, sont mis au compte de l'APC d'Es-Sénia pour la prise en charge des occupants recensés du site du «Le Virage» dans le cadre du programme RHP. La mesure a été prise au niveau de la chefferie de l'exécutif de wilaya après analyse de plusieurs variantes, mais non sans difficulté puisque les éléments d'aide à la prise de décision, censés lui être fournis par les pouvoirs municipaux, ont fait défaut. L'essentiel est là, en tout cas : une solution concrète a été bel et bien dégagée pour venir à bout d'un vieux casse-tête qui a la peau dure, nommé «Le Virage», lequel dossier a été durant des décennies appréhendé plutôt avec la politique de

l'autruche. On se dirige ainsi vers l'affichage d'une liste de 400 bénéficiaires, suivie au moment opportun d'un tirage au sort qui déterminera les 200 d'entre eux qui auront droit à un logement déjà «habitable» et les 200 autres qui se feront remettre un acte de pré-affectation, en attendant l'achèvement de leurs maisons. D'ici là, l'APC d'Es-Sénia doit, sous la supervision et le contrôle étroit de la daïra présidée à titre intérimaire par l'inspecteur général de la wilaya, (re)passer au peigne fin la liste de plus de 370 familles recensées en tant qu'occupants du site et arrêter une liste définitive pour couper l'herbe sous le pied d'indus-postulants et autres opportunistes de tous bords. Avant d'en arriver là, le problème se posait ainsi : 256 familles étaient recensées (recensement caduc et non fiable puisqu'il remontait à 2007) dans ce baraquement des plus déstructuré et compact, débordant sur la route d'Aïn El-Beïda et la caserne d'à côté. Cela revenait à dire, donc, qu'il fallait faire patienter pour plus tard 56 ménages. Mais sur quelle base les trier parmi la peuplade ? Le jeu du tirage au hasard, la recette toute prête en pareil cas, ne pouvait marcher pour la simple raison que le déménagement collectif devait être suivi, coup sur coup, par la démolition, à l'instar de toutes les opérations d'éradication de l'habitat précaire exécutées

ces temps-ci à travers le territoire de la wilaya. Et comme les maisons de fortune sont pratiquement entassées les unes sur les autres, il était impossible de les raser foyer par foyer. La logique était de procéder par petits îlots. A l'évidence, cela supposait une action dirigée, c'est-à-dire contraire au principe d'égalité des chances que garantit le tirage au hasard. Le bidonville a eu un traitement quelque peu «atypique» lors d'un conseil de wilaya, dont le dossier «logement social» constituait le thème central de l'ordre du jour. Le wali avait alors observé : «A moins que vous n'ayez une idée meilleure, la solution consiste à reloger 200 familles, soit le nombre de logements disponibles, en convainquant le reste que leur tour viendra prochainement, pas qu'avec des paroles mais en leur remettant aussi une décision de pré-affectation. Pour ce faire, vous devez remonter le quartier de bas en haut, une sorte de ratissage - juste pour caricaturer - qui emporte ce qu'il trouve sur son chemin. De la sorte, on pourra faire le relogement, et la démolition en parallèle, d'un gros bloc. Du bidonville, il ne restera qu'un bout situé sur l'extrémité dans le sens du ratissage. Encore une fois, la clé de cette solution, c'est votre capacité à convaincre la population», avait affirmé le chef de l'exécutif, s'adressant au maire d'Es-Senia et son secrétaire général.

Lutte contre l'informel à Bir El-Djir Des box pour les détenteurs de kiosques illicites

K. Assia

Les détenteurs de kiosques et barques illicites de Haï Yasmine et Haï Nour seront désormais affectés au nouveau marché de proximité de Haï Yasmine, a-t-on appris hier auprès du président de l'APC de Bir El-Djir.

Ce marché de quartier a été nouvellement réceptionné et des commerçants ont déserté leurs box ; ce qui contraint la commune à prendre les mesures qui s'imposent, explique-t-on. L'APC avait recensé, rappelons-le, 22 kiosques et baraques illicites à démolir et dont les propriétaires seront transférés vers cette nouvelle enceinte commerciale. Les services de l'APC de Bir El-Djir ont préféré transférer les occupants de ces baraques vers le nouveau marché de proximité afin de reprendre la démolition des kiosques érigés illicitement. La démolition dépendra donc de la régularisation de ces commerçants, a expliqué le président de l'APC de Bir El-Djir. Ce dernier indique que trois mises en demeure avaient été adressées aux bénéficiaires des box non occupés du marché pour reprendre leur activité, mais en vain.

Cependant, assure le même responsable, ces box sont toujours vides et inoccupés ce qui doit contraindre les services de la commune à prendre toutes les dispositions pour assurer une meilleure exploitation de l'enceinte commerciale et créer surtout de l'emploi dans le cadre de la lutte contre l'informel. Au total, l'opération de démolition concerne 22 kiosques érigés illicitement. Une fois le transfert assuré, les kiosques seront démolis conformément aux orientations données dans ce cadre. Cette opération initiée dans le cadre de l'éradication des constructions illicites et la lutte contre le

squat des espaces publics va se poursuivre. Les maires de l'ensemble des communes ont été instruits de recenser toutes les extensions sauvages et de les démolir. Lancée depuis le début du mois de février, la lutte sans merci lancée contre l'occupation des espaces publics a donné lieu à la démolition de 47 extensions réalisées anarchiquement dans ces deux agglomérations. Cette opération a été scindée selon le maire en trois étapes avec une première démolition de 11 extensions. Celle-ci a été suivie de l'éradication de 36 autres extensions. Toutes ces actions d'agrandissements ont été maîtrisées à temps par les autorités locales. Une sortie sur site a précédé cette opération de démolition qui a permis de recenser l'ensemble des constructions illicites. Ce sont généralement des extensions de rez-de-chaussée et autres squat que les services de la commune ont ciblés à travers cette action.

Des mises en demeure seront adressées aux contrevenants avant l'entame des démolitions. Cette opération visant à éradiquer les extensions illicites est menée par une commission composée du représentant du wali d'Oran, du P/APC de Bir El-Djir et des services de la police. Les 11 extensions illicites démolies au début de l'opération dépassaient plus de 100 m² et un kiosque à Haï Nour. Les squatters se sont accaparés des espaces mitoyens à leurs habitations. Il y a lieu de signaler que la commission dispose d'une réquisition ouverte pour intervenir dans l'ensemble des quartiers et cités de la wilaya d'Oran. L'opération d'éradication des extensions illicites a été lancée il y a une dizaine de jours dans la localité balnéaire de Kristel relevant de Gdyl. Une quinzaine d'habitations ont été complètement démolies.

Chehairia (Aïn El Bia) : un couffin à la fin de ramadhan

La population de Chehairia est bien outrée par la non-distribution du couffin de ramadhan alors même que le mois sacré tire à sa fin. En plus du fait que ce panier est fort maigre par rapport à celui des années précédentes, le fournisseur qui a été désigné après soumission livre le produit au compte-gouttes. Alors, le couffin se fait tant désirer. Les services de la daïra qui chapeautent l'opération trouvent du mal à expliquer ce grand retard aux concernés. Notons que la commune a bénéficié d'un quota de 4000 couffins.

A quand l'ouverture de la polyclinique ?

Alors que son inauguration officielle a solennellement eu lieu, les habitants de Chahaiari se demandent sur la date réelle de l'ouverture de la polyclinique. Une structure flambant neuve avec tous les services que doit abriter une structure sanitaire du genre. Même les services de l'APC se sont engagés à livrer le mobilier pour que l'ouverture ait lieu le plus tôt possible. A la daïra on précise que la mise en service de cette structure relève des prérogatives de la direction de la santé.

Les voleurs de cheptel sévissent toujours

Les fellahs qui avaient l'habitude d'élever des bêtes ne le font plus dans certaines communes. La cause est toute simple, les voleurs se professionnalisent de plus en plus et osent voler des troupeaux entiers comme cela est arrivé à un éleveur installé à El Adjadjma dans la daïra de Béthioua a qui on a volé une centaine de brebis. De nuit et par on ne sait quel subterfuge les malfaiteurs ont réussi à emporter tout un élevage ruinant ainsi le propriétaire.

Mers El-Hadjadj : baignades nocturnes et s'hour à la plage

La grande plage de Mers El-Hadjadj ne désemplit pas pendant ces nuits de ramadhan. Jusqu'au petit matin des familles entières s'installent à la plage pour goûter l'air frais de la mer. Les projecteurs installés et la sécurité renforcée a fait que ces familles prennent même le s'hour sur place. La baignade également très prisée fait que l'on se croit en plein jour. En attendant l'arrivée en masse des estivants, les préparatifs vont bon train pour les accueillir.

L. T.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Titouah Assia, 39 ans, Haï Es Salem
Zakka Abdelkader, 80 ans, Yaghmoracen
Atmane Youcef, 80 ans, rue Hocine Ben Ali
Bakhadda Fatma, 80 ans, El Hamri

Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 ramadhan 1436				
El Fedjr 04h13	Dohr 13h09	Assar 16h58	Maghreb 20h23	Icha 21 h58



Tranche de Vie

De nos jours, l'apparence extérieure est très importante. D'ailleurs, dans certaines offres d'emploi, il est bien indiqué : «bonne présentation exigée». Est-ce une compétence requise pour le poste ? Prendre soin de soi est une marque de respect vis-à-vis des autres d'abord et ensuite vis-à-vis de soi-même. Les critères d'une bonne allure sont dictés en majorité par la télévision. Par les artistes et plutôt ceux de l'étranger. En fait, la mondialisation de la mode est présente chez nous et de plus en plus ces dernières années. Il n'y a pas de différence entre les vêtements portés par les jeunes de chez nous et ceux de là-bas. Les accessoires comme les chapeaux, les bijoux, les sacs, les montres... sont identiques à ce qu'on peut trouver ailleurs loin de notre bled. Ce mimétisme est angoissant.

Par El-Guellil
Fehmini



Notre identité se perd dans un tourbillon de masse. L'avantage de s'habiller pareil permet de se dissimuler dans la foule, deve-

nir en vérité transparent, ne pas déranger le regard de l'autre croisé dans la rue. N'oublions pas que cette exigence ne peut être appliquée par tous. C'est pour cela que bon nombre d'entre nous optent pour la djellaba qui «isthar» les hommes et le khimar qui cache les imperfections de la coiffure chez la femme.

Qu'attendons-nous pour briser ce dictat de la beauté qui défavorise d'emblée les personnes de valeur et valorise les autres sans grande valeur ? Combien de jeunes filles trouvent-elles dans les postes d'assistantes et autres fonctions d'apparat - belles et bien apprêtées ? Beaucoup trop et le plafond de verre instauré pour le reste des candidats est une chape de béton qui les empêche d'avancer. On aurait envie de dire à tous ces jeunes parqués sur le côté : venez comme vous êtes.

En soutien à leurs collègues de Sidi Bel Abbes Sit-in des médecins spécialistes à l'EHU du 1^{er} novembre



Sofiane M.

Une trentaine de médecins spécialistes et chirurgiens ont observé hier matin à l'intérieur de l'EHU 1er novembre un rassemblement de solidarité avec leurs deux collègues de l'EPH Sidi el Djillali de Sidi Bel Abbes condamnés récemment à six mois de prison ferme pour «une erreur médicale qui aurait engendré mort d'homme». On pouvait lire sur les banderoles que tenaient les protestataires : «Oui à la justice. Non au règlement de compte», «halte au scandale judiciaire», «solidaires avec nos confrères de l'EPH de Sidi Bel Abbes». Selon le professeur Chadli, représentant des contestataires et membre du syndicat national des hospitalo-universitaires, cette action de soutien a été organisée par les deux syndicats autonomes, syndi-

cat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU) et le syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique, pour dénoncer la condamnation de leurs deux collègues qui exercent en tant que chirurgien et réanimatrice à l'EPH de Sidi Bel Abbes. «Les médecins sont tenus de réunir les conditions optimales pour opérer les malades.

Ils ne peuvent être responsables des complications postopératoires d'un patient. Nous avons pour mission de soigner et non pas de guérir», lance notre interlocuteur. Il ajoute que l'expertise médicale menée suite au décès du patient a exclu l'erreur médicale.

Une campagne de mobilisation a été également lancée sur les réseaux sociaux par le «Collectif médical oranais de soutien au médecins de l'EPH Sidi Bel Abbes». «La

corporation médicale d'Oran, toutes structures et toutes spécialités confondues, dénonce le jugement injuste, insensé et indécent (condamnation à 6 mois de prison ferme) prononcé contre nos confrères de l'EPH Sidi el Djillali de Sidi Bel Abbes, en l'occurrence les docteurs Beldjillali et Laidouni, respectivement chirurgien et réanimatrice. De ce fait, nous soutenons vivement et ardemment nos collègues et nous les assurons d'agir fermement pour remédier rapidement à ces bavures judiciaires. Nous appelons tous les médecins du territoire national à soutenir notre action», écrit le collectif sur sa page facebook. Des rassemblements de soutien sont organisés dans plusieurs établissements hospitaliers à travers le territoire national en guise de soutien aux deux médecins, signale-t-on.

Pour non déclaration de la valeur réelle de la marchandise Un conteneur de vêtements saisi au port sec

K. Assia

Un conteneur d'effets vestimentaires importés de Chine a été saisi par les douaniers du port sec CMA CGM, relevant de l'inspection divisionnaire d'Oran extérieur ; pour fausse déclaration de valeur, a indiqué, hier, la sous-directrice de la communication à la direction régionale des douanes d'Oran. Le contrôle opéré par les inspecteurs a révélé que le propriétaire de cette marchandise n'avait pas déclaré la valeur réelle de la marchandise importée lors de l'accomplissement des formalités douanières. Le conteneur saisi renfermait 494 colis d'effets vestimentaires, a noté la responsable, précisant que la valeur déclarée par l'importateur est 2.149.505,30 dinars, alors que la valeur réelle de la marchandise est

de 3.064.431 dinars. Le montant des droits compromis s'élève à 268.279 DA. Ainsi, et en application de l'article 321 du code des douanes, la marchandise a été saisie et une amende représentant deux fois la valeur des droits compromis, soit 536.558 DA, a été dressée à l'encontre du contrevenant.

Cette saisie intervient quelques jours après la mise en échec par les éléments des douanes du port sec MTA d'une tentative d'importation de machine pour le recyclage de plastique et ce, pour majoration de valeur et également pour l'état usagé de l'équipement. Lors d'un contrôle, les douaniers ont découvert que l'opérateur avait procédé à une majoration de valeur de sorte que la machine a été déclarée à 105.000 dollars alors que la valeur réelle de l'expertise est de

10.000 dollars. Le montant transféré illicitement s'élève, selon la même source, à 33.455.792 DA. Ainsi, et conformément à l'ordonnance 96-22 portant sur la répression de l'infraction à la réglementation des changes, les douaniers ont saisi l'équipement et des pénalités représentant dix fois le montant de la machine ont été dressées à l'encontre de l'opérateur. Celles-ci ont été évaluées à 41.694.740 DA. La minoration ou la majoration de la valeur en douane, selon les cas ou les dispositions douanières, sont plus qu'une pratique frauduleuse permettant aux importateurs d'échapper au fisc, c'est une habitude, une manière de faire du commerce, qui grève lourdement les recettes du Trésor pour l'un et les réserves de change pour l'autre.

Port d'Oran Saisie d'un drone

K. Assia

Un drone de marque PHANTOM 3 a été saisi cette semaine lors d'un contrôle douanier opéré à l'aéroport international Ahmed Benbelkhal, a-t-on appris hier auprès de la sous-directrice de la communication à la direction régionale des douanes d'Oran. C'est lors de l'opération de traitement des passagers en provenance d'Orly que les douaniers chargés de la visite des voyageurs ont découvert cet appareil prohibé que le passager n'avait pas déclaré lors des formalités d'usage. La valeur de l'appareil est de l'ordre de 20 millions de centimes. Ainsi, conformément à la réglementation douanière et aux articles 21-

325 du code des douanes, le drone a été saisi et le passager a été contraint à sa valeur sur le marché national à savoir les 20 millions de centimes. Le code des douanes interdit l'importation de ces appareils considérés selon notre interlocutrice de matériel sensible et prohibé. Ces drones sont souvent des appareils sophistiqués dotés d'équipements et d'accessoires de plus en plus très performants.

La semaine dernière, les douaniers chargés de la visite des voyageurs au port d'Oran avaient mis la main sur un pistolet à plomb usagé qu'un voyageur tentait d'introduire frauduleusement au pays. C'est au cours d'un contrôle des passagers en provenance d'Alican-

te à bord du car-ferry Tassili 2 que les douaniers ont repéré l'arme. Le voyageur, un algérien résidant à l'étranger, avait emprunté le couloir vert afin de bénéficier des avantages de cette disposition initiée à l'occasion de la saison estivale au profit de la communauté algérienne installée à l'étranger. Toutefois, la vigilance des douaniers a donné ses fruits puisqu'un contrôle au scanner a permis aux douaniers de découvrir le pistolet de marque Akhlaoma 4, 5 mm. Le pistolet a été saisi conformément à l'ordonnance 21 / 303/325 du code des douanes. Une amende représentant dix fois la valeur du pistolet a été appliquée dans le cadre de cette affaire et une enquête a été ouverte.

En attendant l'achèvement de plus de 1000 logements

Début, hier, du relogement de 160 familles à Misserghine

L'APC de Misserghine a entamé hier l'opération de relogement des 160 familles bénéficiaires de logements sociaux. Une première vague d'une trentaine de familles a été relogée. Selon le président de l'APC de Misserghine, l'opération de relogement se poursuivra tout au long de la semaine. «Les familles seront relogées au fur à mesure et ce, jusqu'à jeudi», assure le premier responsable de la commune, qui signale au passage que l'opération se déroule dans de très bonnes conditions. Le même responsable a signalé qu'un quota de 350 préaffectations sera remis à des mal logés de la commune après le mois de ramadhan. La remise de ces préaffectations aura lieu juste après le relogement des 160 familles dont les logements ont été achevés. Notre interlocuteur signale que le tirage au sort pour désigner les familles bénéficiaires de logements de type F2 et F3, qui a eu lieu mercredi dernier, s'est déroulé sans aucun incident. La remise des 350 préaffectations entre dans le cadre du programme de relogement de 510 familles de la commune de Misserghine. Les 160 premiers bénéficiaires ont reçu leur ordre de versement la semaine écoulée. Pour ce qui est des 350 logements restants, ils sont en cours d'achèvement et seront distribués au courant de l'année prochaine. D'autre part, le maire de misserghine a indiqué que quelque 700 logements sont en cours de réalisation et leur taux d'avancement dépasse les 45%. «Ces logements qui seront achevés l'année prochaine, nous permettront d'atténuer sensiblement le problème du logement au niveau de notre commune», assure le P/APC. Mercredi dernier, les bénéficiaires des 510 logements sociaux de la commune de Misserghine avaient reçu des invitations pour assister au tirage à la salle omnisports pour dési-

gner les 160 premières familles qui seront relogées en premier. Le tirage au sort a permis de désigner les 80 familles qui bénéficieront de logements de type F2 et les 80 autres familles qui bénéficieront des logements F3. Le maire a indiqué que les listes des bénéficiaires des 510 logements ont été établies, mais que le tirage a permis de déterminer les familles qui occuperont les 160 logements achevés et les familles qui doivent attendre quelque peu l'achèvement des 350 logements dont le taux de réalisation dépasse les 70%. Concernant les logements en cours d'achèvement, le maire a indiqué que tous les postulants éligibles recensés sur les listes seront tirés au sort de telle sorte que les premiers tirés seront affectés vers les logements déjà prêts et les suivants vers les logements en cours de réalisation via une décision de préaffectation. Ces mesures ont été prises suite aux dernières instructions du wali d'Oran. L'attribution de ces logements s'inscrit dans le cadre de l'opération de relogement de plus de 700 familles programmée pour cet été par le wali d'Oran et dont une centaine de logements ont déjà été attribués aux familles de Hassi Mefsoukh la semaine écoulée. A ce quota, viennent s'ajouter 1098 logements dont le taux d'avancement dépasse les 60%, au sujet desquels il a été décidé la distribution des pré-affectations. Des comités ont été constitués pour mettre au point les listes des bénéficiaires de ces logements, en coordination avec les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). En application des instructions du wali, pour les communes disposant de logements «fin prêts» pour être distribués et d'autres en voie d'achèvement (taux d'avancement : plus de 60%), le tirage au sort d'affectation doit se faire «tout en bloc» et non pas «distinctement».

L'opération est supervisée par un staff de spécialistes

Campagne de circoncision de 230 enfants au CHUO

Dans le souci de préserver la santé et l'intégrité des enfants concernés, et afin d'éviter que se renouvellent des accidents douloureux, qui ont transformé en deuil un acte de foi et de joie, une campagne de circoncision des enfants a été lancée dimanche par la direction du centre hospitalo-universitaire d'Oran, en collaboration avec l'Union générale des travailleurs algériens. Cette action qui s'étalera jusqu'à aujourd'hui mardi, touche au total 230 enfants. Il s'agit des enfants des travailleurs de l'hôpital. L'opération se déroule en présence d'un staff médical composé de médecins chirurgiens et d'anesthésistes entre autres. Dans le même cadre, la clinique de chirurgie infantile a aussi abrité une campagne de circoncision de 130 enfants des travailleurs de Sonalgaz, et quelques associations caritatives. En effet l'acte de circoncision ne peut être pratiqué que par un chirurgien, dans une structure sanitaire publique ou privée réunissant toutes les conditions de sécurité pour la réussite de cet acte chirurgical. Des analyses doivent être pratiquées à l'enfant avant d'être circoncis, afin de déterminer s'il ne présente aucune pathologie pouvant lui causer des complications. A titre d'exemple, les enfants hémophiles

qui nécessitent une prise en charge bien particulière pour cette opération. Le but est de faire face à toute éventualité et limiter les risques. Après le drame de la circoncision collective, survenu il y a huit ans au Khroub, wilaya de Constantine, une grande partie de la société algérienne craint les opérations de circoncision collectives, organisées généralement le 27e jour du mois de Ramadhan. Ainsi, et à l'occasion de la nuitée du 27e jour du ramadhan, traditionnellement favorable aux actes de circoncision un peu partout, la direction de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière prend les devants en diffusant un large communiqué avertissant des règles à respecter dans de telles circonstances. L'acte de circoncision, à titre individuel ou dans le cadre d'une campagne collective, est soumis aux dispositions réglementaires en vigueur, notamment l'instruction n° 06 datée du 5 juin 2006 relative à la prise en charge des circoncisions. Ces mesures ont été prises suite au drame survenu de la campagne de circoncision collective du Khroub qui a entraîné des lésions graves à sept enfants et un handicap permanent à deux autres, victimes de négligence médicale.

R. L.

Arzew : une jeune fille victime d'une chute mortelle du 3^{ème} étage

Une jeune fille de 19 ans a été victime d'une chute mortelle au quartier de Trouville à Arzew. La victime est tombée avant-hier du troisième étage selon des sources de la Protection civile. Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les circonstances exactes de ce drame. K. A.

Victime de l'explosion d'un moteur : un quadragénaire succombe à ses blessures

Un homme de 38 ans qui a été grièvement blessé à la suite de l'explosion d'un moteur, a succombé hier à ses blessures. La victime, hospitalisée depuis deux jours, était en train de réparer un véhicule dans le quartier de Coca lorsque le moteur a explosé, lui occasionnant de graves blessures. K. A.

TLEMCEM

Près de 12 tonnes de kif et 12.000 comprimés de psychotropes saisis

Cheikh Guetbi

Le service de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tlemcen a, dans un bilan chiffré de sa lutte contre le trafic de stupéfiants qu'il a mené durant le 1^{er} semestre de l'année en cours, fait ressortir la saisie de 116,26 quintaux de kif que les narcotrafiquants ont tenté d'introduire à partir du principal pôle de production de kif du Maroc, en l'occurrence Ktama située dans la province d'El Hoceïma au nord-est du royaume

laquelle n'est qu'à 240 km de la frontière, et de 11.332 comprimés psychotropes. Selon le communiqué de la cellule de la sûreté de wilaya, 404 individus dont 6 de nationalités étrangères, étaient accusés dans les différentes affaires de trafic de kif, traitées et 21 véhicules ont été saisis dont 7 camions. 318 individus ont été placés sous mandat de dépôt, 37 comparaitront en citation directe, 24 ont été mis sous contrôle judiciaire et 18 demeurent en fuite.

C'est là un bilan qui démontre les grands efforts que les services de la sûreté de la wilaya consentent pour contrer le trafic transfrontalier de stupéfiants et national lorsqu'on sait que les statistiques des milieux spécialisés font ressortir que moins de 25% seulement de la quantité de kif est saisie par les différents services de sûreté, ceci dénote également de l'inquiétante quantité de stupéfiants qui est effectivement introduite sur le territoire qui touche désormais même les enfants scolarisés, tous paliers confondus.

Remise des prix aux lauréats du Festival de la musique haouzi

Khaled Boumediene

Les meilleures choses, dit-on, ont une fin. Et cela s'est vérifié dans la soirée de samedi dernier au grand théâtre de verdure de la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen, où la neuvième édition du Festival national de la musique haouzi, qui a réuni, rappelons-le, pas moins de 15 associations venues de Sidi Bel-Abbès, Bli-da, Mascara, Tiaret, Mostaganem, Constantine, Tipaza, Oran et Alger, s'est conclue après 8 jours de spectacles à Tlemcen, Marsat Ben M'hidi, Souahlia et Nedroma. Au cours de cette cérémonie de clôture éclatante, animée par Zakia Terki, qui a subjugué avec un répertoire haouzi le nombreux public tlemcénien venu pour

assister à cette soirée musicale en ce mois de Ramadan, les chanteurs et musiciens dont le talent est prometteur ont été distingués en présence des autorités locales, de la représentante du ministre de la Culture, Madame Hankour Halima, du directeur de la culture de la wilaya de Tlemcen, et des directeurs de la maison de la culture, centre des arts et d'exposition, palais de la culture, et du musée des arts et d'histoire. Le premier prix du concours de l'alto (violin) organisé en collaboration avec l'orchestre national de la musique andalouse, a été décerné à Benalioua Hocine de l'association Ibn Badja de Mostaganem. Les deuxième et troisième prix de ce concours sont revenus respectivement à Benhamidat

Fayçal de l'association SLAM de Tlemcen, et Benlakhdar Oussama de l'association Ibn Badja de Mostaganem. Le premier prix du concours de haouzi a été décroché par l'association Ahabab Chikh Mohamed Bouali de Tlemcen (300.000,00 DA). Les deuxième et troisième sont revenus respectivement à l'association Ennahda d'Oran (250.000,00 DA) et l'association El-Qassantiniya de Constantine (200.000,00 DA). Le public tlemcénien est resté tard la nuit pour apprécier un Abdelkader Chaou, dans ses grands jours, qui a présenté un répertoire chaabi, retraçant une grande partie de sa carrière. Dans le répertoire haouzi, cet artiste, tant aimé par les Tlemcénien, a chanté en apothéose la fameuse qassida «Elkalb bat sali».

Publicité

Nouvelle adresse AGB à Annaba



M. Ahcene FERFAR et son équipe sont heureux de vous accueillir à partir du 12 Juillet 2015 dans leurs nouveaux locaux.

Adresse : Rue 1er novembre 1954, N°52 Annaba.

Tél.: +213 (0) 38 86 69 82 / +213 (0) 38 86 69 83

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria AGB
Member of the KIPCO Group

Simplifions la banque
www.ag-bank.com

SIDI LAKHDAR

Des remblais de terre abandonnés sur les trottoirs !

À quelques jours seulement de l'Aïd El-Fitr, on constate que les remblais de terre, issus du creusement des petites fosses pour l'emplacement des lampadaires, sont entassés sur les différents trottoirs de la ville touchés par le projet de réalisation des lampadaires publics. Pourtant, les travaux relatifs aux socles pour la fixation des lampadaires ont été réalisés depuis bien longtemps. Malheureusement, la terre extraite entassée y demeure

toujours, ce qui donne une image hideuse de cette ville censée être un pôle touristique. Le phénomène constitue aussi un danger pour les personnes âgées et les enfants, déplorent bon nombre d'habitants. «C'est honteux !» lance un autre. «Nous avons du mal à emprunter ces trottoirs, ça devient très agaçant surtout la nuit», se plaint un vieillard. L'entreprise chargée des travaux ne semble pas faire grand cas de la loi imposant

la remise en état des lieux à la fin des travaux. Les interpellations récurrentes des citoyens n'ont pas suffi, loin s'en faut. Pourtant, les responsables locaux passent et repassent sans broncher devant cet état de fait. «Faudrait-il encore l'intervention de Monsieur le wali dans ce genre de situation, qui concerne en premier lieu les autorités locales, pour y remédier ?» s'interroge des riverains.

H. B.

NAAMA

Trois dealers arrêtés

M. S. Laradji

La brigade de recherches et d'investigations relevant de la sûreté de Naama a réussi à mettre le grappin sur une bande de narcotrafiquants composée de trois dealers, qui s'approprièrent à introduire dans la ville de Mécheria une quantité de 4,100 kg de kif traité. En effet, agissant sur informations faisant état de la présence

d'un dealer (B. K. 35 ans), circulant à bord d'une motocyclette sur l'axe routier reliant Mécheria à la localité de Touadjeur (zone est) et qui s'adonne au trafic de kif, les policiers ont dressé un barrage et après une fouille corporelle, ils découvrirent en sa possession une quantité de kif. Interrogé, le mis en cause dénonça ses deux acolytes (K. J. et S. R.) qui le suivaient à bord d'un véhicule

de type Renault Mégane. Une fouille systématique du véhicule permit aux policiers de découvrir une quantité de 4,100 kg de kif traité, soigneusement dissimulée à l'intérieur du véhicule et destinée à être écoulée dans le territoire de Mécheria. Présentés devant le parquet de Mécheria, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur.

TIARET

Un nouveau collège pour le quartier Rahma

El-Houari Dilmi

Le nouveau collège base 6, implanté au quartier Rahma, dans la périphérie sud de la ville de Tiaret, ouvrira ses portes aux élèves lors de la prochaine rentrée scolaire, a promis le wali, M. Bousmaha Med, lors d'une visite ce jeudi au chantier de cet établissement scolaire. Ac-

compagné du directeur de l'éducation, de responsables et élus locaux, le premier responsable de la wilaya a pris les mesures nécessaires et donné des orientations au bureau d'études et à l'entreprise de réalisation, pour permettre l'ouverture de cet établissement à la prochaine rentrée scolaire. Le nouveau collège est composé

de seize (16) classes pour 600 élèves, deux laboratoires et une salle omnisports, nécessitant un investissement financier de 109.270.007,68 DA, selon le communiqué de la cellule de communication du cabinet du wali. Pour rappel, la wilaya de Tiaret comptera, à la prochaine rentrée scolaire, 512 écoles primaires, 134 collèges et 54 lycées.

Saisie de denrées alimentaires impropres à la consommation

El-Houari Dilmi

Multipliant leurs interventions durant ce mois de ramadhan, les services de la direction du commerce, dans le cadre du contrôle de l'exercice de l'activité commerciale, le contrôle de qualité et la répression des fraudes, ont établi 427 procès-verbaux d'infraction avec transmission

des dossiers à la justice, et prononcé 98 fermetures administratives à l'encontre de commerçants défaillants. Selon la direction du commerce, près de trois mille tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation, représentant une valeur financière de 820.786,40 DA ont été saisies depuis le début du mois de ramadhan, en plus des infrac-

tions pour défaut de facture, pour un montant dépassant un milliard de centimes. Le bureau d'hygiène communale, de son côté, procéda à plusieurs saisies de produits carnés impropres à la consommation, dans plusieurs marchés et boucheries de la ville, ainsi que des boissons et jus avariés, à la suite d'une longue exposition au soleil.

AÏN TÉMOUCHENT

Les actions de solidarité dépassent les objectifs

Les actions de solidarité concrétisées au niveau de la wilaya d'Aïn Témoucht, durant ce mois de ramadhan, ont dépassé largement les objectifs prévus par la direction de l'action sociale (DAS), a-t-on appris, dimanche, de son premier responsable. «A ce jour, pas moins de 40.468 couffins du ramadhan d'une valeur de 4.000 dinars l'unité, ont été distribués aux familles démunies des 28 communes de la wilaya, alors que les prévisions tablaient sur 28.833 couffins», a indiqué Mohamed Tayeb Dje-maï, soulignant l'implication des pouvoirs publics, bienfaiteurs, âmes charitables et autres donateurs, à l'instar d'organismes et entreprises publiques et privées. Ces familles ont été recensées à partir des fichiers de la DAS comportant les listes des

bénéficiaires du filet social, de l'indemnité forfaitaire de solidarité et des handicapés. L'enveloppe consacrée à ces actions de solidarité a dépassé les 140 millions DA alors que celle prévue initialement n'était que de 120 millions DA. Cette hausse a été rendue possible grâce aux dons de bienfaiteurs et autres organismes dont Sonatrach, Medgaz, la station de dessalement de Béni-Saf et la sablière de Terga, a-t-on souligné. Les premières sources de financement faisaient état de 21 millions DA dégagés sur le budget de wilaya, de 10 millions DA provenant du ministère de tutelle, 5,960 millions DA du Fonds de la Zakate et 93 millions DA des communes, a-t-on rappelé. Par ailleurs, dix restaurants «Rahma» ont été ouverts à travers la wilaya, alors que six seulement étaient

prévus au départ de l'opération. Ces dix restaurants ont servi, à ce jour, 25.800 repas chauds, soit une moyenne de 1.200 repas/jour. Pour le 26^e jour, correspondant avec «Leïlat El Kadr», la DAS, en étroite collaboration avec le CRA, a prévu la distribution d'effets vestimentaires au profit d'enfants de familles démunies et orphelins. Ces mêmes partenaires organiseront, également, une opération de circoncision à la pouponnière de Béni-Saf. Enfin, pour l'Aïd El-Fitr, en collaboration avec la chambre de l'artisanat et des métiers, la DAS et le CRA ont planifié la distribution à ces enfants, aux personnes âgées et pensionnaires de centres de rééducation, des gâteaux préparés par des femmes au foyer participant à un concours culinaire.

AIR ALGÉRIE

MARDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h15
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h00
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h10
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Constantine - Oran	17h50

MERCREDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h50
Oran - Alger	16h40
Oran - Alger	17h35
Oran - Alger	19h50
Oran - Adrar	09h00
Oran - H.Messaoud	13h10
Oran - Constantine	15h30
Alger - Oran	10h00
Alger - Oran	11h20
Alger - Oran	15h45
Alger - Oran	18h00
Alger - Oran	20h30
Timimoune - Oran	12h05
H.Messaoud - Oran	15h55
Constantine - Oran	17h50

INTERNATIONAL

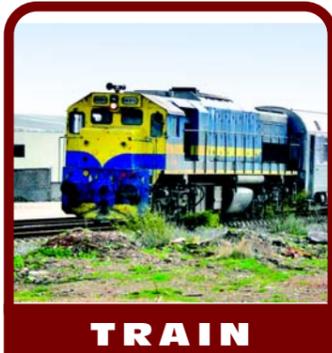
MARDI	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Lyon	14h45
Oran - Alicante	15h15
Oran - Istanbul	20h00

MERCREDI	
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h35
Paris-CDG - Oran	20h10
Lyon - Oran	20h00
Alicante - Oran	18h15
Istanbul (+1) - Oran	04h30

MERCREDI	
Vol	Départ
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Lille	10h20
Oran - Paris (CDG)	14h00
Oran - Lyon	14h45
Oran - Alicante	15h15

AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Mar / Mer / Jeu / Ven	
Oran - Paris-Orly	17h40/ 21h00
Mar	
Oran - Lyon	17h35/ 20h30
Oran - Marseille	15h50/ 18h25
Oran - Toulouse	10h40/ 13h10
Mer	
Oran - Paris-Orly	10h40/ 14h00
Mar / Mer / Jeu	
Paris-Orly - Oran	15h00/ 16h20
Mer	
Paris-Orly - Oran	08h15/ 09h35
Lun / Ven	
Paris-CDG - Oran	15h15/ 16h35
Lun / Mar / Ven	
Marseille - Oran	09h00 / 09h40
Mar	
Toulouse - Oran	14h10 / 14h45
Lyon - Oran	08h15/ 09h20
Lyon - Oran	15h30/ 16h35

خطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis / Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
08h00	12h56
12h30	17h36
ALGER - ORAN	
08h00	13h00
12h30	17h36
ORAN - MAGHNIA	
08h30	12h09
12h50	16h22
MAGHNIA - ORAN	
14h05	17h26
08h30	12h22
ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47
RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17
ORAN - BECHAR	
23h30	08h46
BECHAR - ORAN	
23h00	08h00
ORAN - CHLEF	
16h30	18h56
CHLEF - ORAN	
05h40	08h21
ORAN - TÉMOUCHENT	
17h02	18h03
TÉMOUCHENT - ORAN	
07h15	08h14
ORAN - SBA	
17h00	19h42
SBA - ORAN	
06h00	08h32



ALGÉRIE FERRIES	
juillet	
DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Mar 14 - 23h00	Mer 15 - 09h00
Mer 15 - 11h00	Mer 15 - 09h00
Lun 20 - 23h00	Mar 21 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Lun 13 - 23h00	Mar 14 - 07h00
Mar 14 - 23h00	Mer 15 - 07h00
Mer 15 - 23h00	Jeu 16 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Mar 14 - 12h00	Mer 15 - 13h00
Dim 19 - 12h00	Lun 20 - 13h00
Jeu 23 - 12h00	Ven 24 - 15h00
MARSEILLE / ORAN	
Lun 13 - 13h00	Mar 14 - 13h00
Lun 20 - 12h00	Mar 21 - 14h00
Dim 26 - 12h00	Lun 27 - 13h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN



► Aujourd'hui à 22h au T.R.O

«**CONNEXION**»

Auteur et Mise en scène : Saïd REFFAS
(Ass. Capta Vision)

► Mercredi 15 juillet à 22h au T.R.O
Concert de Musique

Spirituel et Madih Soufi
(Ass/Culturelle Mezaghania Mostaganem)

► Jeudi 16 juillet à 22h au T.R.O

Concert de Musique Gnawa avec le groupe
Le JARIS
(Art Actif)

► A partir du 1^{er} Jour de l'Aïd à 15h au T.R.O

«**WISSAM OUEL MALIKA**»

Auteur : Azzedine AMARI
Mise en scène : Youcef GOUASMI (T.R.O)

► Deuxième jour à 15h au T.R.O

«**EL KOUA FEL AAKEL**»

Auteur et Mise en scène : MISSOUM Saïd
Coop/Atelier/Marionnette

► Troisième jour à 15h au T.R.O

«**En NAHLA**»

Auteur et Mise en scène : Abdelkhalek Houari (T.R.O)

INSTITUT FRANÇAIS

Art de la scène

MUSIQUE CLASSIQUE

«**L'Orchestre Lamoureux**»

► Lundi 14 septembre à 19h au Théâtre National Algérien (Alger)

Dans le cadre du Festival Culturel International de Musique Symphonique. Fondé en 1881, L'Orchestre Lamoureux est un orchestre symphonique français en résidence au Théâtre des Champs-Élysées. L'Orchestre Lamoureux a créé les plus grandes œuvres de la musique classique française de la fin du XIXe et du XXe siècles (Saint-Saëns, Ravel, Debussy, etc.). Les concerts ont lieu dans les salles mythiques parisiennes et durent environ 1h30. Pour mieux découvrir la musique au programme, les spectateurs sont invités une heure avant le concert à rencontrer dans la salle de spectacle le chef d'orchestre et le compositeur programmé.

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

► Aujourd'hui -14h30 :

«**The patriot**»
de Roland Emmerich
(USA/2000)

► 22h30 : «Padre Padrone» de Victoria Tavianani et Paolo Tavianani (Italie/1977)

► Mercredi 15 juillet -14h30 : «Pour quelque dollars de plus» de Sergio Leone (Italie/1965)

► 22h30 : «Troie»
De Wolfgang Petersen
(USA/2004)

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Ensoleillé Max.32-Min.22	Ensoleillé Max.32 -Min.22
MOSTAGANEM	
Ensoleillé Max.36-Min.23	Ensoleillé Max.37-Min.23
TLEMCEN	
Ensoleillé Max.36 -Min.21	Ensoleillé Max.37 -Min.20
MASCARA	
Ensoleillé Max.38-Min.21	Ensoleillé Max.37 -Min.21
TIARET	
Ensoleillé Max.36 -Min.15	Ensoleillé Max.36 -Min.17
CHLEF	
Ensoleillé Max.41-Min.23	Ensoleillé Max.41-Min.22
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.40-Min.26	Ensoleillé Max.39 -Min.26
ALGER	
Ensoleillé Max.33 -Min.18	Ensoleillé Max.33 -Min.18
CONSTANTINE	
Ensoleillé Max.34 -Min.18	Ensoleillé Max.34 -Min.18
ANNABA	
Ensoleillé Max.32-Min.19	Ensoleillé Max.30-Min.19

COURRIER EXPRESS

KAZI - TOUR

Tlemcen: 0770.12.56.23/0770.91.38.05
Oran: 0770.61.65.31/0770.12.56.23
Bab Ezzouar : 0770.91.38.03-06
Mostaganem: 0770.94.89.73
Sétif: 0770.78.13.26
El-Eulma : 0770.89.44.64

TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger: 061.20.20.45
Constantine: 072.45.78.62
El Eulma: 072.90.40.89
El Eulma - Sétif: 071.43.61.49

ANDERSON NATIONAL EXPRESS

Groupage marchandises
Oran : 070.32.59.29 / 070.94.69.31
070.92.87.28 - Alger: 021.51.33.44
Fax: 021.51.47.27

BRYA EXPRESS

Alger : 021.45.21.60
Oran : 041.32.33.46
Hassi. Messaoud : 0661.25.75.64

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	96,81	102,72
1 EUR	108,92	115,60
1 CAD	78,61	83,44
1 GBP	151,33	160,62
100 JPY	78,31	83,13
1 SAR	25,81	27,39
1 KWD	320,44	340,24
1 AED	26,36	27,97
100 CHF	10.385,76	11.031,92
100 SEK	1.183,14	1.255,86
100 DKK	1.460,29	1.549,71
100 NOK	1.244,69	1.322,80
Chèques de voyage		
1 USD	97,79	102,72
1 EUR	110,02	115,60
1 CAD	79,41	83,44
1 GBP	152,87	160,62
100 JPY	79,10	83,13
100 CHF	10.491,20	11.031,92
100 SEK	1.195,15	1.255,86

Tour de France

Contador-Froome-Nibali-Quintana,
grande bataille attendue dans les Pyrénées

Au pied des Pyrénées, le Tour de France prend la forme d'un match attendu entre le Britannique Chris Froome et le Colombien Nairo Quintana, appelés à en découler dans les prochaines arrivées au sommet, dès aujourd'hui La Pierre-Saint-Martin, au lendemain du jour de repos à Pau. Les deux autres favoris au départ, l'Italien Vincenzo Nibali et l'Espagnol Alberto Contador, devront-ils se limiter au rôle d'arbitre ? Jusqu'à présent, Nibali n'a pu prendre du temps, comme il l'espérait, dans les neuf premiers jours de course. Contador, imprévisible, mystérieux, s'est surtout fait oublier. Mais ils sont loin d'être hors du jeu. A moins de 2 min 30 sec du maillot jaune pour Nibali, vainqueur sortant. A 1 min 03 sec seulement pour Contador, candidat au doublé Giro-Tour. L'un et l'autre sont deux attaquants dont la caractéristique première est de créer des ouvertures, de chambouler les scénarios préétablis. Le champion d'Italie, malchanceux en début de Tour, a faibli samedi dans l'arrivée à

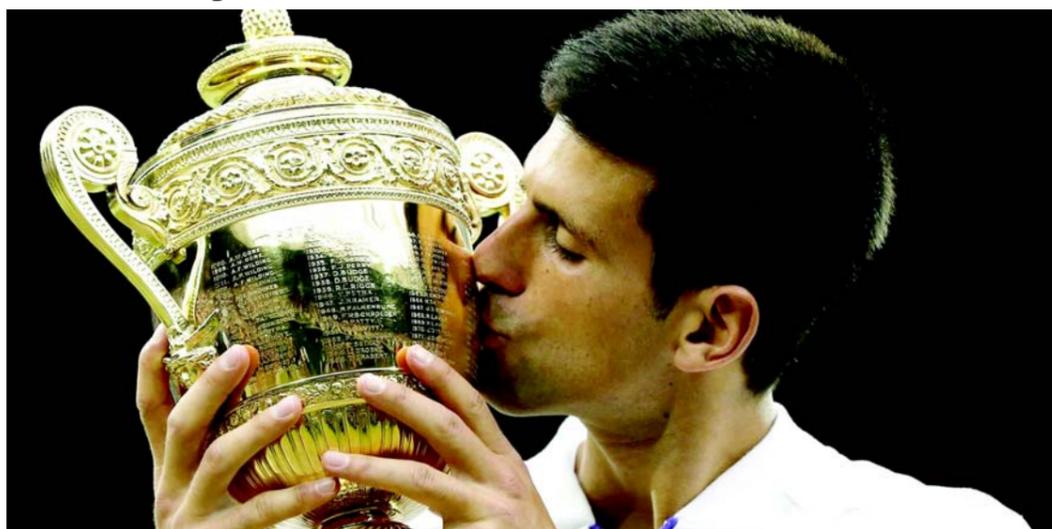
Mûr-de-Bretagne. L'Espagnol a plafonné lundi dernier au mur de Huy. Deux signes contrastant avec le parcours sans faute de Froome, grand bénéficiaire du premier acte. «Le début de Tour a été extrêmement nerveux et stressant», argumente Nibali. «J'ai l'impression de ne pas avoir encore trouvé le bon coup de pédale. Mais je suis confiant». Contador, au niveau réel difficile à évaluer, tient un discours approchant. Avec la certitude que l'expérience des grands tours joue en sa faveur dans une course au parcours difficile, montagneux, aux temps de répit limités. Les chiffres, dans leur sécheresse, placent Froome en position de force. A chaque étape, Froome a produit une impression rappelant le triomphateur du Tour 2013. Par sa puissance, sa détermination, sa volonté de courir à l'avant. Est-il aussi fort qu'en 2013 ? «J'aimerais bien le croire», répond-il d'un sourire. Au moment d'évoquer la suite, le triptyque pyrénéen avec deux arrivées au sommet (La Pierre-Saint-Martin et le Plateau de Beille jeudi),

Froome se félicite d'aborder la montagne en tête, même si le matelas de protection, 12 secondes sur l'Américain Tejay van Garderen, est mince. Quintana, lui, mise sur la durée du Tour, l'éprouvante troisième semaine qui attend les rescapés dans les Alpes. «C'est un coureur de fond», affirme-t-on dans son équipe, «il l'a montré en 2013».

Pour prendre place dans la légende du Tour, en tant que premier Colombien vainqueur, il lui faut rester à distance raisonnable de Froome, déjà nanti d'une avance de 1 min 59 sec. Les trois journées dans les Pyrénées sont à cet égard déterminantes. Sur-tout les deux ascensions majeures que sont la Pierre-Saint-Martin, autrement dit le redoutable col du Soudet, et le Plateau de Beille, l'équivalent ariégeois de l'Alpe d'Huez. Entre les deux arrivées au sommet, l'étape de mercredi propose Aspin et le Tourmalet, deux classiques pyrénéens, pour rejoindre Cauterets. Aucun faux-pas, aucune défaillance, n'est permise. Ce Tour s'annonce impitoyable.

Tennis - Wimbledon

Djokovic conserve sa couronne



Novak Djokovic, impressionnant d'endurance et de solidité, a remporté son troisième titre à Wimbledon dimanche, le neuvième en Grand Chelem, privant pour la deuxième année consécutive Roger Federer d'un nouveau record dans son jardin. Vainqueur 7-6 (7/1), 6-7 (10/12), 6-4, 6-3 en moins de trois heures, le N.1 mondial a, comme l'an passé en finale, coupé l'herbe sous le pied du maître des lieux qui espérait devenir à bientôt 34 ans le seul joueur à remporter huit trophées londoniens. L'homme aux 17 couronnes majeures, titré pour la dernière fois en 2012, s'est créé des occasions mais Djokovic, plus constant dans les échanges, a fait parler son physique et ses qualités de relanceur pour livrer sa prestation la plus aboutie du tournoi. En conservant son titre dans le temple du tennis, le Serbe, déjà lauréat (pour la cinquième fois) de

l'Open d'Australie cette année, a digéré son échec en finale de Roland-Garros, seul "Majeur" manquant à sa collection. Irradié de bonheur après la balle de match, Djokovic a envoyé un baiser au ciel avant de manger un morceau de cette herbe sacrée qui l'avait fait roi en 2011 et 2014. "Je ne sais pas ce qu'ils ont mis dedans mais elle est très bonne cette année. Enfant, j'ai toujours rêvé de gagner Wimbledon et aussi de faire des choses un peu folles. Cela en fait partie", a savouré le N.1 mondial, qui, à 28 ans, rejoint avec trois couronnes son entraîneur Boris Becker, 30 ans après la première de l'Allemand. Le champion serbe, lauréat de son sixième titre cette saison après Melbourne, Indian Wells, Miami, Monte-Carlo et Rome, caracole au sommet de la hiérarchie avec désormais 4.180 points d'avance sur son dauphin Federer. Il a du même coup

rééquilibré son bilan en carrière contre le maestro helvète (20 victoires, 20 défaites) qui n'a pas réussi à lui poser autant de problèmes que l'an passé. La bataille de 2014 entre les deux monstres de la petite balle jaune s'était achevée en cinq sets.

Federer avait estimé ne pas avoir évolué à son meilleur niveau et se sentait plus fort cette année. Son tour de force en demi-finale contre le chouchou du public Andy Murray, balayé en trois manches, plaidait pour lui. Mais le N.2 mondial n'a pas réussi à rééditer son chef d'oeuvre.

Son service, qui avait fait tant de mal à Murray (20 aces) n'a pas été assez performant (14 aces, 67% de premières balles) pour fragiliser le meilleur retourneur de la planète. Djokovic l'a poussé dans ses retranchements par ses attaques laser du fond du court et sa défense tout terrain.

Le journal des transferts

● Sterling à Manchester City
pour 68 M euros

Liverpool a trouvé un accord avec Manchester City pour lui transférer l'attaquant international anglais Raheem Sterling pour un montant de 49 millions de livres (68 millions d'euros), ont rapporté hier des médias britanniques dont la BBC. «Le club a trouvé un accord avec un autre club pour le transfert d'un joueur», a déclaré à Bangkok le manager des «Reds» Brendan Rodgers, sans citer de noms ni évoquer le montant du transfert. Sterling, 20 ans, ne fait pas partie du groupe de Liverpool arrivé lundi en Thaïlande pour des matchs de pré-saison. Selon les médias, Liverpool a refusé une première offre de 40 millions de livres de la part de Manchester City pour Sterling qui a fait savoir qu'il voulait quitter le club. Le joueur a même refusé de signer en janvier un nouveau contrat lui assurant 100.000 livres (140.000 euros) de salaire par semaine. Depuis, les relations entre le joueur et le club n'ont fait que se tendre.

● Begovic à Chelsea, c'est fait !

Comme prévu, Asmir Begovic rejoint Chelsea pour quatre ans. Le gardien bosnien (28 ans) quitte Stoke City, cinq après avoir rejoint les Potters. Il portera le numéro 1 (Courtois toujours avec le numéro 13). «Je voudrais dire merci à tout le monde de Stoke Football Club. J'ai adoré mon temps passé ici, mais je sens que j'ai une opportunité de continuer à me développer et à me challenger en tant que joueur. Je suis très fier de ce que j'ai accompli à Stoke, les gars avec qui j'ai travaillé sont supers. Je vous souhaite le meilleur pour la saison à venir», a déclaré Begovic, qui remplace donc Petr Cech en tant que numéro 2 des Blues, derrière Thibaut Courtois.

● De Gea toujours 100% Mancunien

D'après Sky, David De Gea va s'envoler avec son équipe de Manchester United aux Etats-Unis pour le tour de pré-saison. Les Red Devils ne vont pas laisser partir si facilement ce leur gardien espagnol au Real Madrid. Pour Louis Van Gaal, l'entraîneur mancunien, la seule condition pour vendre De Gea aux Merengues est un échange avec Sergio Ramos.

● Cavani priorité de Manchester United ?

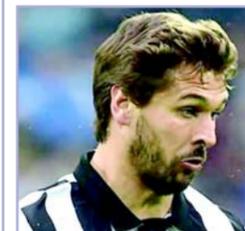
On reparle d'Edinson Cavani à Manchester United. En l'occurrence, le Guardian rapporte que l'international uruguayen du PSG serait l'option numéro 1 pour renforcer l'attaque des Red Devils aux yeux de Louis van Gaal. Et ce dans l'optique de compenser le départ de Robin van Persie, qui va très prochainement signer en faveur de Fenerbahçe, en Turquie. A priori, les dirigeants du club de la capitale ne sont pas vendeurs dans ce dossier. Reste à connaître la position du joueur, dont on sait qu'il aimerait avoir un rôle plus axial. Edinson Cavani, 28 ans, est sous contrat au PSG jusqu'en 2018. Il avait quitté Naples en 2013 contre 64M euros.



● Leicester veut Bielsa !

A la recherche d'un entraîneur, Leicester souhaiterait enrôler Marcelo Bielsa. Selon le Daily Mirror, le technicien argentin serait la priorité des Foxes, qui auraient formulé une «offre audacieuse» pour attirer El Loco, qui n'a toujours pas prolongé son contrat à l'OM.

● Tottenham sur Llorente



Selon le quotidien italien Tuttosport, Tottenham serait dans le coup pour accueillir Fernando Llorente. Les Spurs seraient prêts à faire une offre de 15 millions d'euros pour l'attaquant espagnol, qui serait proche d'un départ. West Ham et Liverpool figurent également parmi les prétendants, ainsi que le FC Porto, même si la formation portugaise est beaucoup moins armée financièrement.

● Le PSG prêt à payer le prix pour Di Maria

Angel Di Maria se rapproche du PSG. Selon RMC, le club de la capitale aurait entamé des négociations au sujet de l'Argentin. De son côté, le Guardian affirme que les dirigeants parisiens seraient prêts à répondre aux attentes de Manchester United en s'acquittant des 65 millions d'euros demandés par les Red Devils. La question du salaire doit également être réglée. D'après, RMC, le milieu offensif de 27 ans réclamerait 12,5 millions d'euros nets annuel alors que le PSG ne serait disposé à lui offrir «que» 10 millions d'euros.

● Salah s'éloigne de Chelsea

Selon La Gazzetta dello Sport, José Mourinho ne voudrait plus de Mohamed Salah à Chelsea. L'Égyptien, prêté par les Blues à la Fiorentina l'hiver dernier, s'entraîne actuellement avec l'équipe réserve du club londonien. Il lui a déjà été signifié qu'il ne sera pas convoqué pour la tournée du club au Canada. Trois équipes seraient en course pour l'accueillir : l'Inter Milan, la Roma et l'Atletico Madrid.



● Schneiderlin tout proche de Manchester

Selon de nombreux médias anglais, Manchester United serait sur le point de finaliser l'arrivée de Morgan Schneiderlin. Un accord aurait été trouvé pour le transfert du joueur de Southampton (sous contrat avec les Saints jusqu'en 2017) autour de 35 millions d'euros. Le milieu international français de 25 ans aurait même déjà passé sa visite médicale et devrait donc très probablement être la prochaine recrue des Red Devils, après Memphis Depay et Matteo Darmian, mais aussi Bastian Schweinsteiger, qui s'appête également à signer en faveur du club basé à Old Trafford.

MC Oran Une reprise sur fond d'interrogations



M. Benboua

Après une longue période de repos, qui a suscité beaucoup de critiques et d'interrogations, les joueurs du Mouloudia d'Oran devaient reprendre hier soir les entraînements au stade Ahmed Zabana, sous la houlette de l'entraîneur français Jean Michel Cavalli. C'est la première fois que le MCO bénéficie d'une aussi importante période de repos pendant la trêve estivale, estimée à 45 jours, d'où l'inquiétude des supporters quant à voir l'équipe en possession de tous ses moyens, notamment physique, pour aborder la nouvelle saison. En tous cas, pour Cavalli, qui a imposé contre vents et marées la date de la reprise, estime que, bien au contraire, cela permettra à l'équipe de préserver sa fraîcheur jusqu'au bout, d'autant qu'il maîtrise mieux que quiconque le volet préparation en plein mois de Ramadhan et de canicule qui, selon lui, n'est pas favorable à une bonne préparation. Quoi qu'il en soit, cette première séance d'été, qui est beaucoup plus perçue comme une prise de contact, avait pour but de rassembler le maximum de joueurs et notamment les nouvelles recrues, que Cavalli veut mettre à l'épreuve dès le premier jour et plus particulièrement ceux qui ont

été recrutés sans son aval. En présence certainement de quelques supporters, les joueurs devaient entamer le travail par faire quelques tours de piste, avant effectuer des exercices d'endurance et ce, selon le programme de travail de l'ancien sélectionneur de l'EN. Cavalli, qui veut absolument mettre le groupe dans de meilleures dispositions avant d'entamer les choses sérieuses, devrait passer au biquotidien à partir de demain. Il aura exactement trente jours pour préparer cette reprise du championnat qui aura lieu le 15 août prochain avec un premier périlleux déplacement chez le champion en titre, l'Entente de Sétif. Cavalli, qui sera épaulé par l'ancien préparateur physique de l'USMA, Armand Séné, a tenu avant-hier soir après son arrivée à Oran une réunion avec les membres du staff technique, ainsi que le président Belhadj Ahmed, afin d'évoquer des points importants relatifs à l'aspect organisationnel, mais aussi pour dévoiler son programme de travail étalé sur toute la période de la préparation. En effet, les Hamraoua poursuivront leur préparation à Oran jusqu'au 24 juillet, entre le stade Zabana, l'Hippodrome d'Es-Senia et la salle de musculation. Les joueurs seront regroupés à l'hôtel «Eden», avant le stage d'intersaison prévu en Espagne dans la

région de Barcelone et qui sera ponctué par trois matchs amicaux.

Cavalli qui ne tolérera certainement aucune absence après l'Aïd, a même pris le soin de prendre dans ses bagages du matériel pédagogique de haute technologie afin de l'utiliser dans les entraînements. Pour ce qui est de la direction, il faut dire que plusieurs grands chantiers attendent le président Ahmed Belhadj qui était préoccupé par le décès de sa mère. Baba devrait se pencher sur le cas des licences, le dernier délai pour déposer les demandes auprès de la LFP étant arrêté au 15 juillet. Aussi, l'assemblée générale ordinaire (AGO) des actionnaires de la SSPA/MCO, reportée une première fois, se tiendra finalement mercredi soir à l'hôtel Méridien. Alors que dans un autre registre, nous avons appris que le mercato au MCO n'est apparemment pas encore clos, dans la mesure où le nom d'Ahmed Gasmî, qui a résilié son contrat avec l'ESS, est évoqué avec insistance ces dernières heures et pourrait bien être la dernière recrue du Mouloudia cet été. Enfin, le staff technique qui a inspecté hier la pelouse du stade Ahmed Zabana, a affiché une grise-mine et n'a pas manqué de critiquer cette surface, qu'il faut le dire, se trouve dans un état de dégradation avancé.

ASM Oran

Mouassa insiste sur une bonne préparation

La préparation bat son plein à l'ASMO où l'entraîneur en chef Kamel Mouassa semble satisfait des conditions de travail du moins pour l'instant, au moment où les dirigeants affirment que cette nouvelle saison s'annonce sous de bons auspices. Après plus d'une dizaine de jours de travail, le staff technique maintient le cap avec du biquotidien jusqu'à jeudi avant de libérer tout le monde pour les fêtes de l'Aïd El Fitr, la reprise étant fixée à dimanche prochain. Selon Mouassa, le programme de travail est respecté et tout le monde adhère à la charge de travail, sachant qu'une belle entame de championnat est conditionnée par une bonne préparation.

A propos de la deuxième partie du stage, les concertations se poursuivent entre la direction et le staff technique pour décider du lieu de la préparation où selon notre source, deux solutions sont à envisager, la Tunisie ou Tlemcen dont le ca-

dre offre de meilleures conditions de préparation outre la possibilité de disputer des matches amicaux. Côté effectif, le groupe est au complet à l'exception du trio international olympique Tabti-Benkablia-Barka, outre Belaâlem et Adjal, blessés, mais ce dernier sera bientôt sur pied après l'intervention chirurgicale opérée par le docteur Laoufi. Dans ce contexte, la direction veut arrêter l'effectif à 23 joueurs, le recrutement des jeunes Benfoula et Sebia (ex-WAT), encore juniors, n'étant pas comptabilisé avec les seniors. Selon Kamel Mouassa, il reste deux éléments à engager dans l'axe de la défense qui a été le maillon faible la saison écoulée.

Pour ce qui est des objectifs, même s'il est encore trop tôt pour se prononcer, Kamel Mouassa essaye de mettre tous les atouts de son côté d'autant plus qu'il sait, par expérience, que la deuxième année est toujours difficile à négocier pour un promu qui risque de ne pas bé-

néficer de l'effet de surprise. L'avantage de l'ASMO réside dans le fait que l'enfant de Guelma connaît parfaitement la maison. Aussi, il y a lieu de souligner la stabilité de l'effectif même si Benayada et Bouhedda, libres de tout engagement, ont préféré quitter le navire.

Par ailleurs, à noter que le staff technique et la direction de l'ASMO souhaitent un retour au stade Habib Bouakeul pour exaucer le vœu des fans des « Vert et Blanc » et en raison de l'état déplorable de la pelouse du stade Ahmed Zabana. Dans ce contexte, on vient d'apprendre que la direction asémiste a formulé la demande de changement de domiciliation aux instances concernées. Par ailleurs, on vient d'apprendre que le conseil d'administration a programmé une réunion de travail avec, selon notre source, à l'ordre du jour la préparation de l'assemblée générale des actionnaires.

M. Zeggai

JSM Skikda - Les supporters déplorent leur départ Lemaïci et le dirigeant Hadj Sohbi Lyès quittent le bateau

Beaucoup de supporters de la JSMS ont été choqués par le départ du joueur Abderrahmane Lemaïci, le capitaine d'équipe qui a conduit les «V Noirs» à l'accession en Ligue 2 professionnelle la saison écoulée. «C'est officiel, Lemaïci vient de signer à la JSM Béjaïa parce que les dirigeants de la JSMS ont tardé à négocier son contrat. Et il se peut qu'il soit rejoint par le joueur Gasmî», nous ont déclaré hier, non sans beaucoup de regrets, des supporters. Ces derniers n'étaient pas au bout de leur peine en apprenant le départ d'un éminent membre du directeur connu par sa fidélité et son aide permanente à la JSMS, et sur lequel ils fondaient beaucoup d'espoir pour renforcer et stabiliser cette instance dirigeante. «Il s'agit de la défection de Hadj Sobhi Lyès, ce qui constitue également un coup dur pour la JSMS», ont ajouté nos interlocuteurs. Signalons que l'intéressé a invoqué des raisons de santé et familiales qui l'ont contraint à quitter le directoire. « Ces remous n'augurent

rien de bon », ont observé nos interlocuteurs qui évoquent de mauvais souvenirs. « Les dirigeants de la JSMS ne retiennent pas les leçons », ont-ils affirmé. En 1986 déjà, lorsque l'équipe a accédé en division nationale, rappellent-ils, les dirigeants avaient chamboulé complètement l'effectif qui avait réalisé l'accession en laissant partir les meilleurs éléments. Et tout de suite, à la fin de la saison, l'équipe a rétrogradé. Actuellement, l'opération recrutement dirigée par l'entraîneur Mechiche bat son plein et le club vient de bénéficier d'un pactole de cinq milliards de centimes alloués par l'APC. Et selon les informations recueillies dans l'entourage du club, il ne reste qu'un ou deux éléments à recruter pour arrêter l'effectif. Dans ce cadre, nos sources ont signalé la venue, au début de cette semaine, du milieu défensif du RC Relizane, Lahmar, qui a signé un contrat d'une année renouvelable et a rejoint aussitôt les entraînements qui se déroulent en nocturne sous la houlette de Mechiche.

A. Mallem

A. Boussaâda

L'Entente en amical avant le stage en Tunisie

L'opération recrutement est en phase de clôture à l'Amel Bou-Saada, formation qui évolue en Ligue 2 Mobilis. « Dans deux ou trois jours, nous aurons complété la liste. Il nous reste tout juste à recruter un meneur de jeu et un attaquant, et les contacts sont à un stade avancé avec deux éléments. Et on espère qu'il parapheront leurs contrats d'ici deux ou trois jours », nous a déclaré dimanche l'entraîneur Abdelhak Bouguerra qui supervise l'opération. Ce dernier a ajouté que l'effectif composé d'un amalgame anciens et nouveaux se chiffre à vingt deux éléments et la première phase de préparation a débuté à domicile jeudi dernier par du biquotidien, l'après midi à 17h00 et le soir après le f'tour. D'autre part, sollicité par

les responsables de l'Entente de Sétif qui prépare sa confrontation contre l'équipe soudanaise d'El-Merikh dans le cadre de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, l'ABS sera demain à Sétif pour donner la réplique à notre représentant dans cette épreuve continentale.

« On ne peut espérer meilleur test comme entrée en matière pour notre préparation », a commenté Bouguerra qui aura ainsi l'occasion de voir à l'épreuve les recrues. Après ce match, les joueurs seront libérés pour leur permettre de passer les fêtes de l'Aïd-El-Fitr en famille avant de reprendre les entraînements pour préparer le stage de douze jours que l'ABS effectuera en Tunisie à partir du 23 juillet.

A. Mallem

FAF - Beach Soccer

Belloumi chargé de former une sélection nationale

L'ancien meneur de jeu de l'équipe nationale de football, Lakhdar Belloumi, s'est vu confier la mission de former une sélection de Beach Soccer, en vue des premiers Jeux méditerranéens de plage à Pescara en Italie (28 août-6 septembre), a appris l'APS auprès de l'intéressé. «J'ai été chargé par le président de la FAF Mohamed Raouraoua pour former une sélection nationale qui sera appelée à représenter le pays dans les manifestations internationales, à commencer par les jeux de Pescara», a indiqué à l'APS Belloumi.

L'ancien joueur vedette de l'Algérie des années 1980 a entamé depuis quelque temps une opération de prospection de joueurs. «Je suis en train de prospecter ici et là pour dégager une sélection de

douze joueurs dont deux gardiens de but. Pour le moment, aucun joueur professionnel évoluant à l'étranger ne fera partie du groupe», a-t-il ajouté, soulignant que l'objectif de l'Algérie aux jeux de Pescara «est de tenter de faire bonne figure». Invité à évoquer sa nouvelle mission «inédite», Belloumi s'est dit «intéressé par ce challenge». «Il s'agit pour moi d'une nouvelle aventure en dehors du rectangle vert. J'ai ma petite expérience en Beach Soccer, comme joueur puis entraîneur notamment lors du championnat d'Afrique qui s'est déroulé au Maroc en 2011», une compétition qui a vu l'Algérie prendre la sixième place au classement final alors que le Sénégal s'était adjugé le trophée.

Ligue 2 - Retransmission télévisuelle «Dzair TV et Dzair News» s'adjugent les droits

Le Groupe les «Temps nouveaux», détenant les chaînes de télévisions privées «Dzair TV et Dzair News», s'est adjugé les droits de retransmission télévisuelle des rencontres du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, a indiqué hier la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel. Le Groupe, seul à avoir transmis sa soumission, a proposé la somme de quatre vingt dix millions de dinars (90.000.000 DA) soit dix millions de dinars de plus sur le montant minimum imposé par la LFP, précise la même source. Un avis d'adjudication des droits de retransmission des matchs du championnat de football professionnel Ligue 2 Mobilis avait été lancé en juin dernier. Présidée par le président de la LFP Mahfoud Kerbadj, une séance a eu lieu dimanche au

siège de l'instance footballistique au cours de laquelle il a été procédé à l'ouverture du pli du Groupe «Les Temps nouveaux», «en conformité avec la réglementation des marchés», ajoute-t-on de même source. La signature du contrat est prévue pour la semaine prochaine, à la faveur duquel le nouveau partenaire télévisuel payera 50% à la signature du contrat et 50% au début de la phase retour. L'EPTV (la télévision publique) dispose déjà du droit de retransmettre en direct ou en différé un match de L2 par semaine. Cette même entreprise détient également les droits sur tout le championnat Mobilis de Ligue 1. Le président de la LFP avait déclaré récemment que les ressources générées par l'opération de la cession de ces droits seront réparties entre les clubs de Ligue 2.

Un centre commercial près de Paris cible d'une attaque à main armée

Dix-huit personnes ont été évacuées lundi par la police d'un centre commercial près de Paris, cible d'une attaque par trois malfaiteurs armés qui restaient introuvables en milieu de journée.



Aucune information n'est disponible pour savoir si des personnes étaient ou non retenues en otage par les malfaiteurs qui s'en sont pris au centre commercial Quartz, à Villeneuve-la-Garenne, dans la banlieue nord de la capitale. «Vers 06H30, deux ou trois malfaiteurs armés ont pénétré dans le magasin Primark (entreprise irlandaise de vente de vêtements) pour ce que l'on pense être au départ une tentative de vol à main armée», a expliqué une source policière. «On ne sait pas s'ils sont toujours sur place». «J'ai vu deux braqueurs, habillés en noir, les deux cagoules. Ils étaient calmes, pas pressés», a raconté sur place Bruno Jahin, 20 ans, chargé d'approvisionner les distributeurs automatiques des bureaux du magasin Primark. «Le plus grand faisait environ 1m80, armé d'un fusil, je pense un fusil à pompe. L'autre était plus petit», a relaté le jeune homme. «J'ai entendu plusieurs fois: +c'est un braquage, faut descendre+, a-t-il expliqué. «J'ai fait demi-tour, j'ai repris l'ascenseur». «C'est sûr qu'ils cherchaient de l'argent, c'est un magasin qui marche très bien».

Des policiers de l'unité d'élite Raid, spécialisée dans les prises d'otages, continuaient lundi leurs recherches pour localiser les malfaiteurs, «qui ont été filmés entrant dans le centre commercial sans en ressortir selon les caméras de vidéosurveillance». «Il semblerait que parmi les trois suspects, un employé ait été reconnu», a ajouté une source proche de l'enquête.

Le quartier a été bouclé, les rideaux de fer des magasins abaissés, et en milieu de matinée, des policiers du Raid (unité d'élite) ont évacué 18 personnes du centre commercial. Selon une source policière, une employée du magasin Primark a été l'une des premières à donner l'alerte en envoyant «vers 07H00 un texto à son copain pour lui dire qu'ils étaient pris en otages par deux hommes armés». La majeure partie du centre commercial a été rapidement évacuée tandis que des employés «effrayés» se cachaient dans une cantine avant de pouvoir quitter les lieux sous protection des forces de l'ordre. «Dix-huit personnes ont été évacuées vers 10H30, l'une d'entre elles a eu un malaise mais il n'y a pas de blessés», a affirmé

une source policière. On ne sait pas à ce stade si ces employés ont été retenus en otage par les braqueurs ou s'ils ont réussi à se mettre à l'abri dans cette partie du centre commercial Quartz.

Ces personnes sont sorties dans le calme, a rapporté une journaliste de l'AFP. Le souvenir des attaques islamistes de janvier, qui avaient fait 17 morts, dont plusieurs pris en otages dans un magasin juif à Paris, reste vif en France. A l'époque, des unités du Raid avaient participé à la neutralisation des auteurs des attaques. L'attaque lundi du centre commercial de Villeneuve-la-Garenne, attribuée par la police à des braqueurs, survient alors que la France et singulièrement la région parisienne, restent soumises au degré d'alerte le plus élevé face à la menace terroriste. Depuis les attentats de janvier, 7.000 militaires sont déployés en France en soutien des forces de police. L'attaque armée de lundi s'est produite la veille de la fête nationale française du 14 juillet. Son traditionnel défilé militaire doit mettre à l'honneur cette année des unités d'élite des forces de l'ordre, dont le Raid.

Russie

Il met en vente son fils de 3 ans pour s'acheter une maison

Un immigré kazakh a tenté de vendre sur l'internet son fils de 3 ans pour pouvoir s'acheter une maison en Russie, a indiqué lundi le Comité d'enquête russe. Originnaire du Kazakhstan, ex-république soviétique d'Asie centrale, cet homme de 24 ans résidant dans la région de Lipetsk (500 km au sud-est de Moscou) «a décidé de vendre son fils de 3 ans» pour 1,5 million de roubles (23.800 euros) et «a publié une annonce sur l'internet», selon

le communiqué. Arrêté par des policiers qui s'étaient faits passer pour des acheteurs potentiels, il a affirmé avoir voulu trouver de «bons parents» pour son enfant, dont la mère a abandonné le foyer familial il y a un an, selon la même source. Le jeune homme, qui risque désormais jusqu'à dix ans de détention «envisageait de s'acheter une maison avec l'argent gagné grâce à la vente de son fils», précise le communiqué.

Des drones pour attraper... les moustiques



Des chercheurs de la société Microsoft sont en train de créer un drone capable d'attraper les moustiques. Le but ? Anticiper les épidémies pour mieux s'en préserver. «Project Premonition» : derrière ce nom digne d'un bon film de S.F. se cache en réalité un projet américain d'utilité publique, pour créer un drone (un objet volant télécommandé, donc) capable de... capturer les moustiques. C'est l'entreprise Microsoft qui est derrière l'idée. L'objectif ? Lutter contre les épidémies véhiculées par les moustiques, notamment le paludisme (584 000 décès dans le monde en 2013 selon l'OMS), la dengue (qui provoque 500 000 hospitalisations dans le monde chaque année) ou encore le chikungunya (1,9 millions de cas en Asie du Sud-Est depuis 2005). Le drone sera conçu

comme un véritable «piège à moustiques volant» : grâce à des leurres odorants, il attirera les insectes afin de les capturer. Intelligent, il sera même capable de faire la différence entre un moustique et un autre animal. Par ailleurs, les chercheurs de chez Microsoft assurent qu'il sera peu énergivore, et qu'il pourra voler jusque dans des zones difficiles d'accès. Une fois capturés, les moustiques serviront de «base de données» pour les chercheurs : des échantillons organiques et sanguins seront prélevés puis envoyés aux logiciels de la société. Le but : mettre en place des algorithmes afin de prévoir d'éventuelles flambées épidémiques... et mieux s'y préparer. Pour l'instant, le «Project Premonition» est encore à l'état de brouillon. Les chercheurs estiment qu'il pourra être mis en place d'ici cinq ans.

Le manque d'instruction aussi mauvais pour la santé que le tabagisme ?

Selon une nouvelle étude américaine, ne pas suivre un cursus scolaire pourrait réduire l'espérance de vie de 10 ans, tout comme le tabagisme. Une nouvelle étude de l'Université du Colorado indique que les personnes qui quittent l'école sans un minimum de qualifications sont plus exposées au risque d'une mauvaise santé, plus susceptibles d'avoir un travail manuel épuisant et même de souffrir de maladies mentales. L'équipe de chercheurs a étudié les données sur la population américaine qui remontaient jusqu'en 1925 pour déterminer l'impact du niveau d'éducation sur le taux de mortalité. Ils ont publié les résultats dans le journal PLOS ONE. L'étude a montré qu'on aurait pu empêcher plus de 145 000 morts en 2010 si les adultes qui n'avaient pas fini le collège avaient gagné leurs qualifications

de base, un taux de mortalité comparable à celui du tabagisme. Les chercheurs constatent qu'un manque d'instruction pourrait entraîner une moins bonne prise en charge des problèmes de santé, de mauvaises conditions d'hébergement et de travail qui ont un impact sur le système immunitaire et la santé cardiovasculaire d'un individu. Co-auteur de l'étude, Patrick Krueger, professeur à l'Université du Colorado à Denver explique : «Nos résultats montrent que les politiques qui cherchent à améliorer la réussite scolaire pourraient aussi améliorer le système de santé de la population américaine, surtout quand on prend en considération l'aggravement des inégalités dans l'éducation. Si ces tendances ne changent pas, le taux de mortalité attribuable à un manque d'éducation continuera d'augmenter dans le futur.»



Selon plusieurs études Etre casanier nuit à la santé



Selon plusieurs études menées par la communauté scientifique, passer trop de temps à l'intérieur causerait un «trouble du déficit de nature». Une tendance tout à fait contraire à notre attraction innée pour les êtres vivants présents dans la nature. Si vous préférez le confort de votre intérieur douillet à de longues marches dans la nature, sachez qu'être casanier nuit à la santé. Les humains posséderaient en effet une attraction innée, et même biologique, pour les autres formes de vie. Et où peut-on trouver le plus d'êtres vivants, si ce n'est en dehors de chez soi ! Cet amour inné pour les autres formes de vie est nommé par d'Edward O. Wilson, biologiste à Harvard, «biophilie». Ce sentiment est l'expression d'un besoin humain, vital, de vi-

vre en étroite interaction avec l'environnement naturel. Le manque de contact avec ce dernier viendrait affecter notre moral, de même que notre santé. Un état nommé «trouble du déficit de nature» et qui résulte d'une exposition insuffisante au grand air. «Lorsque nous sommes dehors dans la nature, tous nos sens travaillent en même temps, à moins que nos iPods soient branchés», a expliqué Richard Louv, expert en défense des droits de l'enfant et auteur d'un livre sur le sujet. «Et c'est exactement pendant ces moments que notre esprit est le plus réceptif à l'apprentissage, ce qui accroît la fonction cognitive». D'autres études mettent en avant les bienfaits du contact avec la nature sur les capacités de l'enfant. Des «doses» de nature pourraient ainsi prévenir cer-

tains symptômes chez les enfants atteints d'un trouble de déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH). En jouant à l'extérieur, ces derniers amélioreraient ainsi leurs capacités d'attention, leur mémoire, mais aussi leur système immunitaire. Mais avec la hausse significative de la part de la population vivant en milieu urbain, les manières d'appréhender la nature ont changé. Les chercheurs ont constaté que marcher 90 minutes dans une zone naturelle est meilleur pour la santé que de faire de même en ville. L'exercice en milieu naturel améliorerait l'estime de soi et l'humeur, ce qui serait dû aux odeurs et aux couleurs que l'on trouve dans la nature. Sans compter l'exposition à la vitamine D, dont les bienfaits ne sont plus à démontrer.

APPARTEMENTS

■ Vds bel Appart F3 au 5ème étage. Toutes commodités, très ensoleillé, 70 m² avec réservoir 2000 L. Prix 1 M 100 - Accepte Promesse de vente (Négoc.). Sans intermédiaire - Tél : 0772.91.49.93 - Résidence Ibn Khaldoun à 30 m de la pâtisserie Opéra Akid Lotfi

■ Appart F4 au 1er et dernier étage. Sup. 102 m² avec terrasse. 2 Faç. - Acté - à 592 Logts CNL Bir El Djir - Tél : 0561.12.49.32

■ Appart à louer T4 à Mobil'Art Tour C - Appart à louer Millenium équipé F3 - Appart à louer à l'USTO à côté Nekkache 1er étage F3 - Tél : 0552.38.71.79

■ Appart à louer ADL F4 - 4ème étage - en face Résidence Golf - Vends F4 Akid Résidence EPLF 127 m² - 4ème étage. Très propre - Tél : 0552.38.71.79

■ Loue grand F2 avec terrasse, meublé et équipé, endroit familial à Paradis-plage pour saison estivale + Studio meublé et équipé avec Climat., en face Eden Aïn-Turck - ORAN - Tél : 0771.12.22.66

■ Un jeune couple sérieux et intellectuel cherche un F2 ou F3 à louer à ORAN - Prix Max 20.000 DA - Tél : 0661.31.40.27 - SVP curieux et courtiers s'abstenir

■ Vends Appart haut standing F3 - 120 m² - cuisine équipée tout électroménager, jamais habitée, dans une résidence sécurisée + garage voiture à Gambetta - Prix demandé 2.600 Négoc. - Tél : 0771.65.78.91

■ A vendre Appartement USTO Pyramides F4 - 120 m² - 3ème étage - Très bon état - Tél : 0772.09.83.32

■ Location Apparts F2 et F3 équipés, bien aménagés dans résidence toutes commodités (Restaurant - Sauna - Cafétéria...) à Paradis-plage - Aïn Turck - Tél : 041.44.59.15 - 0777.01.34.14

■ Loue pour saison estivale à Aïn El Turck: Studio équipé (Une Chambre + Véranda, Cuisine) - Libre de suite - Pour un couple - Endroit calme et sécurisé - Tél : 0664.30.20.92

■ Vends Appart F4 - 2ème étage en plein Boulevard de Akid Lotfi face les Pompiers - Tél : 0558.71.81.38

■ Aïn El Turck - Saison estivale : Loue Apparts : F4 - F2 - Studio - à 100 m de la plage - Toutes commodités - Paradis-plage - Tél : 0542.83.79.97 - 0558.18.13.18

■ URGENT. A vendre F4 au 2ème étage à Canastel Coop. El Moudjahidine - Acté - dans une ville 159 m². 1,650 U Négoc. + Loue F3 au 1er étage Villa 3,5 U/mois Négoc. - Tél : 0696.25.10.08

■ Loue (F4) 2ème Place Hoche 55.000 DA immeuble neuf + (F4) 6ème Res. Majistique 9 Millions + (F3) 5ème Front de mer 6 Millions + (F3) 7ème Res. Golf 30.000 DA - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue (F3) 2ème côté Morchid 8 Millions immeuble neuf parking sous-sol + (F2) 2ème Sènia 30.000 DA + (F4) 4ème ADL Militaire 4 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends 2 Apparts F4 à Mobilart 1er Tour 3 Millions 500 et 3ème Tour côté port à bon prix 3 Millions 100 + Loue ou Vends F3 à Plaza Seddikia sans meubles - Tél. 0661.20.08.90

■ Cherche location (F5) 1er ou 2e étage maximum dans une résidence Plaza, Hasnaoui, Hassane, ... + Cherche F3 Plaza Seddikia et F6 Tour Mobilart en urgence - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends appartement (F3) 1er de 55 m² lycée Lotfi - Tél : 0550.12.20.67

■ AG. Le Gd Bleu - 0668.95.22.02 - Nous mettons en Location des Apparts F2 meublés pour la saison estivale (Aïn El-Turck) ORAN (Stés + Entreprises + Particuliers ou en Familles)

■ Loue des Apparts meublés et équipés. Toutes commodités. Garage. Eau H24 - dans un quartier calme, résidentiel pour familles : Trouville - Aïn Turck - ORAN - 0783.11.00.82

■ Loue bel Appart F4. 120 m². 1er étage + Crèche rez-de-chaussée 120 m² entrée individuelle - à ORAN - Tél : 0550.54.24.62

■ BOUZEDJAR-Plage : Location F3 - F1 - Studio (équipé) pour saison estivale Juillet - Août - Septembre - Tél : 0665.70.64.75

■ Loue pour Bureaux F3 en plein Centre ORAN 2ème étage, libre de suite - Intermédiaires s'abstenir - Tél. 0558.73.61.05

■ A vendre Appart F3. RDC. Bloc B2 la Cité SOMMERIE à côté du stade Misserghine Rue 1er Novembre 1954 Misserghine - ORAN - Acté + Livret foncier - Tél. 0556.76.32.00

■ Vends F3. Acté. RDC. Haï Sabah 300, Bd Villas Wilaya, Ligne 11. Idéal Prof. Libérale, Habitation - Tél. 0561.975.085 / 0778.185.058

■ Saison estivale : Résidence familiale loue des Appartements F1 - F2 équipés luxueusement - Vue sur mer à Bousfer-plage corniche ORAN - Tél. 0550.45.68.03

■ A vendre Résidence F4, bon état, sise MARSABEN M'HIDI (Ex-PORT-SAY) Wilaya de TLEMENEN - Tél. 0662.72.35.73 ou 0776.77.04.54

■ Loue pour saison estivale 10 J - 20 J - 30 J : Studios - Appartements équipés - Eau H24 - Quartier résidentiel calme à 300 m de la plage de Trouville - Tél : 0771.75.32.76

■ BENI-SAF : Loue saison estivale Apparts dans une Villa vue S/plage. Toutes commodités. Eau H24 - Garage - Tél : 0778.25.17.97

■ Loue grand F2 (75 m²) état neuf. Chauffage central. Clim - Jardin - 30.000 DA - (Meublé 50.000 DA) à Bir El Djir (Hôpital Pédiatrique) - Tél. 0560.67.58.63 - 0560.34.92.82

■ Pour saison estivale loue à Mars El Hadjadj des F2 équipés tout confort (Eau H/24 - Clim - Sécurité...). Ambiance familiale à 50 m de la plage - Tél. 0560.95.89.72 - 0770.43.34.96

■ Vends Appart F3. Sup. 83.35 Bd Millenium - Location Appart F3 en face Hasnaoui (Résidence Fardaous) - Louni-immobilier.com - Tél. 0772.22.86.92

■ TLEMENEN : Saison estivale loue Apparts équipés à Madrid-plage - Rechgoun, vue sur mer - Tél. 0561.57.74.04

■ Loue à Cap Falcon (Aïn El-Turck) durant saison estivale : Apparts meublés + clim ainsi que Chambres meublées avec cuisine + SDB dans Villa Gd Stand. Eau H24 - Garage assuré - Tél : 0771.59.40.47

■ CAP BLANC près d'ORAN : Loue appartements meublés et équipés - Eau H24 - Tél : 0794.95.01.62

■ Vends F2. RDC. Cuisine. WC. Débarras - actuellement Bureaux : 17, Bd Zirout Youcef en fond de cour - Prix demandé 420 U - Prix offert 380 U - Tél : 041.30.23.60 / 0553.50.27.04 / 0772.74.08.42

■ Loue Apparts F2 et F3 entièrement équipés, garage, terrasses avec vue sur mer, près la plage de Cap Falcon (Aïn El-Turck - ORAN) - Possibilité location courte durée - Tél : 0773.84.67.39 - 0774.42.78.56 - 041.26.52.15

■ A vendre Appartement situé à cité les Falaises Gambetta - ORAN - en face Hôtel Ibis. F3 - 80 m² de surface - Contact : 0555.03.01.36 - 0560.04.92.82

■ MOSTAGANEM - Vends Villa 125 m² - R+1 - avec puits - endroit commercial à STIDIA - Finie à 50% - Tél : 0555.11.71.13

■ Vends très belle Villa cité militaire Canastel 550 m² - Vends belle Villa 145 m² moderne Nouveau Canastel + Loue Villa équipée durée 8 mois USTO côté Pier Import - Tél. 0552.38.71.79

■ Loue ou Vends : Villa standing R+2 à Trouville 5 pièces + hammam + piscine + Jacuzzi + garage 2 voitures - Tél. 0771.18.96.93

■ Vends Villa les Castors ORAN (St-George) 210 m². 8 m de façade. R+1. Finie à 100% - garage + local - 5 chambres, 3 salons, 2 salles d'eau, 2 WC, grande cuisine américaine - Prix Off. 4,500 U - Prix Dem. 5,500 U - Tél. 0558.25.18.40 / 0557.200.689

■ Vend Villa Canastel R+1 de 260 m² neuve et moderne avec piscine 7 Millions dernier prix - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue Villa neuve cité militaire Canastel 12 Millions + Loue Villa meublée 15 Millions pour 8 mois, USTO Pier Import + Villa Hasnaoui 15 Millions - Tél. 0550.12.20.67

■ Vends Maison d'une superficie de 230 m² sur Terrain de 700 m² en angle, 3 façades, sur 2 niveaux, située au quartier de l'Hippodrome St-Eugène - Tél : 041.46.21.42 - 0558.38.61.51

■ A.V. : M.M. - R+1 - 464 m² dont 120 m² bâtis - Actée - Sid El Bachir 2ème Fraction - Tél : 0699.58.37.48

■ S. BEL ABBES - Vends belle Villa 200 m². R+2. 02 façades. 6 Pces + 2 salons + 1 suite + Cuis. américaine + 2 Gds halls + garage + haouch + 2 terrasses + hammam - Ch. central + climatisation - Tél : 0791.94.91.62

■ Loue Maison avec toutes les commodités, cuisine équipée + climatisation + garage à Bouisseville - Aïn El Turck - Tél : 0771.25.30.34 / Pour saison estivale

■ Entreprise de pose de BA 13 Recrute des Plaquistes (BA 13) - Envoyez CV + photo à E-mail : recrutementbatiment21@gmail.com ou Appeler : 0550.48.66.78

■ Centre d'imagerie médicale recrute Radiologue. Expérience scanner exigée. Salaire intéressant. Logement assuré - Tél : 0770.52.83.84

■ Société privée sise à ORAN recrute avec 05 ans expérience : Ingénieur HVAC - Technicien courant faible (D/Incendie - R/Informatique - C/Surveillance) - Envoyez votre CV sur e-mail : recrut031@yahoo.fr

■ Cherche des Vendeurs pour la vente des Boissons avec expérience à ORAN - Tél : 0541.95.46.83

■ Ecole privée IMAGESCHOOL AR-ZEW recrute pour Cours de soutien Année 2015/2016 : Profs Moyen et Secondaire - Envoyez CV : bassatine2016tarbiya@gmail.com

■ Pizzeria cherche Femme de ménage dynamique, sérieuse - Tél : 0796.94.91.14

■ Recrute un Techno-Mécanique. Spécialité : Conditionneuse Volumétrique. Expérience exigée. Les coordonnées de la société : Société privée Sarl Miss Maria - Email : sarl.missmaria@hotmail.com

■ Pizzeria à Medina El Jadida en activité cherche des Serveuses et Femme de ménage - Appelez-nous à partir de 11 h 00 jusqu'à 14 h 00 - Tél. 0550.48.33.40

■ Complexe Touristique Littoral les Andalouses - ORAN - Recrute : Gérant - Réceptionniste - Cuisinier - Serveur - Chauffeur Transport - Plombier - Electricien - Factotum - Gouvernante - Femme de chambre - Mob. 0555.03.27.27 - Fax : 041.26.01.15

■ Restaurant cherche Urgent : Cuisinier qualifié - Serveurs - Aide Cuisinier - Appelez le : 0555.26.06.57

■ Ecole privée EL HAYAT SCHOOL Place Fontanelle - GAMBETTA - recrute Profs retraités Primaire - Moy. - Sec. (T/matières) - Se présenter avec CV

VILLAS

EMPLOIS

PENSÉE
A ma confidente, à mon amie, toi ma très chère et douce sœur
FATIMA
Dur fut ce Lundi 1er Juin 2015 où tout a basculé autour de moi. Tu es partie et avec toi une partie de moi s'en est allée. Discrète tu étais, discrètement tu es partie. Ma plaie ne sera jamais pansée. Toi, si généreuse, si dévouée, que tous ceux qui t'ont connue en témoignent. Repose en paix, très chère sœur, toi dont la bonté n'avait d'égalé que ta patience. Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accueille en Son Vaste Paradis en ce jour sacré. Ta sœur Fatima LARAÏCHE née FERRAG et ses filles Fatima-Zohra, Karima et Leïla



PENSÉE
A ma très chère mère
BOUZID née ZENASNI Karima
Triste ce fut ce jour 25 Juin 2015, jour où tu nous as quittés à jamais chère mère, laissant derrière toi un vide immense que nul ne peut combler. Tu étais unique par ta bonté et la grandeur de ton cœur. Tu étais toujours là quand on devait avoir besoin de toi, tu t'es dévouée pleinement à la vie et aux êtres que tu aimais bien. Tu resteras toujours vivante dans nos cœurs et nos pensées. En ce douloureux souvenir, je demande à tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. On appartient à Dieu et à Lui nous retournons. Repose en paix, chère mère. Ta fille Fatiha



PENSÉE
La vie continue avec ses joies et ses peines, malheureusement ça fait un an que tu n'es plus là, mais dans nos cœurs tu y es pour toujours. Par cette Leylat El Kadre, nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une prière ainsi qu'une pieuse pensée, toi
GAOUAR RACHIDA
qui nous a élevés avec une main de fer dans un gant de velours. ALLAH YARHMEK Ya Ma. NABIL, MALIK ET MOUNAÏM MESMOUDI



DÉCÈS
Les familles
DEBBAH, BOUKORTT, SLIMANI, BENSALHI, MEZRI, ZIANE, BOUKLI, KARA
et **BELKHIR** ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté père
DEBBAH DJAOUD
survenu le 12/07/2015 - L'enterrement a eu lieu le 13/07/2015 à Oran. 48, Rue Hérédia face mosquée Maghraoua - St-Eugène



40ÈME JOUR
Triste journée du 07/06/2015. Il est difficile et pénible à la fois de définir la douleur causée par la perte de ses êtres chers qu'on ne peut remplacer, notre remarquable père
BERRAHOU HEBRI,
84 ans - Je remercie toutes les personnes ayant partagé à notre douleur. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons». Ta fille Touria et P-filles



DÉCÈS - PENSÉE
Les familles
NASRI, ROBAOUI, SAOULI, FLAZOULTI, BOIKHET et
TEGQUER font part du décès de regretté
NASRI Yahia,
prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour sa mémoire. ALLAH YARHMEK



CONDOLÉANCES
REPUBLICHE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Conseil Régional de Déontologie Médicale
Section Ordinale Régionale
Des Chirurgiens Dentistes d'Oran
Le Président de la Section Ordinale Régionale des Chirurgiens Dentistes (Oran - Mostaganem - Mascara), le Dr. B. KALKOUL, ainsi que l'ensemble des Conseillers Régionaux présentent leurs sincères condoléances à leur ami le Pr S.A. SERRADJ suite au décès de son fils El Hadi survenu le Vendredi 10 Juillet 2015 et l'assurent de leur profonde compassion. Ina Li Allah Wa Ina Ilihi Rajioun
Le Président : Dr. B. KALKOUL

CONDOLÉANCES
BAHIA PHARM NEPENTHES ALGERIE
Attristés par la nouvelle du décès de Monsieur **SLIMANI ABDELKADER**, Père de leur confrère Monsieur **SLIMANI SAID**, Monsieur L. BERRANE, P.D.G. de la SPA BAHIA PHARM, les membres du Conseil d'Administration ainsi que l'ensemble du personnel de la Grossisterie, présentent à la famille du défunt toutes leurs condoléances et les assurent de leur soutien et de leur compassion. Puisse Dieu donner aux proches du défunt la force de surmonter cette épreuve.

CONDOLÉANCES
Le Directeur Général et l'ensemble du Personnel de PROCOMED ((GALDERMA), profondément attristés par le décès du fils du Professeur **SERRADJ AMINA**, Chef de service de dermatologie à l'EHU Oran, lui présentent ainsi qu'à toute sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde et totale sympathie. Puisse Dieu Tout-puissant accueillir le défunt en Son Vaste Paradis et lui accorder Sa Sainte Miséricorde.

CONDOLÉANCES
La Direction Générale
Des Laboratoires Pierre Fabre Médicament Algérie
Ainsi que l'ensemble de son personnel
Présentent leurs sincères condoléances à **Mme SERRADJ Amina**,
Chef de service de dermatologie de l'EHU d'Oran, ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances. Profondément touchés par la perte tragique de son cher fils **SERRADJ Hadi**, nous prions Le Tout-Puissant de lui accorder toute Sa Miséricorde et de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

■ Ecole privée EL HAYAT SCHOOL Place Fontanelle. GAMBETTA : Recrute Médecin scolaire - Se présenter avec C.V.

■ Importante Société Privée sise à la Z.I. de Hassi Ameur : Recrute dans l'immédiat Ingénieur en automatisme. Expérience exigée - Joindre votre CV détaillé avec Photo au : rhrecrutement3100@gmail.com

■ Importante Société de fabrication de Réfrigérateurs sise à la Z.I. de Hassi Ameur : Recrute Responsable de maintenance polyvalent. Expérience exigée - Envoyer CV détaillé avec Photo par email : rhrecrutement3100@gmail.com

VEHICULES

■ Cherche Location des Fourgons avec ou sans chauffeur à ORAN - Tél. 0541.95.46.83

■ Location de voitures équipées toutes options - Appeler : 0542.69.62.70 - 0773.01.62.49

■ Un Rétro Chargeur CATERPILLAR 428 F. Année 2015 : A louer pour contrat de location longue durée à ORAN ou Hors Wilaya - Tél. 0540.21.94.86 - 0777.14.25.35

■ Achat Véhicules Accidentés ou en Panne, Légers ou Lourds - Tél. 021.91.35.62 / 0550.59.03.60 / 0771.39.49.82

TERRAINS

■ Vds petite Ferme 6.000 m² - 2 façades - avec puits + arbres fruitiers + entourage - Vue sur mer - Acte + L.F. + Plan Cadastre - MOSTAGANEM - BOSQUET - Daïra SIDI LAKHDAR - Tél : 0555.11.71.13

■ Vends Belle Affaire 450 m² sur Boulevard Chakib Arselane entre Sonelgaz et la maison Renault, à bon prix - Tél : 0550.11.18.78

■ Vends belle affaire à bon prix 1.100 m² cité militaire Canastel avec 30 mètres de façade + 630 m² vieux Canastel bon prix 12 Millions le m² - Tél. 0661.20.08.90

■ Vends Terrain de 15.000 m² Zone Tilat sur Boulevard côté Joktal - Tél : 0550.11.18.78

■ Vends Terrain pour promotion immobilière côté RTA Oran de 2.000 m² à 8 Millions le m² avec permis de R+16 + vends Terrain de 470 m² Bd Mobilart + Permis de R+15 - Tél: 0661.20.08.90

■ Vends 2 Lots de Terrain Sup. 200 m² et 160 m² à Boutléis + Terrain 200 m² à Misserghine - Tél : 0558.31.76.59 - 0558.37.33.75

LOCAUX

■ A louer Chambre Froide 100 m³ "Négative" et "Positive" Bir El Djir - Tél. 0555.68.48.00

■ Aïn El Turck : Local à louer 120 m² + terrasse privée 40 m² - Bien situé sur la Route Nationale Paradis-plage - A.E.T. - Tél. 0542.83.79.97

■ Loue Local commercial équipé 40 m² comprenant sanitaires - convient pour toute activité Vente et Achat et Prestation - au 60, Rue Bentchouk Mourad - Maraval - Tél. 0556.51.27.50

■ Loue Dépôt 6.000 m² couvert 4.000 m² + 4.000 m² couvert 800 m² à la zone industrielle Es-Sénia - Tél. 0661.20.08.90

■ Vends Local de 1.000 m² usage dépôt et showroom à bon prix côté la Casoran - Tél. 0661.20.08.90

■ Loue Dépôt neuf 640 m² en deux niveaux côté Registre commerce 15 Millions + 300 m² Gambetta 12 Millions + 400 m² USTO 20 Millions - Tél. 0550.11.18.78

■ Loue Magasin de 155 m² sur le boulevard Sénia Université IGMO côté restaurant King. P. 17 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends Local - Acté - à ORAN : 4, Bd Benzerdjeb - 3 niveaux : 230 m². 15 m de façade avec vitrines - Tél : 0560.37.31.78

■ 2 Locaux à louer : 1 pour Agence de voyages - Agence immobilière - Alimentation - Coiffeur et Magasin pour habillement - L'autre Dépôt pour Atelier - Notaire - Avocat... aux Castors - ORAN - 041.45.54.40 - 0796.66.40.96

■ Vends : Local commercial 18 m² Rue Dumanoir St-Pierre 300 U / Local 33 m² El Yasmine 450 U - Local Miramar 24 m² 890 U en allant vers Front de mer (Miramar) - AG. DJIWED EL ADL - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■ A louer 1er et 2ème dans un Immeuble R+2 à usage de : Bureaux - Ecole ou Institut de formation - (Boulangers). 13 Salles + toutes commodités + 2 terrasses - Tél. Heures de bureau au : 0770.99.68.44 - 0554.19.69.41

DIVERS

■ Société vend à bon prix 3 Citernes de 30 000 et 20 000 litres de stockage Eau - Carburant - Liquides - 3 Citernes 3 000 litres Eau - Gasoil et 3 Poches à béton - Tél : 0552.199 059 - 0661.200.237 - 0660.407.676

■ Bonjour : Je vend un Lot de Canapés de luxe de marque Cuir Center (Groupe Roche Bobois) - Veuillez me contacter au : 0033.781.561.362

■ L'école EL HAYAT SCHOOL informe les parents désireux inscrire leurs enfants dans les cycles PR. - Moyen et Secondaire que les inscriptions se feront sur le site : www.elhayat-school.dz

■ Salon d'esthétique Mme TABET diplômée de France vous propose Soins Lifting et Eclaircissement de la peau. Résultat immédiat - Epilation définitive sans douleur, sans risque - ORAN - Maraval - Tél. 0558.14.67.11

AVIS

La Clinique EL MECHOUAR Avenue Sidi Chahmi ORAN a le plaisir de vous informer de l'ouverture de son Unité de Chirurgie Vasculaire sous la direction du

Dr BOUZIANE CHAOUKY Med TAHA

- **Fistules artério-veineuses**
- **Varices**
- **Pontages**
- **Consultation + Echo Doppler**

Dr BOUZIANE **05556.55.12.49**

Clinique EL MECHOUAR **041.45.55.03**

Importante Société Multinationale à Oran

Recrute

Poste à pouvoir à Oued Tlelat

01 Infirmier / Infirmière diplômé d'Etat

Expérience allant de 03 à 05 ans dans le domaine

Résident à Oran et environs

Adresser lettre de motivation et CV à la boîte Gmail :

rh31tle@gmail.com

Al Weessem

100, Bd Mostefa Benboulaïd H. Khemisti (face Clinique Hikma) Oran
Tél : 041.62.23.36 // 06.61.44.82.79 // 07.71.08.17.38

TUNISIE « Hammamet »
11 Jours en Demi-Pension Héberg. Htl 4 ****
A partir de 54.900,00 DA / Personne

Du 25/07 au 04/08/15 == Du 02/08 au 12/08/15
Du 10/08 au 20/08/15 == Du 18/08 au 28/08/15

Lycées à l'étranger

Angleterre & Etats-Unis

pour élèves âgés : 14 à 19 ans.

Prise en charge totale.

Contactez-nous sur :

0550 62 19 85 / 0550 42 71 94

Site : www.ef.com/academy

FÉLICITATIONS



Mr BOUHADDA Hasni félicite ses petits-enfants **Med Yacine et Djihane** pour leur réussite au Bac avec mention. Votre grand-père, vos tantes et oncles vous souhaitent d'autres succès. Votre mère est fière de vous.

ANNIVERSAIRE

C'est avec La Volonté de Dieu que tu souffleras ta 7ème bougie ma très chère fille



CHAOUI NOURHEN. En cette magnifique occasion toute la famille CHAOUI et ADDA OUADAH ainsi que ta sœur JIHANE, ta maman BAÏDA, ton papa MOHAMED, te souhaitent un Joyeux Anniversaire et une longue vie de bonheur et de santé **INCHA'ALLAH.** Ta famille qui t'aime NOUR

FÉLICITATIONS

Nos félicitations à notre **OUSSAMA TALHA**



à l'occasion de son succès au Brevet d'enseignement moyen. Tes parents qui t'adorent Maman & Papa Hadj Kaddour TALHA de Sidi Bel-Abbès.

FÉLICITATIONS

A ma très chère fille **BOUKACHABIA CHERINE RANIA**



Avec beaucoup d'émotion et de fierté pour l'obtention du Bac, tu as fait plaisir à toute ta famille BERRAHOU, maman qui t'aime beaucoup, tes sœurs Chahrazed et Chahinez, Mamy et grand-père, il se repose en paix et tes tantes.

FÉLICITATIONS

La famille



HADJ SAID félicite son fils **ABDELMOULA** pour sa réussite au Bac avec beaucoup de courage et de succès à l'avenir **INCHA'ALLAH**

Location : Dépôt de stockage

- Situé à la sortie de Belgaïd.
- A côté dépôt IFRI.
- Très accessible.
- Surface de 10.000 m² constituée d'une plate-forme, dont 1.000 m² bâtis pour des bureaux aménagés avec sanitaires.
- Le dépôt est entouré d'un mur et 2 portails pour l'accès des différents camions et engins.
- Un poste de garde pour le gardiennage et la surveillance durant la journée et la nuit.

Contact : 0560.00.51.27 - 0555.03.01.36 - 041.62.42.74

Particulier loue un Espace

de stockage d'une superficie

de 30.000 m²

sis à la zone industrielle

de Hassi Ameur - ORAN.

Tél : 05 42 89 75 37

Société Cherche

Directeur Comptable et Financier

Profil :

- Minimum 08 ans d'expérience de gestion âgé de 35 à 45 ans.
- Maîtrise parfaite de la langue française (Anglais souhaité).
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Apté à se déplacer.
- Dynamique.

Envoyer CV à l'adresse suivante : Oran_contacte2015@yahoo.com

Pour vos vacances d'été en Turquie :

ISTANBUL :

- Du 27/07/2015 au 03/08/2015.
- Du 05/08/2015 au 12/08/2015.
- Du 17/08/2015 au 24/08/2015.
- Du 29/08/2015 au 05/09/2015.

ROYAL YOUNES SAFAR

Agence de tourisme et de voyages

05, Avenue Max Marchand, Oran

Tél/Fax : 041 53 16 34 - 041 53 37 09

Mobiles : 0792 06 32 55 - 0779 44 88 40 - 0554 11 49 76

Email : rys-dz@hotmail.fr / rysagence@gmail.com

FÉLICITATIONS

Les familles ADJAL et HAJJARI ont l'immense joie

d'annoncer la réussite de leur fille ADJAL

ROMAÏSSA

à l'examen du Bac avec mention «Assez Bien».

Nous te disons «Bravo» pour nous avoir comblés de joie. Nous te

souhaitons d'autres succès à l'avenir

إن شاء الله sans pour autant oublier ta sœur SOUHILA à qui nous

souhaitons également une réussite l'année prochaine

إن شاء الله

Toutes nos félicitations



Pourquoi le pouvoir algérien ne peut pas venir à bout des conflits sociaux ?

En simplifiant beaucoup, la thèse sur laquelle s'appuiera notre raisonnement sera la suivante : en même temps que leur unité, la dualité de la force et de la loi sont soigneusement maintenues pour rendre le pouvoir insaisissable, de sorte que la force ne restera pas, ne reviendra pas à la loi mais décidera d'elle et de son application.

Par Derguini Arezki *

Il n'y a pas d'objectivation de la loi, d'autonomisation de la loi ; la force fait loi et tous ne sont pas égaux devant la loi[1]. Une ligne de démarcation se dessine alors entre ceux qui servent la force (et la loi) de ceux qui, en ne se mettant pas à son service, ne peuvent que l'obstruer. Il faut entendre ici par force non pas la force en général ou la simple force brute, mais cette force qui, ayant triomphé du colonialisme, prétend toujours s'identifier à la loi et en être le principe.

Du côté du pouvoir exécutif[2], pratiquement la loi est conçue comme une concrétion de la volonté gouvernementale, un outil, une mise en cohérence de l'action du gouvernement. De ce point de vue, la loi ne peut limiter le pouvoir, encore moins s'y opposer. L'exécutif apporte la loi au parlement, les autorités décident de son application ou de sa suspension. Le législatif est un prolongement de l'exécutif, le législateur est celui de l'exécutif. La loi change avec les objectifs du gouvernement. Elle soumet la cohérence de l'activité du gouvernement mais pas ses objectifs précis. Elle organise de manière interne l'action du gouvernement, elle aide à l'automatisation de son activité sans jamais prétendre à la systématisme. Aux niveaux « souverains » de l'exécutif (wali, procureur général, chef de région militaire et échelons supérieurs) il faut constamment arbitrer quand à l'intérêt de l'application de la loi, quant à l'adéquation de l'intention du « législateur » et des effets de son application. Quand la confrontation avec le réel produit des effets inattendus l'application de la loi peut être suspendue.

Du côté de la société, relevons d'abord que celle-ci n'est considérée que comme le milieu dans lequel s'exerce le pouvoir exécutif. Le poids relatif de la société et du pouvoir exécutif quant à la production de richesses, quant aux rapports de dépendance, font que l'un est considéré comme agent et l'autre comme patient. La loi aura ainsi tendance à soumettre l'activité de l'une à l'activité de l'autre. Elle veillera à ce que l'action de la société ne puisse pas s'opposer à l'action du gouvernement. Ici aussi quand la loi ne servira pas l'exercice du pouvoir, quand elle rencontrera une difficulté qu'elle n'avait pas prévue, son application pourra être suspendue. L'autorité publique ayant la possibilité de surseoir à l'exécution de la mesure ou à l'exécution de la décision de justice. La loi n'est pas omnisciente, ni le pouvoir omnipotent, même confondus. La loi n'étant pas conçue ici comme un instrument de régulation de l'activité sociale, comme des procédures de résolution des conflits entre parties égales, elle sera séparée de la force, de sorte que sa promulgation et son application se révéleront comme le moyen d'empêcher la société de se faire justice par elle-même ou par le droit. Aussi, le procureur de la république, en refusant à la loi la force publique, peut-il interrompre le cours de la justice et empêcher la société de se faire justice par elle-même ou par le droit. L'usage de la force publique obéissant à des évaluations autres que juridiques. Si la force ne permet pas à la loi de se séparer, il ne faut pas s'étonner que le pouvoir ne consente pas à ce que les droits se détachent de lui. Ils font partie du pouvoir et ne peuvent se constituer en partie indépendante. Il leur refuse l'autonomie. L'ac-

tion sociale, l'initiative individuelle sont donc régulièrement soumises à l'évaluation (formelle et) informelle du pouvoir. Elle ne dispose pas d'un champ organisé par la loi qui puisse l'évaluer indépendamment de la force qui a rendu son existence possible.

Cette dialectique de la force et de la loi s'explique par l'attachement du pouvoir à ne pas se départir de la loi, à ne reconnaître de légitimité qu'à sa loi. Il s'oppose à l'autonomisation de la loi, une loi qui pourrait l'entraîner, le limiter ou être utilisée contre lui. Tout comme il ne croit pas en la main invisible du marché et à l'autonomie des mécanismes marchands, il ne croit pas en l'autonomie de la loi, que cela soit par rapport à lui-même ou par rapport à la main de l'étranger. Ici la main de l'étranger dispose depuis longtemps d'une plus grande réalité, d'un plus grand poids que la volonté sociale. La victoire de la volonté populaire sur la main de l'étranger lors de la guerre d'indépendance n'a pas été considérée comme définitive, la confiance en la société n'a pas été renouvelée, n'a pas été approfondie. Le pouvoir exécutif ne croit donc pas en la société de laquelle la loi pourrait procéder. Cette société qui n'a pu se libérer qu'après plus d'un siècle de colonisation, dont la dépendance vis-à-vis de ses hydrocarbures est extrême et de qui le modernisme du pouvoir a enlevé la possibilité de compter sur son auto-organisation pour se soustraire à l'influence et à l'action des mains étrangères. Car là est bien l'erreur stratégique commise par la force triomphante à la libération : pour que la force gagne en puissance, elle a besoin d'être saisissable, mesurable mais impénétrable. Elle doit diversifier ses armes, différencier son capital et faire en sorte que leurs noyaux ne soient pas délocalisables. Lors de la guerre de libération, l'armée de libération aimait à se représenter dans la société, à la manière vietnamienne et chinoise, comme un poisson dans l'eau. Le milieu pour nourrir sa puissance devait à la libération s'enrichir. L'eau devait se transformer en territoires au développement socialement maîtrisé. Au lieu d'enrichir le milieu et d'y accroître sa mobilité, elle a accru son désordre en se posant en force extérieure, dé-

pendante de ressources extérieures non renouvelables.

On peut maintenant s'interroger sur l'impuissance du pouvoir à Ghardaïa. Quels sont ses instruments de gouvernement de la société ? On peut en décliner quatre d'importants : la répression, le cantonnement, la clientélisme et l'instrumentalisation[3]. Si tels sont les instruments, on comprend que les interventions du gouvernement dans un milieu insatisfait de sa gestion, ne peuvent être que de l'ordre de la répression et du cantonnement. Cependant dans un environnement international prompt à réduire le pouvoir de négociation des Etats les plus faibles, pour réduire les coûts de son administration, la répression ne peut s'exprimer indépendamment des menaces sur leurs intérêts. La contestation ayant compris cela, elle pourra faire dans la surenchère et la provocation. Nous aurons donc d'un côté provocation à la faute, de l'autre répression dissimulée mettant en action des clients aux frontières de la légalité.

Le pouvoir ne pourra mettre fin au conflit entre les parties concernées puisqu'il ne peut accepter qu'elles se soumettent à un droit qui les soustrairait à son influence. Tout comme il ne peut accepter que la loi puisse s'exercer de manière indépendante, il ne peut accepter que la société n'en vienne à régler ses problèmes par elle-même, au moyen du droit, en se soumettant à une loi qu'elle aurait choisie pour régulariser son activité et procéder à la résolution pacifique de ses conflits. Pour que les rapports entre les parties en conflit puissent se stabiliser, se soumettre à des règles, il faudrait que la force publique accepte elle-même de stabiliser ses rapports aux parties en conflit, qu'elle puisse elle-même se soumettre à une loi commune. Autrement, l'instabilité ne pourra régner dans les rapports entre les parties en conflit et les objectifs de paix civile du gouvernement de plus en plus difficiles à atteindre avec la réduction de ses ressources, de ses capacités de cantonnement, de clientélisme et d'instrumentalisation. Pour que le pouvoir puisse donc mettre fin aux conflits sociaux, il faut qu'il accepte de se considérer comme une partie prenante de la sécurité publique et non comme un juge et une partie.

L'intervention du pouvoir a déconnecté les dynamiques de deux communautés qui fonctionnaient en symbiose avant que le pouvoir ne devienne un acteur dominant du champ social et économique. Dans le passé, lorsque n'interférait pas un pouvoir extérieur dans leurs relations, les parties évoluaient ensemble, dans le conflit et la paix, relativement l'une à l'autre. Dans le respect de leurs différences, dans leur volonté de coexistence pacifique, elles avaient élaboré des traités[4] pour faire succéder la paix aux conflits. Avec ce nouvel acteur que fut l'Etat entrepreneur, son poids et son action dans le milieu social, les dynamiques des deux milieux se séparèrent[5]. D'où le ressentiment de la communauté malékite, commun chez les communautés arabophones qui se considèrent souvent comme trahies par le sort. Elles qui furent élevées par la langue et la religion, sont piétinées par la vie.

Et c'est précisément parce que le pouvoir refuse de se séparer de la loi, de constituer une partie prenante (monopole de la violence consacrée à la défense de la loi), que la loi ne pouvant se détacher de la force dominante et s'attacher à la défense de la paix sociale, sera appelée par d'autres forces qui se considèrent plus légitimes pour l'en séparer. En empêchant la société de régler ses problèmes pour préserver sa clientèle et contenir toute force autonome, le pouvoir fléchissant attire des entrepreneurs de violence pour lui disputer le monopole des ressources et de la violence et suscite d'autres unités légitimes de la loi et de la force.

L'intervention de l'armée peut avoir deux objectifs que n'ont pas saisis les commentateurs trop tenus par leurs fixations. Elle ne peut pas rétablir l'ordre à Ghardaïa, comme cela a été souligné, car elle ne sait pas le faire. C'est pourquoi d'autres le feront sous sa direction pour elle, si elle peut empêcher des forces extérieures aux parties prenantes d'interférer dans le conflit. Que celles-ci soient nationales ou internationales. Ce que ne pouvaient plus faire apparemment les forces de sécurité impliquées antérieurement. La manière dont la police a été neutralisée avec le mouvement de protestation des policiers en octobre 2014 est significative. Si la police ne pouvait être tenue pour pleinement responsable des actes commis en son nom, il faut bien que quelqu'un ait laissé faire et que quelqu'un puisse les assumer si l'on devait réellement aboutir à un compromis. Et si ce n'est pas la plus haute hiérarchie de l'armée avec sa branche renseignement, qui pourrait rétablir l'unité de décision et d'action du corps militaire et paramilitaire ? Ce qu'elle

ne sait donc pas faire c'est rétablir l'ordre et au-delà accorder les parties prenantes en conflit. Mais comme elle peut contribuer à clarifier la qualité des parties prenantes au conflit, elle peut aussi inviter, à la demande des parties prenantes, des parties externes qui pourraient les aider à s'accorder. C'est la première chose qu'elle peut faire avec l'aide des autres, si elle se fixe un second objectif.

Tout compte fait, la situation à Ghardaïa échappant au contrôle de la police et de la gendarmerie, seule l'armée pouvait en avoir la mesure. Reprendre la situation en main, c'est en disposant des données, en se donnant les moyens de résoudre un problème, se mettre en mesure de lui trouver une solution. La solution elle-même dépendra de l'aptitude et de la volonté de toutes les parties prenantes au problème et à la solution. Elle sera difficile car la situation a tellement été compliquée par l'histoire et le développement urbain, mais son chemin de résolution est beaucoup plus clair : il faudra aider la société à se gouverner, à construire un état de droit par lequel elle acceptera de se faire justice de manière convenue[6]. Ce droit-là, nous pouvons lui faire confiance, de production autochtone, ne pourra être un champ familier pour les mains étrangères. Ghardaïa pourrait alors être considérée comme l'antichambre de la démocratie en Algérie. Car l'implication de la société ne sera pas simplement électorale. Elle sera, dans ses différentes composantes, partie prenante de la construction du consensus qui présidera à la restauration de la paix civile, si l'armée veut bien se considérer comme l'une d'entre elles et non une partie surplombante. Car la stabilisation des rapports entre les communautés ne pourra avoir lieu sans une stabilisation de leurs rapports avec l'institution centrale de sécurité. L'intérêt de son corps et celui de la sécurité nationale, qu'elle représente, pouvant être explicitement défendus et associés à ceux des populations locales, un contrat pourra alors être établi. C'est-là le second objectif que l'armée est seule en mesure de fixer puisqu'il la concerne : se constituer en une partie prenante, centrale certes mais une partie seulement, de la sécurité de la région et du pays. Voilà pourquoi, devant un tel enjeu, il fallait l'intervention de l'armée de sorte que soient impliquées et que puissent s'accorder l'ensemble des parties prenantes de la sécurité.

* Enseignant chercheur, faculté des sciences économiques, université Ferhat Abbas - Sétif, Député du Front des Forces socialistes, Bejaia.

Notes :

[1] On peut se demander si l'opposition entre le khabith (le collaborateur) et le moudjahid (le révolutionnaire) n'a pas miné l'égalité entre les Algériens dès l'indépendance du fait que la justice n'ait pas remis les compteurs à zéro. Les comptes n'ayant pu être soldés, l'égalité des citoyens n'a pu être instaurée. En Afrique du Sud, au contraire, à la fin de l'Apartheid, des efforts importants ont été faits pour désactiver l'ancienne opposition raciste entre blancs et noirs.

[2] Quand je parlerai de pouvoir indistinctement, je l'associerai à la force précitée et j'entendrai pouvoir exécutif. Celui-ci comprenant des parties autant formelles qu'informelles, symboliques que matérielles.

[3] A la question : « Comment réunir l'ensemble des parties prenantes d'un conflit, y compris les acteurs de la société civile, dans des Etats où l'idée de nation est peu répandue à cause des rivalités ethniques ou l'objet de discours nationalistes dangereux », Bertrand Badie répondait : « Vous avez bien raison, et vous mettez le doigt sur l'une des variables explicatives les plus conséquentes : le défaut, tout simplement, de contrat social. Pour qu'un contrat social puisse se construire et aboutir à un sentiment de même appartenance à une communauté politique, il ne faut pas tant chercher du côté d'une quelconque « solidarité nationale » innée. Celle-ci n'existe pas et se construit au fil du temps : d'où l'importance d'un minimum d'intégration sociale, c'est-à-dire d'un accès de chacun aux biens collectifs, d'où aussi le rôle du respect mutuel, de l'acceptation de l'autre et du désir de coexistence, d'où enfin, et peut-être surtout, le poids déterminant des institutions acceptées comme règle du jeu commune. C'est tout ce qui manque à la plupart des Etats africains d'aujourd'hui, bloqués dans leur construction par deux jeux pervers : celui des solidarités verticales nourries par le clientélisme, et qui confond allégeance citoyenne avec capacité de se débrouiller pour accéder aux lieux de décision. Celui aussi d'une tentation récurrente de reconstituer des sociétés guerrières avec leur économie, et donc leurs rétributions par lesquelles, en fait, l'individu conçoit sa survie à travers la banalisation d'un Etat de nature pré-

hobbesien (ce que le philosophe anglais Hobbes envisageait comme Etat précédant le pacte social) ». in « Plus on fera la guerre en Afrique, plus on la transformera en société guerrière ». http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/03/21/plus-on-fera-la-guerre-en-afrique-plus-on-la-transformera-en-societe-guerriere_1852240_3232.html

[4] Les berbères-mozabites et les arabophones du Mزاب ont toujours fonctionné en harmonie grâce à des pactes de partenariats économiques, sécuritaires et sociaux. In « Le Mزاب en deuil: Manifeste pour la paix » par Dr. Brahim Benyoucef 27 déc. 2013 <http://www.lejeunemusulman.net/p=1228> El Watan, 11 janvier 2014. http://www.algeria-watch.org/fr/article/tribune/mزاب_manifeste_paix.htm. Ils ont pu s'entendre grâce à de bonnes médiations civiles. Voir l'entretien avec Slimane Hakkoum : « Les efforts de la société civile ont été anéantis par l'indifférence de l'Etat » http://www.elwatan.com/actualite/les-efforts-de-la-societe-civile-ont-ete-aneantis-par-l-indifference-de-l-etat-11-07-2015-299416_109.php

[5] On peut reprendre l'analyse développée par Sofiane Djilali et Jil Jadid, quant aux causes sociologique et socio-économique qui sont à la base de la mésentente entre les deux communautés mozabites et malékites : « Ce que le Mozabite perdait en liberté individuelle il le gagnait en sécurité dans le groupe. Ce que le Chaambi ou l'Arabe gagnait en liberté individuelle le perdait en solidarité du groupe. Le temps ayant fait son œuvre, les uns ont construit une relative prospérité grâce à l'effet de groupe, les autres se retrouvent souvent démunis avec une jeunesse sans réelle prise en charge. Les différences socio-économiques se sont aggravées sur une réalité sociologique. Le ressentiment et les tensions prenaient forme. » <http://www.lematindz.net/news/13292-quelles-solutions-pour-le-mزاب.html>

[6] Et l'organisation communautaire, si l'on veut bien l'admettre, sera ici moins facteur handicapant qu'un facteur facilitant.

Il s'en est fallu de peu, Oscar...

« La conquête du superflu donne une excitation spirituelle plus grande que la conquête du nécessaire »
Francis Bacon.

Par Lamine Kouloughli*

Une pile de parpaing – pas même de briques –, et déjà une murette qui prend forme sous le geste hésitant d'un jeune apprenti maçon allant de sa truelle et qui éventuellement s'arrête devant la persistance de mon regard d'abord éberlué puis franchement réprobateur face à ce que je vois ; face à ce que, très consciencieusement pourtant, il fait, et qui commence à le faire douter de la qualité de son labeur, lui qui a jusque-là grandi dans son métier confiant que la verticalité que le fil à plomb aura manqué d'assurer sera 'ramenée' par le crépissage.

La murette qui prend ainsi forme, Oscar, est, en une de ses extrémités, collée à un des pilotis d'un des édifices de la superbe structure que tu as élevé à Constantine entre 1971 et 1977 et qui a depuis pris le nom de 'bloc des lettres' de l'Université Mentouri.

Cette imposante œuvre architecturale, comme l'Université des Sciences et Techniques Houari Boumediene, la Salle Omnisports 'Coupole' au sein du Complexe Olympique d'Alger, une partie de l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, en Algérie, et les quelque 600 autres œuvres de par le monde que tu as légué à la postérité, Oscar, tu les voulais d'abord œuvres d'art, toi qui affirmait que ton « travail ne saurait être résumé en 'la forme obéit à la fonction', mais en 'la forme obéit à la beauté' ».

Les canons de cette beauté, Oscar, tu les avais en partie pris chez ton maître, Le Corbusier, et les cinq principes architecturaux qu'il détermina et qu'il considéra comme fondements de l'architecture moderne ; dont ceux de « l'élévation sur pilotis au dessus du sol de toute bâtisse, afin de créer une façade libre et de permettre un plan de sol ouvert ».

Alors, pour ce 'bloc des lettres' de l'Université Mentouri de Constantine, Oscar, tu avais voulu une surface de quelque 400 mètres de long sur quelque 50 mètres de large qui planerait littéralement au dessus du sol, tellement qu'on en oublierait les 15 pilotis – 3 pilotis en sa largeur tous les quelque 80 mètres en longueur – qui la soutiennent et rien d'autre, rien d'autre ; prouesse architecturale qui te faisait dire non sans, je le suppose, une pointe de fierté, de vanité presque : « bien sûr, j'ai donné à mes ingénieurs quelques maux de tête le long des années, mais ils s'en sont accommodés. J'ai toujours voulu que mes constructions soient aussi aériennes que possible, qu'elles touchent le sol avec légèreté, qu'elles s'abattent et s'élèvent, qu'elles surprennent ».

Cette légèreté, Oscar, c'est le béton et seulement le béton qui,



pensais-tu, pouvait te l'offrir, toi qui quand tu dessinais, l'affirmait matériau noble par excellence parce que suggérant des formes souples, et seul à même de permettre de maîtriser des structures à portée très amples.

Ainsi naquit peut-être dans ta tête, Oscar, l'idée de ce 'bloc des lettres' de l'Université Mentouri de Constantine, écho lointain d'autres de tes œuvres mariant avec panache dans une même réalisation certains de leurs aspects marquants comme, de La Bourse du Travail que tu érigeas à Bobigny entre 1976 et 1978, les pilotis, et, de la Cathédrale de Brasilia (1970), la baie vitrée.

Quant à surprendre, Oscar, c'est toi qui as bien failli être surpris: Plus de plan de sol ouvert, plus de façade libre, plus de fluidité du béton que rehausse le verre, mais du parpaing accolé sans décence à une des jambes du colosse supportant ton ouvrage. Du parpaing ... ultime injure à ce béton dont tu louais les capacités artistiques que tu disais tellement fantastiques que tu y voyais la voie du futur.

Une murette en vulgaire parpaing, Oscar. Quelle déception pour toi qui affirmait que « l'architecture exprimera toujours le progrès technique et social du pays dans lequel elle est entreprise », et que c'est ce progrès d'une Algérie des années 70, en plein essor, que tu voulais que ton architecture exprime.

Une murette en vulgaire parpaing, Oscar ; mais laisse-moi te dire

pourquoi. Attiré par mes vociférations, car oui, Oscar, je m'étais mis à pester à haute voix moins contre le parpaing que contre l'imposture, un monsieur dont j'apprendrai qu'il était le maître d'œuvre de ce qui s'érigait commença par donner raison à mon désappointement avant que d'expliquer que la construction de la murette avait été décidée par son ordonnateur pour créer un obstacle qui protégerait le mur de l'ancienne cafétéria du bloc des lettres devenue siège de la Faculté des Lettres et Langues, dont un coin, justement contre le pilotis que dénaturait une extrémité de l'excroissance «parpaingneuse», aurait été transformé en urinoir par quelques personnes au sens de la propreté et du civisme hélas peu développé. «Mais n'ayez crainte cher frère», continua ce brave homme, comme pour effacer mes dernières appréhensions, «l'espace ouvert entre chaque rangée de parpaing que vous voyez sera comblé par du fer forgé comme celui que vous remarquez là, aux fenêtres. »

Parpaing et barreaux de fer, Oscar ! Prise au piège de l'inculture, ta bâtisse ne planera plus. Pire, les générations à venir n'en soupçonneront même pas la dimension ni la portée première. Une page d'histoire était en train d'être tournée dans l'indifférence.

Et tout cela pourquoi, Oscar ? Une vision du beau rendue possible par combien de calculs minutieux, de savoirs, d'efforts, de

moyens mis en œuvre et d'années de labeur pour permettre à une œuvre unique de littéralement sortir de terre, contre un vulgaire petit pipi. J'ai alors pensé, Oscar, et je sais que tu ne m'en voudras pas, à l'histoire qu'on raconte de ce jeune universitaire retourné chez lui, dans un petit douar des Hauts plateaux, après sept années d'études de météorologie à l'étranger, et qui aimait montrer son savoir nouvellement acquis à sa mère, en prédisant chaque jour le temps qu'il ferait le lendemain. Vint un jour où, ayant prédit du beau temps pour la journée à venir, il fut contredit par sa génitrice qui lui fit remarquer qu'elle avait vu leur chien uriner contre le troisième arbre longeant leur cour et que cela signifiait qu'il pleuvrait demain.

Demain vint et il plut. Dépité, le pauvre garçon eu pour seule réponse cette phrase, entrée depuis dans la geste populaire : «sept ans d'études sont partis dans le pipi d'un chien ». Je ne te ferai pas l'injure d'explicitier plus avant le lien entre cette histoire et mon propos.

Puis, sans doute pour me racheter de ce parallèle basement scatologique et ultime mea culpa pour l'injure que ce que tu avais offert à Constantine subissait, me sont revenus en mémoire, élégie pour ton bloc des lettres et pour toi, ces vers : « exilé sur le sol au milieu des huées / Ses ailes de géant l'empêchent de marcher. » Oscar, ça nous fait un peu mal ... L'architecture fini ! L'architecture ! En l'an 2015, plus d'architecture !

Et pourtant, c'était beau ... Charles Baudelaire ? Tu connais ?

Il s'en est fallu de peu, Oscar ... Et puis, aussi vite qu'elle est apparue, Oscar, la murette a disparu laissant place nette, balayée même du plus petit morceau de parpaing, de la plus petite éclaboussure de ciment, comme sous l'effet d'un coup de baguette magique d'une bonne fée protectrice du bon sens, de l'histoire et des arts.

Mais ne nous emballons pas, Oscar, car les bonnes fées, nous sommes au moins deux à ne plus y croire et ta quiétude retrouvée (ou presque), tu la dois vraisemblablement à une personne d'autorité mais aussi et surtout de culture et de bon sens ... A moins bien sûr que dans les jours qui suivent, les quatre climatiseurs, répugnantes verrues qui dénaturent la façade de béton du bloc des lettres et suinteront du pus de leurs eaux sur le trottoir qui le longe dès le retour des beaux jours et tout au long des grandes chaleurs, venaient eux aussi à disparaître, tout comme, pour faire place nette, cet hideux fer forgé qui ne protège rien – à quoi servent les gardes universitaires et autres agents de sécurité – et jure avec justement l'idée même de ton architecture.

Alors, Oscar, tu pourras à nouveau vraiment reposer en paix et je ne sais pas pour toi mais moi, je me remettrais à croire aux fées.

*Professeur au département des Lettres et Langue Anglaise, Faculté des lettres et Langues, Université Mentouri de Constantine.



12.30 Moudoun wa bouldane
13.00 Journal télévisé
13.30 Bint el chahbander
15.00 El dourousse el mouhamadia
15.45 Moutaât el maïda
16.20 Sit-com oualid mama
17.00 Journal télévisé amazight

17.30 Voyage dans l'imaginaire
17.50 Biyen chetartek
18.15 Taqdar tarbah
18.45 Massabih Cirta
19.00 Journal
19.30 H'na fi H'na
19.50 Ki nissa ki ridjal
20.10 Tilawat el coran
20.30 Sit com rayah djaye

20.50 Cercala

21.05 Camera cachée wassa balek
21.20 Houb fi qafasse el itham
22.00 Fatima Fatma et Fatouma
22.15 Lamat ramdhan
23.30 Hadi el arouah
01.30 Journal télévisé



19.56 Le concert de Paris



L'Orchestre national de France, le Chœur et la Maîtrise de Radio France, les plus grands solistes et artistes lyriques du monde se produisent sur scène sous la direction de Daniele Gatti. Avec les talents Joyce DiDonato, Julie Fuchs, Sonya Yoncheva, Fabio Sartori, Bryn Terfel, Gautier Capuçon, Ray Chen et Lang Lang. Stéphane Bern fait découvrir les coulisses de cette troisième édition, retransmise depuis le Champ-de-Mars grâce à une vingtaine de caméras, en prélude au feu d'artifice.
22.45 Le songe d'une nuit d'été
01.15 La Traviata

12.15 Interview du président de la République François Hollande
13.12 Expression directe
13.15 Toute une histoire
13.55 Tour de France à la voile
14.00 Cyclisme
15.55 Vélo club
17.50 N'oubliez pas les paroles
18.55 Météo 2
19.00 Journal
19.40 Parents mode d'emploi
19.45 Alcaline l'instant
19.51 Météo 2
19.55 Météo des pages



19.50 Brokenwood



Saison 1 - Episode 2/4
- Les raisins de la colère
Avec Neill Rea, Fern Sutherland, Pana Hema Taylor, Nic Sampson
Brokenwood est le théâtre d'un événement très attendu : le concours viticole annuel. Or, à la surprise générale, Amanda James, favorite de la compétition, est détrônée par son rival, le viticulteur de la cave Bright Valley. Le lendemain, Paul Winterson, le président du concours, est retrouvé mort dans une cuve à fermentation au sein de l'établissement d'Amanda James.
21.30 Soir 3
22.00 Passion jardins
23.55 Un village empoisonné par la CIA ?
00.55 Plus belle la vie

11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
11.55 Village départ
12.50 Cyclisme
14.05 Un cas pour deux
15.15 Des chiffres et des lettres
15.55 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
17.50 Le Tour de France à la voile
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
18.58 Météo
19.00 Tout le sport
19.20 Plus belle la vie



12.40 Le magazine de la santé
13.40 Des trains pas comme les autres
14.05 Je serai un homme
14.55 Les dessous de
15.50 Festivals du monde
16.45 C dans l'air
18.00 Silence, ça pousse !
19.10 Des trains pas comme les autres
19.40 Les routes de l'impossible
20.30 Les routes de l'impossible
21.20 C dans l'air
22.35 Les carnets de route de François Busnel
23.35 Soldes, tout doit disparaître !
00.25 Les dessous de

11.25 360°-GEO
12.20 Arte journal
12.35 Les trois mousquetaires
14.50 Lord of the Dance
16.20 El Capitan
17.15 Au Sud de l'Afrique
18.00 Le ventre de Toulouse
18.45 Arte journal
19.05 L'Afrique des paradis naturels
19.50 La minute vieille
19.54 Thema
19.55 Le Big Bang, mes ancêtres et moi
20.40 L'ADN, nos ancêtres et nous
21.55 Le grand roman de l'homme
23.25 Bien manger, mais à quel prix ?
00.10 Arte reportage

12.10 Tour de France 2015
14.51 Questions pour un champion
15.22 Geolino
15.35 Bienvenue aux pâquis !
16.25 À ciel ouvert
16.30 64' le monde en français
17.33 Le point
18.30 Le journal de France 2
19.08 Autopsie d'un mariage blanc
20.40 Itineris
21.00 Tv5monde le journal Afrique
21.22 Le journal de la RTS
21.59 Canada plus grand que nature
23.56 Post scriptum
00.00 Tv5monde le journal



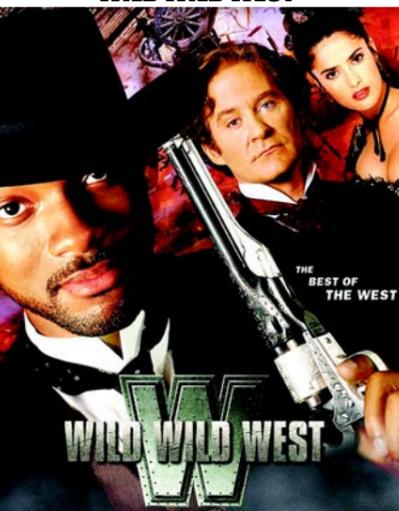
Il a recommencé... et pour le pire !

CANAL+ family 19.50

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES

Avec Rick Moranis, Robert Oliveri, Amy O'Neill, Jared Rushton
Wayne, un chercheur aussi excentrique que distrait, a mis au point un rayon laser capable de rétrécir les objets. Mais après une erreur de manipulation, ses deux enfants, Nick et Amy, ainsi que Ron et Russ, ses voisins, sont réduits au format de lilliputiens. Commence pour eux quatre une odyssée étonnante. Tout devient source de danger et les malheureux tentent désespérément de se faire voir ou entendre.

CINE + PREMIER 19.45
WILD WILD WEST



Avec Will Smith, Kevin Kline, Kenneth Branagh, Salma Hayek

En 1869, le général McGrath enlève des savants pour le compte du docteur Loveless. Ce dernier veut les contraindre à inventer une arme capable d'assurer sa domination sur les Etats-Unis. James West et Artemus Gordon, deux agents secrets, sont chargés par le président de neutraliser Loveless. West, as de la gâchette, et Gordon, inventeur de gadgets, s'introduisent dans un bal costumé donné à La Nouvelle-Orléans par Loveless.

CINE + FRISSON 19.45
IDENTITY



Avec John Cusack, Ray Liotta, Amanda Peet, John Hawkes

Un soir d'orage, dix automobilistes trouvent refuge au Golden Palm Hotel, un motel isolé. Parmi eux, Ed, le chauffeur d'une ancienne vedette de télé, Alice, et de son mari George, deux jeunes mariés et un couple avec un enfant. Ils sont bientôt rejoints par Rhodes, un policier qui transfère un repris de justice. Au cours de la nuit, ils se font sauvagement assassiner les uns après les autres.



19.55 Camping Paradis



12.00 Journal
12.15 Interview du président de la République François Hollande
12.50 Histoire d'un rêve
12.52 Météo
13.00 Les randonneurs
14.40 Spéciale bêtisier
16.00 L'addition, s'il vous plaît
17.00 Bienvenue chez nous
18.00 Wish List, la liste de vos envies
18.55 Météo
19.00 Journal
19.30 My Million
19.35 Météo

- Western Camping
Avec Laurent Ournac, Princess Erika, Thierry Heckendorn, Patrick Guéineau
Tom accueille son ami Patrick, venu au camping pour animer des jeux sur le thème du western, à l'occasion du lancement de son nouveau jeu de société. Mais ce dernier ne sait pas que son nouveau directeur a décidé d'évaluer en personne ses méthodes de vente.
21.50 New York Unité Spéciale
00.15 New York District



19.55 Zone interdite



11.45 Le 12.45
12.05 Scènes de ménages
12.45 La légende de l'or perdu
14.40 Au coeur de la tempête
16.30 Les reines du shopping

- Tournée d'été, bals populaires : pas de vacances pour les artistes

Présenté par Wendy Bouchard
Pendant l'été, des chanteurs, musiciens ou humoristes sillonnent l'Hexagone pour offrir des spectacles joyeux aux vacanciers. Les journalistes du magazine ont suivi Eric Roy et son orchestre, composé d'une quinzaine de musiciens, ainsi que cinq charmantes danseuses de la revue itinérante « Swing Paradise » qui se produisent de salle des fêtes en camping.
21.40 Zone interdite
23.45 Wes & Travis



17.40 Chasseurs d'appart'
18.40 Météo
18.45 Le 19.45
19.10 Scènes de ménages



19.55 Arthur Newman



11.20 The Big Bang Theory
11.45 Le JT
12.01 La météo
12.03 Zapping
12.15 Les nouveaux explorateurs
13.15 Scandal
15.20 A Tropical Sunday
15.35 Les vacances du petit Nicolas
17.15 The Big Bang Theory
17.43 Météo des plages
17.44 Le JT
18.10 Le supplément
19.25 Le petit journal

Avec Emily Blunt, Colin Firth, Anne Heche, Kristin Lehman

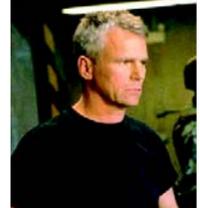
Wallace Avery, malheureux en mariage et dans sa vie en général, profite d'un week-end, en solitaire et en plein air, pour simuler sa mort. Pour 3000 dollars, il acquiert une nouvelle identité, celle d'Arthur Newman, afin de démarrer une nouvelle vie. Alors qu'il fait une halte dans un motel, il fait la connaissance de Mike, une jeune femme un peu paumée.
21.38 Tristesse club
23.05 Banshee
00.45 Manny



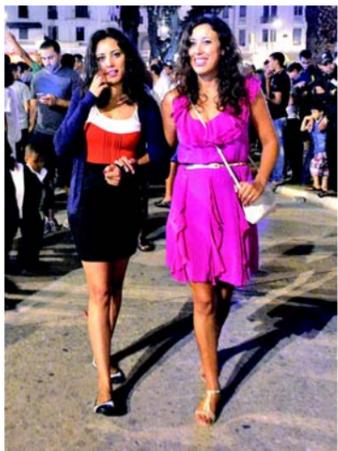
12.35 Rango
14.20 Les derniers jours des dinosaures
15.30 La famille Pirate
16.15 Slugterra : les mondes souterrains
17.20 Dragons : défenseurs de Beurk
17.40 Les 4 Fantastiques
19.20 Un gars, une fille
19.50 Scout toujours
21.20 Les grandes vacances
22.45 Monsieur de Funès
00.15 Monte le son, le live
01.40 Highlander

12.30 Tellement vrai
15.50 L'incroyable famille Kardashian
17.10 Stargate SG-1
19.50 Les gens en maillot de bain ne sont pas (forcément) superficiels
21.40 Restons groupés
23.30 Tellement vrai

08.00 Cyclone catégorie 7 : tempête mondiale
11.25 Talent tout neuf
11.30 Ma famille d'abord
15.35 Un dîner presque parfait
17.50 Malcolm
19.35 Soda
19.50 Under the Dome



Deux Marocaines jugées pour leur robe «provocante» innocentées



Deux Marocaines arrêtées parce qu'elles portaient des robes jugées provocantes ont été innocentées lundi par un tribunal à Agadir après que leur affaire a suscité une vague d'indignation, selon des sources judiciaires et associatives. «Cet acquittement est positif et signifie que porter ce type de vêtement n'est pas un crime», a déclaré à l'AFP la présidente de la Fédération de la ligue des droits de femmes (LDDF), Fouzia Assouli. Les deux jeunes femmes, âgées de 23 et 19 ans, coiffeuses de profession, avaient été interpellées le 16 juin sur un marché d'Inezgane alors qu'elles se rendaient à leur travail. D'après des médias locaux, la police est intervenue après qu'elles aient été encerclées par des personnes qui protestaient contre leur tenue «jugée contraire aux bonnes mœurs». Elles étaient poursuivies pour «outrage à la pudeur» et encouraient un mois à deux ans de prison, selon l'article 483 du code pénal. Après leur arrestation, des rassemblements avaient notamment eu lieu à Rabat, Casablanca et Marrakech sous le slogan «Mettre une robe n'est pas un crime».

Ooredoo organise des F'tour Ramadhan en l'honneur de ses employés



Ooredoo saisit l'occasion du Ramadhan pour partager avec ses employés l'ambiance de ce mois sacré en conviant ses employés à un f'tour et une soirée conviviale. Fidèle à cette louable tradition, Ooredoo a organisé durant le week-end dernier, des f'tour en l'honneur des cadres de l'entreprise à Alger pour la région Centre, à Constantine pour la région Est et à Oran pour la région Ouest, et ce en présence du Directeur Général M. Joseph Ged et l'ensemble du management de l'entreprise.

Dans son message aux employés, le Directeur Général M. Joseph Ged a notamment déclaré : «Je saisis l'opportunité de Ramadhan pour vous présenter mes vœux les plus chaleureux à l'occasion de ce mois sacré. Je tiens également à saluer votre dévouement et votre engagement qui ont hissé l'entreprise au rang de leader sur plusieurs aspects du marché de la téléphonie mobile en Algérie et à l'échelle régionale et africaine. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour le rayonnement de Ooredoo ainsi que l'avancement de l'Algérie.» Faisant de la proximité avec ses employés l'une de ses principales valeurs, Ooredoo place l'épanouissement professionnel et personnel de sa ressource humaine au cœur de sa stratégie de développement.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Sept morts dans des violences en Libye

Deux soldats des forces du gouvernement libyen internationalement reconnu ont été tués lundi dans des affrontements à Benghazi au lendemain de bombardements ayant fait cinq morts dans cette ville de l'Est, selon des sources militaires et hospitalières. «Deux soldats sont morts lundi matin dans des affrontements (...) dans le secteur de Bouatni», dans le sud-est de Benghazi, avec des groupes terroristes, a indiqué Lana, l'agence de presse proche du gouvernement reconnu par la communauté internationale citant un porte-parole militaire. Les forces de ce gouvernement affrontent depuis mai 2014 des groupes armés pour le contrôle de Benghazi, une ville située à un millier de km à l'est de Tripoli. Peu auparavant, l'hôpital Al-Jala avait indiqué sur sa page Facebook que des



«tirs aveugles de roquettes ont fait cinq morts et 17 blessés dans la rue de Beyrouth», dimanche soir dans le centre de Benghazi. La provenance des tirs n'a pas été précisée mais le quartier visé est aux mains des forces du gouver-

nement reconnu. La semaine dernière, au moins 14 personnes avaient été tuées et des dizaines blessées, dont des combattants partisans de ce même gouvernement, lors de violents affrontements dans le centre de Benghazi.

Le président nigérian limoge les chefs de l'armée



Le président nigérian Muhammadu Buhari a révoqué lundi les chefs de son armée, a annoncé son porte-parole, une mesure largement attendue compte tenu de la multiplication récente des at-

tentats commis par les islamistes de Boko Haram. «Le président a relevé de leurs fonctions les chefs de service, dont les chefs de l'armée, de l'armée de l'air et de la marine», a précisé à l'AFP Femi Adesi-

na. Le général Kenneth Minimah, à la tête de l'armée de terre, Adesola Amosu, patron de l'armée de l'air, et Usman Jibrin, qui dirigeait la marine, avaient tous été nommés par l'ancien président Goodluck Jonathan en janvier dernier.

Le chef d'état-major des armées, Alex Badeh, et le conseiller national pour les questions de sécurité, Sambo Dasuki, ont également été remplacés. Selon un communiqué de la présidence publié peu après cette annonce, six nouveaux chefs ont été nommés dans la foulée. L'armée a été très fortement critiquée pour n'avoir pas réussi à contenir l'insurrection islamiste qui a fait plus de 15.000 morts et 1,5 millions de déplacés au Nigeria en six ans.

Une femme kamikaze fait 14 morts au Cameroun

Un attentat-suicide, attribué à la secte islamiste nigérienne Boko Haram, a eu lieu dimanche soir à Fotokol, dans l'extrême-Nord du Cameroun, faisant 14 morts, dont 12 civils et un soldat tchadien, selon un bilan fourni lundi par des sources militaires. L'attaque a été commise par une femme kamikaze au centre-ville même de Fotokol dimanche aux environs de 18 heures locales, selon l'une de ces sources. L'explosion a aussi fait des blessés dont le nombre exact n'est pas précisé. Le médecin-chef de l'hôpital de Fotokol fait partie des 12 civils tués. Certaines sources annoncent trois soldats du Bataillon d'intervention rapide (BIR, force spéciale de l'armée camerounaise) blessés, une information démentie par d'autres. C'est le premier attentat-suicide enregistré depuis que Boko Haram a



commencé à mener ses actions terroristes au Cameroun en 2013. Fotokol est une localité qui abrite l'une des positions les plus importantes du dispositif de lutte contre ce grou-

pe armé mis sur pied par le Cameroun dans la région de l'Extrême-Nord, avec un renfort de quelque 2.500 soldats tchadiens, d'après les chiffres officiels.

Le Premier ministre roumain mis en examen pour corruption



Le Premier ministre social-démocrate roumain Victor Ponta a été mis en examen pour corruption lundi pour des faits remontant à l'époque où il était avocat, a annoncé le Parquet anticorruption (DNA). Les procureurs ont également placé sous séquestre une partie de ses biens pour pouvoir, le cas échéant, compenser le préjudice subi par l'Etat. a-t-on ajouté de même source. M. Ponta, 42 ans, s'était rendu dans la matinée au siège du DNA pour être entendu par les procureurs. Selon des sources judiciaires, il aurait refusé de répondre à leurs questions, affirmant attendre les conclusions d'une expertise financière-comptable requise par la justice. Le Premier ministre est accusé de «17 infractions de faux en écriture, de complicité d'évasion fiscale et de blanchiment», pour des faits remontant à 2007-2011, alors qu'il était avocat. Les procureurs l'accusent d'avoir reçu l'équivalent de 55.000 euros de la part d'un proche, Dan Sova, lui-même avocat à l'époque, avec lequel il aurait signé un contrat de collaboration.

23 militaires russes tués dans l'écroulement d'une caserne



Vingt-trois militaires ont été tués dans l'écroulement d'une caserne près d'Omsk, en Sibérie, a annoncé lundi le service de presse du ministère russe de la Défense. Au total, «42 militaires ont été extirpés des décombres, 23 d'entre eux sont morts», a déclaré un porte-parole du ministère, cité par l'agence officielle TASS. Dix-neuf autres militaires ont été hospitalisés, selon la même source.

L'accident s'est produit dimanche soir dans le village de Svetly, près d'Omsk (2.200 km à l'Est de Moscou), dans un camp d'entraînement pour de jeunes parachutistes. Des images diffusées par la télévision russe ont montré des soldats formant une chaîne humaine pour déblayer une montagne de gravats. «Les débris ont été dégagés à moitié pour le moment», a déclaré à la télévision le commandant des troupes aéroportées russes, Nikolai Ignatov. Une équipe de secouristes avec des chiens et un avion avec de l'équipement médical ont été dépêchés sur les lieux du drame, selon les agences russes.

EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

LES «DIVISIONS BLINDEES» DE LA MAIN DE L'ETRANGER

L'avantage de ne pas être familier avec la langue de bois. On doit donc le comprendre quand il s'insurge contre la littérature populiste. Elle est la meilleure alliée de cette fameuse main de l'étranger que l'on brandit à tout bout de champ sans jamais en définir le profil pour se donner bonne conscience.

Bien entendu qu'elle n'est pas chimère et qu'elle a du tenant. Mais elle n'est pas non plus armada et divisions militaires blindées. Elle est combinaison de moult croisements et tiraillements d'intérêts qui, toujours en dernier ressort, donne raison aux plus forts.

On aurait tort de croire que Monsieur Ahmed Ouyahia se serait prêté à un jeu de chicanerie à la faveur d'une sortie de l'ombre qu'il n'attendait pas et que Sellal serait pour lui un excellent sparring-partner à boxer. C'est méconnaître l'homme en ne faisant pas cas de son intelligence avérée et surtout faire table rase sur sa connaissance parfaite des articulations profondes du pouvoir en place. Il se trouve seulement qu'il est l'un des rares hommes de la proximité de la décision qui a souvent le verbe vrai et probablement l'un de ceux peu nombreux restés fidèles à la rationalité. Aussi, il serait naïf de le suivre dans la fausse représentation qu'il se donne de lui quand il affirme qu'il est l'interprète discipliné et rangé des basses besognes et qu'il ne fait que s'intégrer dans un ordre serré. Peu importent les cases et les sphères où on l'intègre souvent, il a cependant pour lui

L'Algérie ne vit pas en vase clos. Elle fait du négoce multiforme avec le monde. Elle abrite chez elle des intérêts étrangers. Elle s'associe avec qui le veut sur la base d'intérêts partagés que certains protègent et défendent comme ils défendraient la prunelle de leurs yeux. C'est devenu de bonne guerre et tous les coups sont permis aujourd'hui. Y compris les plus bas. Plus la gestion et la gouvernance d'un Etat sont farfelues et plus sa fragilité serait évidente offrant la disponibilité de son lit aux pires des turbulences.

Il ne viendrait jamais à l'esprit d'un Chinois, d'un Danois ou d'un Allemand d'invoquer une fantasmagorique main étrangère car leur puissance avant d'être conquête a été d'abord rigueur politique et économique. Le populisme n'est plus de leur temps.

Il devrait être encore moins du nôtre et il faudra bien reconnaître à Ouyahia le génie de savoir mettre les pieds dans le plat.